

Cahier de l'environnement n° 309

Forêts

Les attentes de la société envers la forêt suisse

Enquête d'opinion

Résultats d'une enquête d'opinion représentative de l'OFEFP, réalisée dans le cadre du projet
Monitoring socioculturel des forêts (WaMos)

Mit Zusammenfassung auf deutsch/ Con riassunto in italiano/With summary in English

Publié par

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)

Berne, 1999

IMPRESSUM

	<i>Institut de sociologie de l'université de Berne</i>	<i>Chaire de politique et d'économie forestières, EPF de Zurich</i>
Mandataires	Prof. Dr. Andreas Diekmann	Prof. Dr. Franz. Schmithüsen
Direction du projet	Axel Franzen	Willi Zimmermann
Réalisation	Axel Franzen Andrea Hungerbühler	Stephan Wild-Eck Willi Zimmermann
Suivi	Agnes Hostettler, Claire-Lise Suter Thalmann, Juliette Vogel Schmid, <i>Direction fédérale des forêts, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)</i>	

Distribution Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
Documentation
3003 Berne
Fax + 41 (0)31 324 02 16
E-mail: docu@buwal.admin.ch
Internet: <http://www.admin.ch/buwal/publikat/f/>

N° de commande SRU-309-F

Prix Fr. 15.- (TVA incluse)

© OFEFP 1999

Table des matières

Abstracts	5
Avant-propos	7
Résumé / Zusammenfassung / Riassunto / Summary	9
Partie 1 : Démarche et méthode	15
1 Mandat et démarche.....	15
2 Méthode de sondage.....	16
3 Structure de l'échantillon	16
4 Taux de réponse.....	17
5 Pondération	19
6 Précision des estimations.....	20
7 Comparaison avec les statistiques officielles	20
Partie 2 : Dépouillement des réponses aux questions posées.....	21
1 Structure et procédé.....	21
2 Questions relatives au degré de sensibilité écologique	22
3 Questions relatives à la forêt et à son utilisation.....	28
3.1 Idées et connaissances générales concernant la forêt	28
3.2 Le bois et l'exploitation de la forêt	31
3.3 L'état de la forêt	40
3.4 Utilisation individuelle de la forêt (loisirs).....	43
3.5 Protection de la nature en forêt	55
4 Questions relatives aux animaux et à la chasse	58
5 Questions sur l'entretien des forêts et les dangers naturels	62
6 Questions relatives aux informations sur la forêt	67
7 Questions diverses de statistique sociale	70
Partie 3 : Analyse des corrélations	77
1 Superficie forestière : estimations et souhaits.....	77
2 Evolution de la superficie forestière et proportion souhaitée	79
3 Opinions concernant la biodiversité et l'état de santé de la forêt.....	80
4 Les fonctions de la forêt	82
5 Opinions concernant l'entretien de la forêt.....	84
6 Exploitation du bois et durabilité.....	86

7	Attitudes relatives à l'importation de bois tropicaux	87
8	Attitudes relatives au prix du bois.....	89
9	Préférences concernant les chemins de forêt.....	91
10	Analyse de la fréquentation de la forêt.....	92
11	Conflits d'utilisation.....	94
12	L'habitat des animaux est-il menacé?	94
13	Faut-il accepter la présence des grands prédateurs?	96
14	Les besoins en matière d'information.....	100
15	Thèmes favoris	102
16	Perception des dangers naturels.....	103
17	Opinions sur la chasse	104
Partie 4 : Interprétation de questions choisies		107
1	Structure et procédé.....	107
2	Les constatations.....	107
2.1	La protection de l'environnement reste d'actualité	107
2.2	Presque toutes les mesures de protection sont importantes	107
2.3	Air pur, loisirs, nature: l'image de la forêt suisse	108
2.4	L'état de la forêt suisse est un sujet d'inquiétude.....	109
2.5	Un espace de détente d'importance primordiale	110
2.6	Forêt-nature: on demande une protection modérée.....	112
2.7	Nombreuses raisons de promouvoir le bois suisse	112
2.8	Accroissement des dangers naturels – on se sent peu concerné.....	113
2.9	Large approbation de la politique fédérale de conservation des forêts.....	114
2.10	Adhésion variable aux subventions fédérales en faveur de la forêt.....	115
2.11	Chasse et grands prédateurs: les avis divergent	116
2.12	Quel est le niveau des connaissances sur la forêt?	117
2.13	Le public souhaite être informé.....	118
3	Appréciation générale de la politique forestière et recommandation pour l'avenir	120
Bibliographie.....		125
Liste des graphiques.....		127
Liste des tableaux.....		129
Annexe 1 : Questionnaire.....		133
Annexe 2 : Lettre d'annonce de l'interview		151

Abstracts

Die vorliegende Untersuchung umfasst die Ergebnisse einer repräsentativen Meinungsumfrage bei der Schweizer Bevölkerung über ihre Einstellung zu Umwelt, Natur und Wald. Im Zentrum der Befragung standen wald- und forstwirtschaftsspezifische Themen. Mittels standardisierten Telefoninterviews konnten von den rund 3000 angefragten Personen ca. 2000 befragt werden, was eine relativ hohe Ausschöpfungsquote von 68% ergibt. Die vorliegende Auswertung beschränkt sich in erster Linie auf eine deskriptive Beschreibung der eingeholten Meinungen. Diese wird ergänzt durch ausgewählte Analysen einzelner Zusammenhangsfragen sowie durch eine allgemeine forstpolitische Würdigung der Gesamtergebnisse. Diese sind unter anderem gekennzeichnet durch eine grundsätzlich positive Einstellung der Bevölkerung dem Wald gegenüber sowie durch die überragende Bedeutung, die der Schweizer Wald als Natur- und Erholungsraum in allen Bevölkerungsschichten und Gegenden der Schweiz genießt. Aus politischer Sicht kann aus den Befragungsergebnissen unter anderem die Erkenntnis abgeleitet werden, dass die wichtigsten forstpolitischen Instrumente (v.a. Rodungsverbot, freies Waldbetretungsrecht und finanzielle Beiträge für die Waldpflege) bei der Bevölkerung in der Regel auf eine hohe Akzeptanz stossen. Für die Forstbehörden ist des Weiteren der Befund von Interesse, dass das Wissen über den Wald und die Forstwirtschaft teilweise lückenhaft ist, in der Bevölkerung jedoch ein grosses Informationsinteresse vorhanden ist.

Schlüsselwörter: Forstpolitik, Umwelt, Wahrnehmungen und Einstellungen, Umfrage, Schweiz

Cette étude présente les résultats d'une enquête d'opinion représentative, menée auprès de la population suisse en vue de connaître son attitude face à l'environnement, la nature et la forêt. L'enquête portait essentiellement sur des thèmes concernant les forêts et leur gestion. Grâce à des interviews téléphoniques standardisées, on a pu interroger environ 2000 personnes sur les quelque 3000 contactées. Cela représente un taux de réponse de 68%. La présente analyse se limite en premier lieu à une description des avis obtenus. Cette dernière est complétée par une analyse ciblée de certaines corrélations ainsi que par une évaluation générale des résultats globaux sous l'angle de la politique forestière. Les principaux résultats obtenus sont les suivants: la population suisse a une attitude positive face à la forêt, et dans toutes les couches sociales ainsi que dans toutes les régions de Suisse, la forêt joue un rôle essentiel en tant qu'aire naturelle et aire de détente. Sur le plan politique, on peut notamment tirer la conclusion que les principaux instruments de la politique forestière (interdiction de défricher, libre accès aux forêts et subventions pour l'entretien des forêts) sont en général bien acceptés. Autre résultat intéressant pour les autorités forestières : les connaissances sur les forêts et leur gestion présentent certes quelques lacunes, mais la population a une grande soif d'informations.

Mots-clés: politique forestière, environnement, perceptions et attitudes, enquête, Suisse

La presente ricerca illustra i risultati di un sondaggio d'opinione rappresentativo della popolazione svizzera, in merito alla percezione dell'ambiente, della natura e del bosco. Al centro dell'inchiesta vi erano temi specifici sul bosco e sull'economia forestale. Mediante interviste telefoniche standardizzate si è potuto interrogare un campione di circa 2000 delle 3000 persone previste. La cifra corrisponde a un tasso di sfruttamento delle risposte pari al 68%, che può essere considerato un risultato piuttosto soddisfacente. La valutazione che segue si limita in primo luogo a una pura descrizione delle opinioni raccolte. Essa viene poi completata da una stima generale, sul piano della politica forestale, dei risultati complessivi. Questi ultimi rivelano, fra l'altro, un atteggiamento fondamentalmente positivo della popolazione nei confronti del bosco, nonché l'importanza capitale - per tutte le fasce della popolazione e in tutte le regioni del Paese - assunta dal bosco svizzero quale spazio naturale e ricreativo. In un'ottica politica, inoltre, dai risultati del sondaggio si può rilevare che i principali strumenti di politica forestale (tra cui il divieto di dissodamento, il diritto di accedere liberamente al bosco e i contributi finanziari per la cura del bosco) sono di norma assai ben accettati dalla popolazione. Per le autorità forestali risulta molto interessante anche la scoperta che, sebbene la popolazione dimostri un grande interesse per l'informazione, le conoscenze sul bosco e sull'economia forestale sono a volte lacunose.

Parole chiave: politica forestale, ambiente, opinioni e atteggiamenti, sondaggio, Svizzera

The present study contains the responses of a representative opinion poll of the Swiss population on attitudes to the environment, nature and the forest. The core of the questionnaire concerned forests and forestry. By means of standardised telephone interviews around 2000 of a sample of 3000 could be questioned, giving a relatively high response rate of 68%. The present evaluation is restricted initially to a descriptive analysis of the opinions obtained. This is supplemented by selected analyses of related individual questions, and through a general appreciation of the overall results in terms of forestry policy. Among other things, these show a fundamentally positive attitude of the population towards the forest as well as the outstanding significance that all population groups and areas of Switzerland afford the forest as a space for nature and recreation. From the political point of view the questionnaire results lead to the conclusion that the important instruments of forestry policy (especially the ban on clear-cutting, right of entry to forests and financial contributions to forest care) are generally highly acceptable to the population. For the forestry authorities it is particularly interesting that while knowledge about the forest and forestry is in parts somewhat sketchy, the population nevertheless have great interest in this information.

Key words: forest policy, environment, perceptions and attitudes, survey, Switzerland

Avant-propos

Notre relation à la forêt s'est profondément transformée au cours des dernières décennies. Alors qu'autrefois les surfaces boisées faisaient partie intégrante d'exploitations agricoles et servaient à couvrir des besoins fondamentaux, ces espaces sont devenus aujourd'hui un élément primordial des paysages naturels et de notre environnement. Un pays qui entend conduire une politique efficace en la matière doit être au clair sur les besoins actuels et futurs des propriétaires forestiers, et ceux d'entités sociales très diverses, face à l'impératif d'une exploitation durable de ce patrimoine.

Cette évolution et ses particularités régionales ou locales se reflètent dans la manière dont la population perçoit la forêt, dans l'attitude des gens à son égard. Autre repère important : ce que le public sait concrètement sur les nombreuses facettes d'une économie forestière durable, ainsi que sur les conditions nécessaires pour conserver des forêts proches de l'état naturel. Ni la Suisse ni les pays voisins ne disposaient jusqu'ici de connaissances ou de données récentes à ce sujet.

Ce qui a motivé la présente enquête, c'est le désir, commun à toutes les instances qui ont participé à sa réalisation, d'explorer la dynamique des attentes sociales que la forêt est censée satisfaire. Les résultats de son rapport final permettront à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) de mieux adapter ses décisions de politique forestière et environnementale aux besoins éprouvés par l'ensemble de nos citoyennes et citoyens. Ce sondage offre en particulier de précieux repères pour l'application de la politique fédérale en matière de forêts. La chaire de politique et d'économie forestières de l'EPF de Zurich y trouve d'importantes impulsions pour l'enseignement et la recherche, ainsi que la possibilité de s'associer à d'autres pays européens pour réaliser des études comparatives sur la portée sociale des forêts et les conditions générales de leur gestion durable. Quant à la chaire de sociologie, elle s'intéressait plus particulièrement à des questions de méthodes empiriques, à l'intégration des résultats dans le contexte plus général de la recherche environnementale et à la généralisation des questions d'ordre écologique.

Toute une série de collaborateurs des deux chaires impliquées dans cette étude ont participé à sa réalisation; leurs noms apparaissent en relation avec leur contribution particulière au projet. Nous les remercions de leur précieux travail, dont le présent rapport final est l'aboutissement.

Office fédéral de l'environnement, des forêts
et du paysage
Le directeur fédéral des forêts
Werner Schärer

Résumé / Zusammenfassung / Riassunto / Summary

En vertu de l'art. 20 de la loi fédérale sur les forêts, « les forêts doivent être gérées de manière que leurs fonctions soient pleinement et durablement garanties (rendement soutenu) ». Considérées sous un autre angle, ces fonctions peuvent aussi être décrites comme des attentes de la société vis-à-vis de la forêt. Ces attentes n'avaient plus été recensées et évaluées systématiquement depuis le milieu des années septante. L'OFEFP, plus particulièrement la Direction fédérale des forêts, désirait combler les lacunes dans ce domaine en confiant un mandat aux deux institutions dont on trouvera le nom dans l'impressum. En 1996, elle leur a donc demandé d'élaborer des bases scientifiques concernant l'avis et l'attitude de différents groupes sociaux face à la forêt et à sa gestion. Ce mandat devait également étudier la perception de la nouvelle politique forestière de la Confédération par la population et évaluer son acceptation.

Grâce à des interviews téléphoniques standardisées, quelque 2000 personnes vivant en Suisse ont été interrogées en 1997 sur les thèmes évoqués plus haut. Ces interviews ont eu lieu dans les trois régions linguistiques de Suisse. Le choix des personnes s'est fait selon les critères socio-démographiques usuels des enquêtes d'opinion représentatives (sexe, âge, état civil, formation, etc.). Le taux de réponse peut être considéré comme relativement élevé (68%).

Le questionnaire comportait trois parties. Les questions d'introduction étaient pour l'essentiel consacrées au thème général de l'environnement. Les questions de la deuxième partie portaient sur la forêt, sa gestion et la politique forestière. La troisième partie comportait des questions socio-démographiques.

Deux conclusions peuvent notamment être tirées des réponses aux questions concernant l'environnement. A la fin des années nonante, les problèmes environnementaux restent, à côté du chômage, une préoccupation importante pour la population. Les mesures de lutte contre la pollution de l'air et les mesures de protection de la couche d'ozone et du climat ont une grande importance pour les personnes interrogées.

Les réponses aux questions sur les forêts montrent que la population considère la forêt d'abord comme une aire naturelle et une aire de détente, et ensuite seulement comme un élément protecteur ou un facteur économique. Autres résultats frappants: la population se dit satisfaite de l'aire forestière, a des connaissances parfois limitées dans le domaine forestier, accepte de payer davantage pour le bois suisse que pour le bois importé et a une grande estime pour les forestiers. Sur le plan de la politique forestière menée par les collectivités publiques, on voit que les principaux instruments de la politique forestière sont bien acceptés. C'est notamment le cas de l'interdiction de défricher, du libre accès aux forêts, des subventions versées pour les mesures d'entretien des forêts et des informations à ce sujet. C'est l'entretien des forêts qui est le plus plébiscité; les avis divergent toutefois quant à la forme à lui donner et à son importance. Par contre, les personnes interrogées ont moins de compréhension pour la construction de routes et d'équipements de loisirs en forêt, alors qu'elles approuvent massivement la délimitation de réserves forestières. Leurs avis divergent sur la question du loup et de

l'ours en Suisse. Contrairement à ce qui s'est passé avec la réintroduction du lynx, seule une petite majorité de la population est prête à accepter ces deux espèces.

L'interprétation purement descriptive des réponses est complétée par une analyse de certaines corrélations. Les caractéristiques socio-démographiques n'ont qu'une influence minime sur les réponses données.

Gemäss Art. 20 des eidgenössischen Waldgesetzes ist „der Wald so zu bewirtschaften, dass er (alle) seine Funktionen dauernd und uneingeschränkt erfüllen kann (Nachhaltigkeit)“. Von einer anderen Warte aus betrachtet können diese so genannten Waldfunktionen auch als gesellschaftliche Ansprüche an den Wald beschrieben werden. Seit Mitte der siebziger Jahre sind diese Ansprüche gesamtschweizerisch nicht mehr systematisch erhoben und ausgewertet worden. Mit einem entsprechenden Auftrag an die Wissenschaft wollte das BUWAL bzw. die Eidgenössische Forstdirektion entsprechende Wissensdefizite beheben. Sie haben den zwei im Impressum genannten Instituten im Jahre 1996 den Auftrag erteilt, wissenschaftlich fundierte Grundlagen über Einstellungen und Ansichten verschiedener gesellschaftlicher Gruppen zum Wald und zur Forstwirtschaft zu erarbeiten und die Einschätzung und die Akzeptanz der neuen Waldpolitik des Bundes durch die Bevölkerung in Erfahrung zu bringen.

Mittels standardisierten Telefoninterviews wurden im Jahre 1997 rund 2000 in der Schweiz wohnhafte Personen zu den genannten Themen befragt. Dabei wurden alle drei Sprachregionen der Schweiz erfasst. Die Auswahl der Befragten erfolgte nach einem zweisufigen Zufallsverfahren. Die Ausschöpfungsquote lag bei rund 68 %, was als relativ hoch eingestuft werden kann (für Details vgl. Franzen & Wild-Eck 1998, CODEBUCH).

Der Fragebogen war thematisch in drei Hauptteile gegliedert. Die Einstiegsfragen waren zur Hauptsache dem generellen Thema Umwelt gewidmet. Die Fragen des mittleren Teiles hatten im wesentlichen den Wald, die Forstwirtschaft und die Forstpolitik zum Gegenstand. Den Abschluss bildete ein Block mit soziodemographischen Fragen.

Bei den umweltrelevanten Fragen können aus den entsprechenden Antworten insbesondere zwei Erkenntnisse gewonnen werden. Als erstes hat sich gezeigt, dass Ende der neunziger Jahre die Umweltproblematik (neben der Arbeitslosigkeit) von der Bevölkerung nach wie vor als ein wichtiges Problem wahrgenommen wird. Als zweites Merkmal kann der hohe Stellenwert der Massnahmen zum Ozon- und Klimaschutz sowie zur Bekämpfung der Luftverschmutzung genannt werden.

Bei den waldspezifischen Antworten fällt insbesondere auf, dass die Bevölkerung den Wald in erster Linie als Natur- und Erholungsraum und nur sekundär als Schutzelement oder als Wirtschaftsfaktor wahrnimmt. Weiter fallen auf: die überwiegende Zufriedenheit mit dem bestehenden Waldareal, das teilweise beschränkte forstliche Wissen, die Bereitschaft, für Schweizer Holz mehr zu bezahlen als für importiertes oder die grosse Wertschätzung der Förster. Bei der Einschätzung der öffentlichen Forstpolitik sticht die relativ hohe Akzeptanz wichtiger forstpolitischer Instrumente hervor. Das Rodungsverbot, das allgemeine Waldbetretrungsrecht, die Subventionierung vor allem von Waldpflagemassnahmen sowie entsprechende

Informationen stossen auf überwiegende Zustimmung. Besonders grosse Akzeptanz findet die Waldpflege, über deren Inhalt und Bedeutung jedoch unterschiedliche Vorstellungen bestehen. Auf weniger Verständnis stösst hingegen die weitere Ausstattung des Waldes mit Infrastrukturanlagen wie Waldstrassen und Erholungseinrichtungen, dies im Gegensatz zur Einrichtung von Wald-Naturschutzreservaten, die bei der Bevölkerung grossen Zuspruch finden. Geteilter Meinung ist die Bevölkerung hingegen bezüglich der Duldung von Wolf und Bär in der Schweiz: Im Gegensatz zum wiederangesiedelten Luchs spricht sich erst eine knappe Mehrheit der Bevölkerung für die Duldung von Wolf und Bär aus.

Neben einer rein deskriptiven Auswertung der Antworten wurden für verschiedene Einstellungen und Befunde Zusammenhangsanalysen erstellt. Dabei ergaben sich insgesamt vor allem in Bezug auf die soziodemographischen Merkmale nur wenige systematische Unterschiede bei der Beantwortung einzelner Fragen oder Themen.

Conformemente all'articolo 20 della legge federale sulle foreste, "la foresta va gestita in modo che possa adempiere le proprie funzioni durevolmente e senza restrizioni (continuità)". Considerate sotto un altro punto di vista, queste cosiddette "funzioni" del bosco possono essere descritte anche come "esigenze sociali" nei confronti dello stesso. Era dalla metà degli anni Settanta che tali esigenze non venivano più rilevate e valutate in modo sistematico e a livello nazionale. Mediante un mandato attribuito al settore scientifico, l'UFARP - nelle vesti della Direzione federale delle foreste - ha inteso colmare il deficit esistente a livello di conoscenze in proposito. Nel 1996 ha quindi conferito alle istituzioni figuranti nella sigla editoriale l'incarico di riunire elementi scientificamente comprovati, attestanti gli atteggiamenti e le opinioni di diversi gruppi sociali in materia di bosco ed economia forestale. L'obiettivo perseguito era quello di raccogliere informazioni sulla valutazione e il grado di accettazione, presso la popolazione, della nuova politica forestale adottata dalla Confederazione.

Interviste telefoniche standardizzate condotte nel 1997 hanno permesso di interrogare sui temi menzionati un campione di circa 2000 persone residenti in Svizzera. Il sondaggio ha tenuto conto di tutte e tre le regioni linguistiche del Paese. La selezione degli intervistati è avvenuta sulla base delle consuete variabili sociodemografiche (sesso, età, stato civile, livello d'istruzione, ecc.), in uso nei sondaggi d'opinione. Il tasso di sfruttamento delle risposte si è aggirato sul 68%, che può essere considerato relativamente elevato.

Il questionario era suddiviso in tre parti principali, a seconda del tema. Le domande introduttive vertevano essenzialmente su temi generali dell'ambiente. Le domande della parte centrale avevano invece come oggetto il bosco, l'economia forestale e la politica forestale. La parte conclusiva, infine, era costituita da un blocco di domande di carattere sociodemografico.

Dalle risposte alle domande incentrate sull'ambiente si possono desumere due dati fondamentali: il primo, che alla fine degli anni Novanta i problemi ambientali (accanto alla disoccupazione) sono fortemente sentiti dalla popolazione, e il secondo, che le misure di protezione del clima e di lotta contro l'ozono e contro l'inquinamento atmosferico assumono un grande valore agli occhi dei cittadini.

Per quanto riguarda le risposte specifiche sul bosco, emerge in particolare che la popolazione percepisce la foresta in primo luogo come spazio naturale e ricreativo, e soltanto secondariamente come elemento di protezione o fattore economico. Altri risultati degni di nota sono: la preponderante soddisfazione riguardante la superficie boschiva esistente attualmente, le conoscenze parzialmente limitate in ambito forestale, la disponibilità a pagare di più per il legno svizzero che non per quello importato, oppure la grande stima di cui godono i forestali. In merito alla valutazione della politica forestale, è evidente il grado di accettazione relativamente elevato di importanti strumenti istituiti in quest'ambito. Ad esempio riscontrano un ampio consenso il divieto di dissodamento, il diritto generale di accedere liberamente al bosco, il sovvenzionamento - soprattutto di misure per la cura del bosco - nonché la relativa informazione. I provvedimenti atti alla cura del bosco risultano particolarmente ben accetti, anche se in merito al loro contenuto e alla loro importanza vi sono opinioni divergenti. Di minore comprensione gode invece l'idea di "equipaggiare" maggiormente il bosco, dotandolo di infrastrutture come strade forestali e installazioni per il tempo libero che contrastano con la volontà di creare riserve naturali e forestali, le quali incontrano invece largamente il favore del pubblico. La popolazione mostra di avere un'opinione discorde per quanto riguarda la tolleranza nei confronti del lupo e dell'orso in Svizzera: contrariamente alla lince, reinsediatasi di recente nel nostro Paese, soltanto una piccola maggioranza si pronuncia in favore del ritorno del lupo e dell'orso.

Oltre a una valutazione puramente descrittiva delle risposte, si è pure cercato di analizzare la connessione tra i vari atteggiamenti e i risultati emersi. In tale contesto - segnatamente in relazione alle caratteristiche sociodemografiche - si riscontrano soltanto poche differenze sistematiche nella risposta a singole domande o temi.

According to Article 20 of the Federal Law on Forests, "Forests must be managed in a way that ensures their ability to perform their functions in an unhampered and sustainable manner (sustainability)". From another standpoint, what are described here as forest functions can also be considered social demands on the forest. These demands have not been systematically evaluated through the whole of Switzerland since the middle of the 1970s. SAEFL and the Federal Forest Direction wish to remedy the corresponding knowledge deficit by commissioning an appropriate scientific study. In 1996 the two Institutes named in the imprint were given the task of establishing scientific bases for the attitudes and opinions of various social groups on the forest and forestry and facilitating the evaluation and acceptance of the new Federal forest policy among the population.

From 1997 to 2000, standardised telephone interviews were used to question people at home throughout Switzerland on this topic. All three linguistic regions of Switzerland were included. The choice of interviewees was carried out in accordance with the usual sociodemographic variables (sex, age, marital status, educational level etc.) of representative opinion polls. The response rate was around 68%, which can be regarded as relatively high.

The questionnaire was divided thematically into three main sections. The introductory questions concerned the general subject of the environment. Those of the middle section primarily

concerned the forest, forestry and forestry policy. At the end was a block of sociodemographic questions.

The responses to the environmental questions gave two main results. The first indicated that by the end of the 1990s, environmental issues were still considered as a major problem next to unemployment. The second point was the high value given to measures to protect the ozone layer and the climate as well as the fight against air pollution.

From the questions about the forest it was particularly noticeable that the population view the forest primarily as a space for nature and recreation, and only secondarily as a protective element or economic factor. Also noteworthy: the general satisfaction with the existing forest areas, the partly restricted knowledge of forestry, the readiness to pay more for Swiss than for imported wood, and the high regard in which foresters are held. In the evaluation of public forestry policy, the relatively high acceptance of important forestry policy instruments is striking. The ban on clear-cutting, the general right of entry to forests, the subsidies for measures to tend forests and provision of relevant information, all find general agreement. Forest tending had particularly high acceptance, although there were a variety of ideas about its content and meaning. Less comprehension was shown towards the further provision of the forest with infrastructure such as forest roads and recreational areas, in contrast to the establishment of forest and nature protection reserves which was generally popular. Opinion on the tolerance to be shown towards wolves and bears in Switzerland is more divided: in contrast to the lynx, which has been reintroduced, only a narrow majority of the population were in favour of tolerating wolves and bears.

In addition to a purely descriptive analysis of the answers, correlation analyses were performed on various attitudes and results. In general, especially for sociodemographic factors, only minor systematic differences in terms of the answers to single questions or subjects were found.

Partie 1 : Démarche et méthode

Axel Franzen

1 Mandat et démarche

Après avoir élaboré un avant-projet sur la problématique des attentes sociales à l'égard de la forêt, l'OFEFP – plus précisément la Direction fédérale des forêts – a donné mandat, en juin 1996, à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne et à la Chaire de politique et d'économie forestières de l'EPF de Zurich, d'effectuer conjointement une enquête sur la question. Ce projet avait pour but d'obtenir des données scientifiquement objectives sur les points de vue et les attitudes de divers milieux sociaux à l'égard de la forêt et de sa gestion. Il s'agissait ainsi d'apprendre ce que l'on pense en général de la forêt et de la nature, mais aussi dans quelle mesure la population approuve la politique forestière menée par la Confédération.

L'élaboration de la méthode à mettre en œuvre et des questions environnementales a été confiée à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, qui a également assumé la réalisation de l'enquête. Tandis que la Chaire de politique et d'économie forestières de l'EPD de Zurich s'est chargée de formuler les questions spécifiquement forestières et d'en effectuer le dépouillement et l'interprétation. Trois collaboratrices de l'OFEFP/Direction fédérale des forêts ont suivi le projet d'un bout à l'autre.

On a tout d'abord élaboré un questionnaire écrit, lequel se basait sur deux questionnaires existants (sondage « Les Suisses et l'environnement »¹ et questionnaire COST-E3²); il a été conçu et réalisé en étroite collaboration avec des représentantes des différents services concernés du mandant et avec quelques experts externes. Il en est résulté une liste de questions portant – outre celles qui relèvent de la statistique sociale – sur les six domaines suivants :

1. Niveau de conscience et de sensibilité écologiques
2. Fréquentation de la forêt
3. Connaissances relatives à l'état des forêts suisses
4. Subvention de l'économie forestière et de l'industrie du bois
5. Chasse et tolérance à l'égard de la présence d'animaux sauvages
6. Entretien de la forêt et perception de dangers naturels

¹ Les résultats de ce sondage sont présentés dans Diekmann et Franzen (1997) et dans Franzen (1997).

² Cf. Schmithüsen, Wild-Eck & Zimmermann (1999).

Après deux tests préalables effectués fin 1996/début 1997, l'enquête téléphonique a été réalisée au cours du second semestre 1997. Le mandant a reçu les premiers résultats et un rapport provisoire au printemps 1998. Et le présent rapport final lui a été remis en mars 1999 avec le dépouillement de chaque question, l'analyse des corrélations, une première interprétation de certains résultats et le CODE-BOOK. Il est prévu de soumettre certains domaines et questions à une analyse plus approfondie.

2 Méthode de sondage

L'enquête a pris la forme d'une interview téléphonique standard, de 32 minutes en moyenne, menée en allemand, en français ou en italien. Tous les ménages choisis ont préalablement reçu une lettre annonçant cette enquête et son sujet. Deux tests ont précédé le sondage principal; le premier comportait 101 interviews en allemand dans la ville de Berne; le second, 30 interviews dans chacune des trois langues (villes de Berne, de Lausanne et de Bellinzone). On a utilisé le laboratoire téléphonique de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne. Ce laboratoire possède six postes téléphoniques d'interview et un poste de supervision, ce qui permettait de suivre pas à pas le travail des interviewers durant toute l'enquête. Steffen Niemann, Axel Franzen et Stephan Wild ont réalisé la programmation des questionnaires, le suivi du laboratoire téléphonique et assuré la formation des personnes engagées pour faire les interviews – surtout des étudiantes et étudiants de l'Université de Berne. L'enquête a duré du 1^{er} septembre au 30 novembre 1997, du lundi au vendredi entre 17h00 et 21h00. En octobre et novembre, des interviews ont été faites en plus les samedis entre 14h00 et 18h00, ainsi que quelques matins entre 10h00 et 14h00. On a réalisé en tout 2018 interviews au cours de cette période.

3 Structure de l'échantillon

Cette étude OFEFP 1998 porte sur la population résidente en Suisse de 18 ans et plus, séjournant dans notre pays au moment de l'enquête et en mesure de répondre aux questions posées dans l'une des trois langues nationales (allemand, français ou italien).³ La sélection s'est faite par tirage aléatoire en deux étapes: lors de la première on a choisi au hasard des ménages privés dans le dernier annuaire téléphonique de Swisscom (CD-ROM, version TwixTel du 1.4.1997); puis on a utilisé la méthode de l'anniversaire (l'interview se faisait, dans le ménage considéré, avec la personne de plus de 18 ans qui avait eu son anniversaire en dernier).

Afin que l'échantillon comporte un nombre suffisant d'interviews en provenance du Tessin et autorise ainsi des analyses et des comparaisons détaillées, ce canton est représenté plus que proportionnellement dans le tirage aléatoire. Les 3352 ménages choisis au hasard parmi les 3 280 515 de Suisse alémanique et romande en représentent le 0,1022%; tandis qu'avec les

³ La population sondée ne comprend que des ménages disposant d'un raccordement téléphonique. Mais comme la densité du réseau téléphonique est très élevée en Suisse, cette restriction entraîne un « déficit de couverture » négligeable.

348 ménages tessinois tirés parmi les 159 368 du canton, la proportion est de 0,2184%. Il est utile de prendre en considération cette surreprésentation du Tessin dans les analyses descriptives portant sur l'ensemble de la Suisse (voir chapitre « pondération »).

4 Taux de réponse

Il a été tiré au départ 3700 adresses (échantillon brut) pour l'enquête à effectuer. Sur ce nombre, 19,8% n'appartenaient pas à la population visée (p.ex. numéro non atteignable, adresse professionnelle). Déduction faite de ces non-réponses sans incidence structurelle, l'échantillon net totalisait 2967 adresses. Comme on a pu réaliser 2018 interviews, le taux de réponse se chiffre à 68,0%. Le tableau 1 indique le détail des causes de pertes.

Cette étude de l'OFEFP présente ainsi un taux de réponse relativement élevé, comparable à celui de l'Enquête suisse sur la population active (étude ESPA) effectuée par l'Office fédéral de la statistique.⁴ Un bon taux de réponse est particulièrement important pour la qualité des sondages publics, du fait qu'une proportion élevée de refus peut fausser les résultats de l'enquête.

⁴ L'enquête ESPA a obtenu un taux de réponse de 72% en 1996. Il faut cependant remarquer que ce sondage téléphonique permet à une autre personne du ménage de donner des renseignements sur la personne interrogée au cas où celle-ci n'est pas atteignable. C'est naturellement impossible pour une enquête d'opinion comme celle qui nous occupe ici. Par ailleurs, les interviews de l'ESPA ne prennent que 20 minutes; et l'on sait par expérience qu'une durée plus courte améliore le taux de réponse.

Tableau 1: *Echantillon et taux de réponse de l'enquête « attentes sociales à l'égard de la forêt »*

	N		%
Echantillon brut	3700		100
Non-réponses structurellement neutres:			
Numéro de téléphone erroné/inatteignable	166	22.6	
Adresse professionnelle	126	17.2	
Problèmes de communication/interview impossible à réaliser dans l'une des trois langues nationales	334	45.6	
Déménagement de la personne à interviewer	20	2.7	
Absence prolongée de la personne à interviewer	87	11.9	
Total des non-réponses structurellement neutres	733	100.0 %	19.8 %
Echantillon net	2967		100
Non-réponses systématiques:			
Pas de réponse/numéro inatteignable	194	20.4	
Numéro occupé	1	0.1	
Répondeur	51	5.4	
Pas de rendez-vous définitif	56	5.9	
Refus après un premier contact	143	15.1	
Refus par un membre du ménage (1 ^{er} contact)	27	2.8	
Refus après une seconde tentative	445	46.9	
Téléphone raccroché en cours d'interview	13	1.4	
Autres causes	19	2.0	
Total des non-réponses systématiques	949	100.0 %	32.0 %
Interviews réalisées	2018		68,0%

Tableau 2: Nombre d'interviews réalisées par région linguistique

Allemand	1422	70.4 %
Français	411	20.4 %
Italien	185	9.2 %
Total	2018	100.0 %

Il est probable que plusieurs facteurs ont contribué à ce taux de réponse élevé. Tout d'abord, l'enquête s'est faite sur une période étendue (trois mois), ce qui augmentait les chances d'atteindre les personnes visées. Ensuite, on a recontacté à la fin de l'enquête les ménages dont la personne de contact ou à interviewer avait d'abord refusé de répondre. On a en effet constaté que le refus d'une interview est souvent motivé par des raisons pratiques, de sorte qu'une deuxième prise de contact permet souvent d'obtenir l'entretien demandé. Le tableau 1 fait ainsi la distinction entre refus au premier contact et refus au second contact. Mais il n'a pas été possible d'atteindre une seconde fois toutes les personnes qui avaient refusé au premier contact, lesquelles sont ainsi classées sous « refus après un premier contact ».

5 Pondération

Le Tessin est représenté plus que proportionnellement dans l'échantillon, afin de permettre des comparaisons et des examens détaillés. Cette surreprésentation doit être pondérée pour les analyses descriptives portant sur l'ensemble de la Suisse. Au début de l'enquête il y avait dans le pays 3 439 883 ménages, dont 159 376 au Tessin; ce canton compte ainsi 4,63% des ménages domiciliés en Suisse. Dans un échantillon aléatoire simple, les 3700 adresses initiales devraient comprendre 171 adresses tessinoises. Comme nous en avons tiré 348, le Tessin est surreprésenté d'un facteur 2,04 (348/171) dans la masse de données. On pondère ce déséquilibre en appliquant aux cas tessinois le coefficient $1/2,04 = 0,49$.

L'échantillon aléatoire a été tiré de l'annuaire Swisscom (TwixTel du 1.4.1997). En règle générale, chaque ménage donne lieu à un enregistrement, de sorte que l'on obtient un échantillon *représentatif des ménages*. Comme les individus de ménages nombreux ont moins de chance de faire partie de l'échantillon que ceux de petits ménages, il convient d'appliquer un coefficient « grandeur du ménage » pour avoir un échantillon *représentatif des personnes*. Pour un ménage de m individus appartenant à la population interrogée, la probabilité d'entrer dans l'échantillon est de $1/m$. Il convient ainsi de procéder à une double pondération, en réduisant d'une part le poids relatif des sondés du Tessin (coefficient 0,49) et en augmentant de façon correspondante celui des personnes appartenant à des ménages de m individus. On procède en outre à une normalisation qui ramène l'échantillon au nombre d'individus initial. La formule de pondération est ainsi $g = 0.49^x \cdot m$, où x prend la valeur 1 lorsque la personne interrogée se trouve au Tessin, et 0 lorsqu'elle habite ailleurs en Suisse. Pour revenir au nombre

d'individus initial on utilise la formule $g_i = g \cdot N / \sum g_i$, où N représente le nombre des interviews réalisées. En règle générale, il y a ici très peu de différences entre les résultats des valeurs pondérées et ceux des valeurs non pondérées.

6 Précision des estimations

La qualité des échantillons aléatoires dépend essentiellement de deux paramètres, à savoir le taux de réponse et le volume de l'échantillon. Pour autant qu'il s'agisse d'un échantillon n'ayant donné lieu à aucune sélection (ce qui exige normalement un taux de réponse élevé), la fiabilité des résultats peut être évaluée d'après le volume de l'échantillon. Les valeurs obtenues oscillent dans une certaine fourchette par rapport à la réalité de la population considérée. Pour un intervalle global de 95%, l'intervalle de confiance d'un pourcentage obtenu se calcule par la formule $I = \hat{p} \pm 1.96 \sqrt{\frac{\hat{p}(1-\hat{p})}{N}}$; si on obtient par exemple 52,6% d'un échantillon

N de 2'018, la valeur réelle sera de $52,5 \pm 2,2$, et se situera ainsi entre 50,4% et 54,8%.

7 Comparaison avec les statistiques officielles

Pour évaluer la représentativité des données dont nous disposons, il est utile de soumettre quelques-uns des principaux paramètres sociodémographiques (sexe, âge, état civil, diplômes) à une comparaison avec les statistiques officielles (cf. Franzen & Wild-Eck 1998, CODE-BOOK). Seule la grandeur des ménages laisse apparaître des divergences importantes. Ce résultat correspond à la constatation empirique d'une sous-représentation, dans les échantillons aléatoires, des ménages d'une seule personne, plus difficiles à atteindre. C'est également le cas pour le sondage dont il est question ici: alors que l'annuaire statistique indique que 32,4% de la population domiciliée en Suisse vit dans des ménages d'une personne, cette catégorie n'est que de 24% dans notre échantillon. Cela signifie qu'en l'absence de pondération du critère « grandeur des ménages », le fait que l'on ait pratiquement davantage de chances de tirer des ménages d'une seule personne compense celui que l'on a moins de chances de les atteindre effectivement. La présente enquête montre en effet qu'en l'absence de cette pondération on obtient une distribution des principaux critères sociodémographiques (sexes, âge, état civil) qui correspond mieux à celle du recensement de la population. *Il convient donc de renoncer à pondérer les résultats selon la grandeur des ménages* et de se limiter ainsi à une pondération des interviews faites au Tessin.

On trouvera d'autres considérations techniques sur les méthodes appliquées dans le CODE-BUCH annexé au présent rapport.

Partie 2 : Dépouillement des réponses aux questions posées

Stephan Wild-Eck

Axel Franzen

1 Structure et procédé

Cette partie de notre rapport final présente, sur le mode *descriptif*, les réponses des personnes interrogées à toutes les questions portant sur *la forêt et l'environnement* (cf. annexe 2, questionnaire). Elle laisse de côté les questions exclusivement sociodémographiques, traitées dans la partie « méthode » et le CODE-BOOK qui peut être consulté à l'OFEFP ou auprès du Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales (SIDOS).

Les données exposées ici diffèrent sur deux points du CODE-BOOK (dans lequel la distribution des réponses ne fait l'objet d'aucune pondération):

1. Les informations relatives à des questions fermées⁵ ont été pondérées, de manière à compenser la surreprésentation du Tessin dans l'échantillon (cf. Franzen & Wild-Eck 1998, CODEBUCH p. 7).
2. Pour les questions ouvertes, les réponses 'autre' ont été recodées, et les distributions, présentées en fonction du nouveau codage.

L'opération de dépouillement présentée ci-après se limite à une simple description de la manière dont les personnes interrogées ont répondu à nos questions. On trouvera une analyse des corrélations et l'interprétation de ces réponses dans les parties 2 et 3 du présent rapport.

Par souci de clarté, cette partie descriptive passe en revue les questions par thème plutôt qu'en suivant leur ordre d'apparition dans le questionnaire (comme dans le CODE-BOOK). La numérotation des questions correspond toutefois à leur position dans le questionnaire.

En plus de ce regroupement thématique des questions, mention est faite à chacune d'entre elles de questions voisines afin de faciliter à nos lectrices et lecteurs l'établissement des correspondances qui les intéressent.

⁵ Les questions fermées sont assorties de réponses entre lesquelles le sujet a l'obligation de choisir.

2 Questions relatives au degré de sensibilité écologique

L'interview démarrait par une question générale: il s'agissait de nommer les principaux sujets de préoccupation auxquels la Suisse se trouve actuellement confrontée, en précisant l'importance relative de l'environnement et de sa protection. On donnait aux personnes interrogées la possibilité de désigner librement les deux domaines qui représentent de leur point de vue les plus gros problèmes.

C'est le chômage qui vient en tête pour près de 40% des personnes interrogées (tab. 3), constituant ainsi *le* grand problème aux yeux des habitants de la Suisse.

Tableau 3: Les deux principaux sujets de préoccupation en Suisse (données non pondérées, recodage supplémentaire des réponses 'autre' pertinentes, n=1815/3379); questions 3 et 4

Sujet de préoccupation	Proportion de sondés désignant ce sujet comme le principal problème	Proportion de sondés désignant ce sujet comme un des deux principaux problèmes
Chômage	38.5 %	54.2 %
Nature et environnement	11.7 %	32.0 %
Situation économique générale	10.2 %	18.3 %
Etrangers/requérants d'asile	7.8 %	14.2 %
Europe/politique étrangère	5.8 %	10.3 %
Social (AVS, caisses-maladie, etc.)	5.6 %	15.3 %
Drogues	3.6 %	8.4 %
Autres désignations, ne sait pas ⁶	16.8 %	46.8 %

Nature et environnement représentent le plus gros problème de la Suisse pour 12% des personnes interrogées, ce qui place ce thème au deuxième rang de l'ordre d'importance subjective. On trouve aux positions suivantes la situation économique générale, la problématique des étrangers/requérants d'asile, l'Europe ou la politique étrangère, ainsi que le domaine social (caisses-maladie ou pérennité de l'AVS).

⁶ Cette catégorie englobe la réponse 'ne sait pas' (problème le plus important: 2.6%; deuxième problème le plus important: 12.4%) ainsi que les réponses qui n'entrent pas dans les catégories précédentes. Autres problèmes désignés: trafic, agriculture, criminalité, insatisfaction à l'égard de la politique en général, manque de tolérance de la part des Suissesses et des Suisses, etc.

Si l'on examine ensemble les deux premiers problèmes mentionnés par les personnes interrogées, on constate que 54% de celles-ci ont placé le chômage au premier ou au deuxième rang – ce qui confirme largement sa position de problème le plus important de tous. Par ailleurs, 32% des sondés considèrent « nature et environnement » comme faisant partie des deux plus importants problèmes de la Suisse, ce qui était son rang de problème numéro 2.

D'autres sujets de préoccupation considérés comme essentiels par des parts appréciables de la population en Suisse sont la situation économique en général, la question des étrangers et des requérants d'asile, la problématique sociale de l'AVS et des caisses-maladie, ainsi que l'Europe.

Plus de 70% des interviewés estiment essentiel de protéger la couche d'ozone, de préserver le climat et de combattre la pollution de l'air (tab. 4). La population estime ainsi que ce sont les plus importantes des huit mesures de protection de l'environnement proposées.

Tableau 4: Importance de diverses mesures de protection de l'environnement (n=2014 à 2016); question 5

	très important	assez important	important sans l'être	peu important	sans importance
Protéger la couche d'ozone et le climat	76.0 %	19.2 %	2.2 %	2.0 %	0.5 %
Diminuer le bruit	28.2 %	43.1 %	12.1 %	15.1 %	1.5 %
Réduire la pollution de l'air	72.6 %	23.3 %	2.6 %	1.4 %	0.1 %
Limiter les déchets	54.0 %	37.2 %	5.0 %	3.3 %	0.4 %
Economiser l'énergie	42.7 %	45.1 %	7.2 %	4.6 %	0.4 %
Réduire la pollution des eaux	62.8 %	30.4 %	3.7 %	3.0 %	0.1 %
Protéger les sols	51.9 %	38.9 %	5.2 %	3.7 %	0.3 %
Préserver la diversité des espèces animales et végétales	64.0 %	29.6 %	3.7 %	2.3 %	0.5 %

Entre 60 et 70% des personnes interrogées trouvent qu'il est très important de diminuer la pollution des eaux et de sauvegarder la diversité des animaux et des plantes, et 50 à 60% ont le même avis concernant la limitation des déchets et la protection des sols.

Largement 40% de la population du pays considèrent qu'économiser l'énergie est très important pour l'environnement, tandis qu'à peine 30% pensent de même pour la réduction du bruit.

Un peu plus de 40% des personnes interrogées doutent que la science ne soit à même de résoudre nos problèmes écologiques sans que nous ayons à modifier sérieusement notre comportement. Et 30% pensent au contraire qu'elle y parviendra (tab. 5).

Tableau 5: Réactions à des affirmations concernant l'environnement (n=2011 à 2016); questions 9 et 76

	absolument pas d'accord	plutôt pas d'accord	d'accord et pas d'accord	plutôt d'accord	entièrement d'accord
La science moderne résoudra nos problèmes environnementaux, même si nous modifions peu notre manière de vivre.	15.1 %	28.9 %	25.6 %	22.1 %	8.3 %
En continuant comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, nous allons vers une catastrophe écologique.	4.8 %	11.5 %	11.1 %	26.1 %	46.4 %
Les gens se font trop de soucis concernant les dégâts à l'environnement que peuvent causer les progrès humains.	19.7 %	30.2 %	16.2 %	20.9 %	13.0 %
J'ai un comportement respectueux de l'environnement, même si cela me coûte davantage de temps et d'argent.	1.7 %	5.4 %	20.3 %	36.2 %	36.4 %
Selon moi, les problèmes écologiques sont largement exagérés par de nombreux défenseurs de l'environnement.	23.2 %	22.4 %	18.8 %	23.7 %	11.9 %
Presque tout ce que nous faisons dans notre monde moderne nuit à l'environnement.	9.0 %	25.0 %	21.4 %	27.8 %	16.8 %
Les politiciens font encore trop peu pour la protection de l'environnement.	4.0 %	12.8 %	16.9 %	34.2 %	32.1 %
Nous nous faisons trop de soucis pour l'avenir de l'environnement, et pas assez pour les prix et l'emploi.	18.4 %	28.0 %	24.6 %	19.8 %	9.2 %

Plus de sept personnes sur dix approuvent partiellement ou entièrement l'affirmation selon laquelle nous aboutirons à une catastrophe écologique si nous continuons dans la même voie.

La moitié des habitants de la Suisse trouvent que le niveau de préoccupation actuel concernant l'environnement est justifié; un tiers considère que ce souci est exagéré.

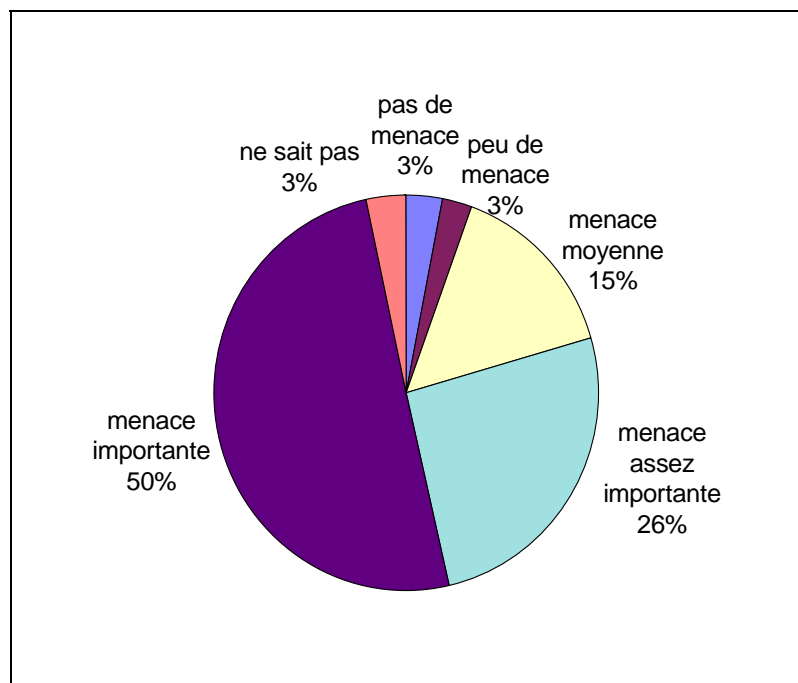
Plus de 70% des interviewés déclarent faire au moins en partie ce qui est juste pour l'environnement, même si cela leur coûte personnellement davantage de temps ou d'argent. Moins de 10% affirment le contraire.

Une petite moitié de la population ne trouve pas que le problème de l'environnement est monté en épingle de manière excessive par les écologistes; un bon tiers estime par contre que ces milieux ont tendance à exagérer dans leur appréciation de cette problématique.

Plus de 40% des personnes interrogées sont partiellement ou entièrement d'accord avec l'affirmation que « presque tout ce que nous faisons dans le monde moderne est nuisible pour l'environnement »; un tiers rejette cette assertion totalement ou en partie.

Deux tiers des habitants de la Suisse pensent par ailleurs que maintenant encore les milieux politiques n'agissent pas assez pour l'environnement. Ils sont 30% à être plus ou moins d'accord que nous nous préoccupons trop d'environnement, et pas assez des questions d'emploi et de prix; plus de 45% rejettent cette affirmation.

Figure 1: Menace 'trou d'ozone' pour l'homme et l'environnement (n= 2013); question 10

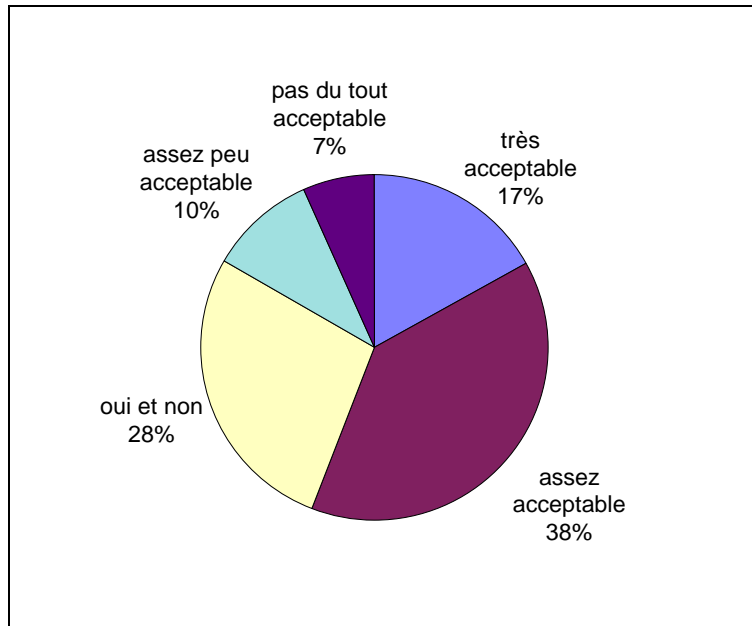


Seulement 6% de la population considèrent le trou d'ozone comme une menace inexistante ou faible pour l'homme et l'environnement (fig. 1).⁷ La moitié pense au contraire qu'il s'agit là d'une menace importante, et un quart, d'une menace assez sérieuse.

Un sixième des interviewés seraient entièrement d'accord avec des prix plus élevés pour protéger l'environnement et près de 40% seraient assez d'accord, tandis que presque 30% se montrent sceptiques et un sixième rejettent l'idée de payer plus pour l'environnement.

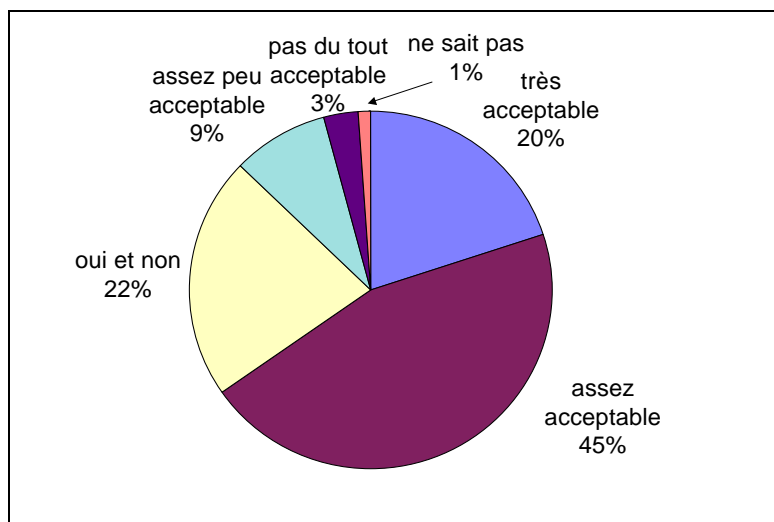
⁷ Les catégories 'ne sait pas', 'pas de réponse' ou 'autres/divers' ont été éliminées des graphiques lorsqu'elles représentent moins de 1% des réponses.

Figure 2: *Acceptation de prix plus élevés pour protéger l'environnement (n=2012); question 11*



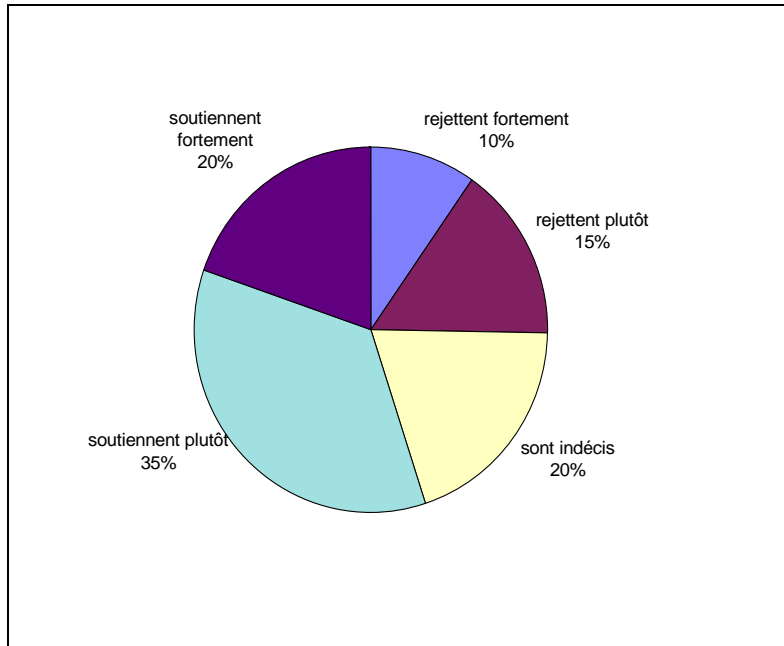
La figure 3 montre que 20% des habitants du pays trouveraient acceptable, et 45%, assez acceptable, de réduire leur niveau de vie pour protéger l'environnement; 22% se montrent sceptiques à cette idée et 12% la rejettent.

Figure 3: *Acceptation de réduire son niveau de vie pour protéger l'environnement (n=2012); question 12*



On a soumis aux personnes interrogées l'idée de résoudre le problème des changements climatiques en instaurant une taxe sur l'énergie, assortie d'une réduction simultanée d'autres taxes (fig. 4). Cette proposition est entièrement approuvée par 20% des gens, 35% la soutiennent plutôt et 20% sont indécis. Un quart de la population s'y montre plutôt ou très opposée.

Figure 4: *Instaurer une taxe sur l'énergie et diminuer en même temps les autres redevances (n=1985); question 77*



3 Questions relatives à la forêt et à son utilisation

3.1 Idées et connaissances générales concernant la forêt

En Suisse, la première idée qui s'associe spontanément au mot 'forêt' est 'l'air' (ou 'l'air frais' ou 'le bon air'), mentionnée par trois personnes interrogées sur dix. Une autre notion qui vient très souvent à l'esprit est 'la détente', suivie, dans un ordre décroissant, par 'les arbres', 'la verdure', 'les animaux', 'le calme' ou simplement 'la nature' (tab. 6).

Tableau 6: Associations spontanément suscitées par le mot 'forêt' (données non pondérées, recodage supplémentaire des réponses 'autre' pertinentes, n=4208); question 13

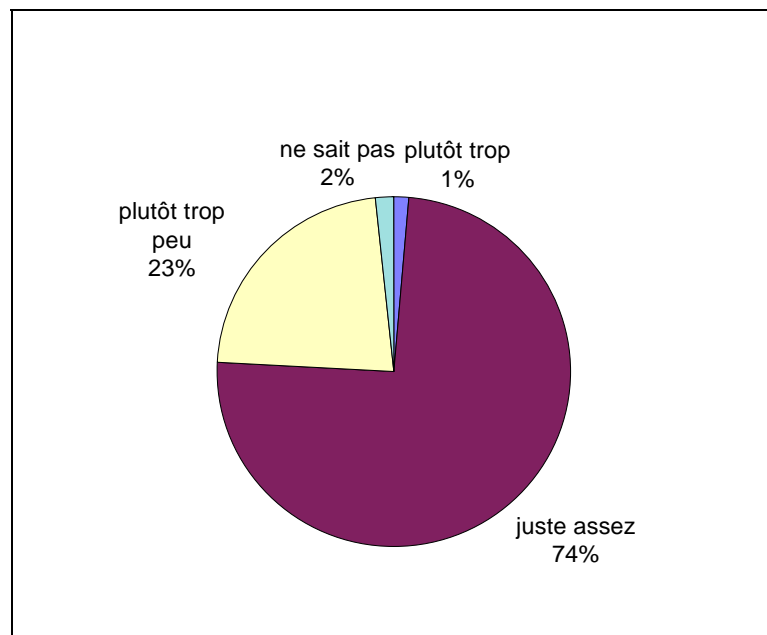
Associations suscitées par le mot 'forêt'	Proportion de sondés faisant l'association considérée
L'air (l'air frais, le bon air)	30.6 %
La détente en général	22.5 %
Les arbres	17.7 %
Le vert (la verdure)	17.2 %
Les animaux / la faune	15.4 %
Le calme / la tranquillité	14.9 %
La nature en général	14.2 %
La mort des forêts	10.0 %
La beauté	8.7 %
Se promener / marcher	7.8 %
Les plantes / la flore (sans les arbres)	6.9 %
La vie	5.4 %
L'exploitation / l'utilisation de la forêt	4.7 %
La protection	3.8 %
La liberté	3.8 %

D'autres notions – 'la mort des forêts', 'la beauté', 'se promener/marcher', 'les plantes (sans les arbres)', 'la vie', 'l'exploitation des forêts', 'la protection' et 'la liberté' – sont évoquées

moins fréquemment, mais tout de même par une proportion appréciable des personnes interrogées.

A peu près les trois quarts de la population trouvent qu'il y a juste assez de forêts en Suisse, un petit quart estime qu'il y en a plutôt trop peu, et rare est l'avis qu'il y a trop de forêts dans ce pays (fig. 5).

Figure 5: *Opinion concernant l'aire forestière (n= 2013); question 14*



Un bon quart des interviewés 'ne sait pas' quel pourcentage de la superficie du pays est recouvert de forêt (tab. 5). Les réponses données par les autres personnes vont de 0 à 80%. La moyenne⁸ se situe vers 30%.⁹ Environ 20% des réponses indiquent que moins de 20% de la Suisse sont boisés, et près de 15% que la proportion de forêt dépasse 40%.

Tableau 7: *Estimation du pourcentage de forêt en Suisse; question 15*

n	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
1981	477	28.61 %	30 %	30 %	0 %	80 %

⁸ Le tableau 7 et les tableaux analogues qui suivent indiquent trois moyennes, à savoir moyenne arithmétique, mode et médiane. La moyenne arithmétique est la notion la plus courante (somme des valeurs divisée par leur nombre); le mode est la valeur ayant la fréquence la plus élevée; la médiane est la valeur qui partage la distribution en deux parties d'égale fréquence.

⁹ Selon l'inventaire forestier national 2 (1993-1995), l'aire forestière représente environ 30% de la superficie de la Suisse.

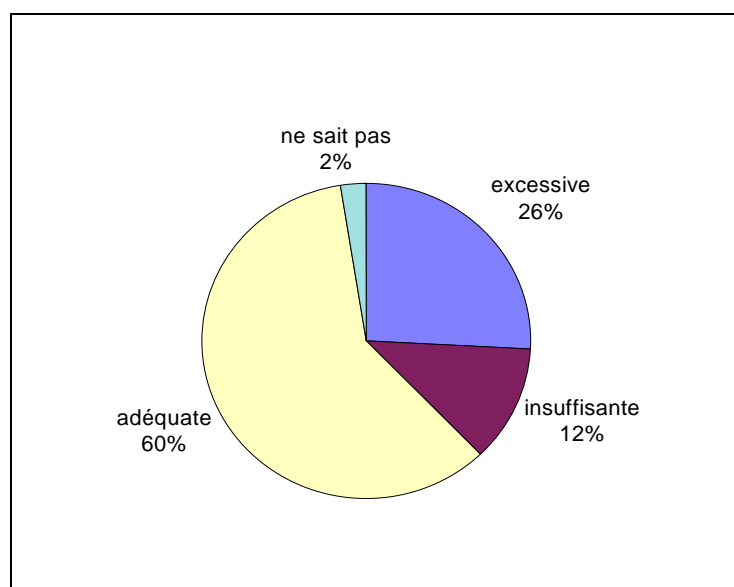
Les réponses des personnes interrogées à la question de savoir quel est à leur avis la principale fonction de la forêt suisse se répartissent en cinq catégories; plusieurs réponses pouvaient être données. On constate que 'l'air/production d'oxygène' se détache nettement des autres fonctions (tab. 8), ayant été mentionné par environ 65% des enquêtés. Entre un tiers et un quart de ceux-ci indiquent 'fonctions écologiques', 'détente' et 'fonctions de protection', qui occupent ainsi les deuxième, troisième et quatrième rang. Et seuls 13% des personnes interrogées signalent la fonction ou l'importance économique de la forêt.

Tableau 8: Principale fonction de la forêt suisse (plusieurs réponses possibles, n=3373); question 17

	Proportion de sondés mentionnant la fonction considérée
L'air / production d'oxygène	64.7 %
Fonctions écologiques (faune, flore, réserve, réservoir d'eau, climat, etc.)	33.1 %
Détente	26.9 %
Fonction de protection (contre les dangers naturels, etc.)	25.6 %
Fonctions économiques (bois, etc.)	13.1 %
Autres fonctions	5.2 %

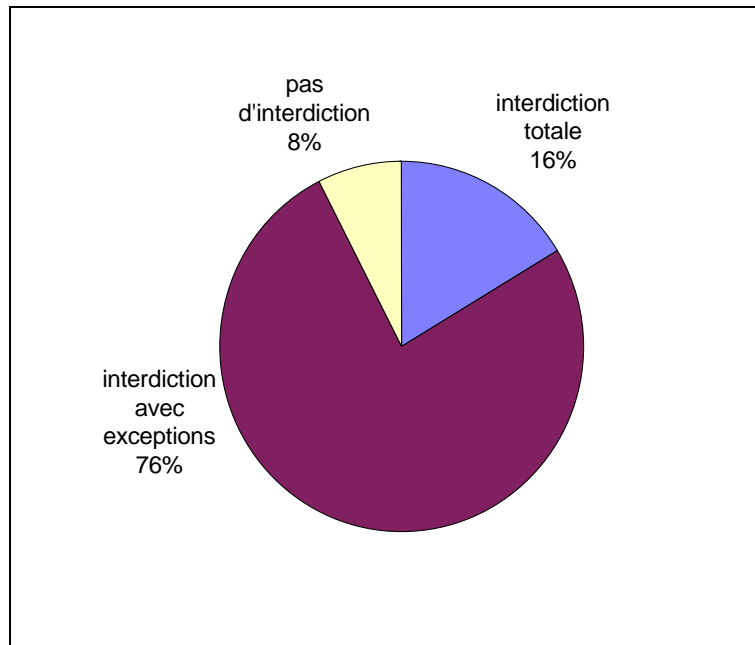
L'enquête a également porté sur la quantité de routes et de chemins forestiers (fig. 6). Une majorité de 60% considère que le réseau actuel est adéquat, un quart des sondés pense qu'il est trop dense, et un huitième, qu'il ne l'est pas assez.

Figure 6: Avis sur la quantité de routes ou chemins forestiers (n=2010); question 27



Pour ce qui est de réglementer la circulation des véhicules à moteur en forêt, les trois quarts des enquêtés préconisent une interdiction assortie d'exceptions. Une personne sur six voudrait l'interdiction totale, et 8% ne voudraient pas d'interdiction du tout.

Figure 7: Réglementer la circulation des véhicules à moteur en forêt (n=2010); question 28

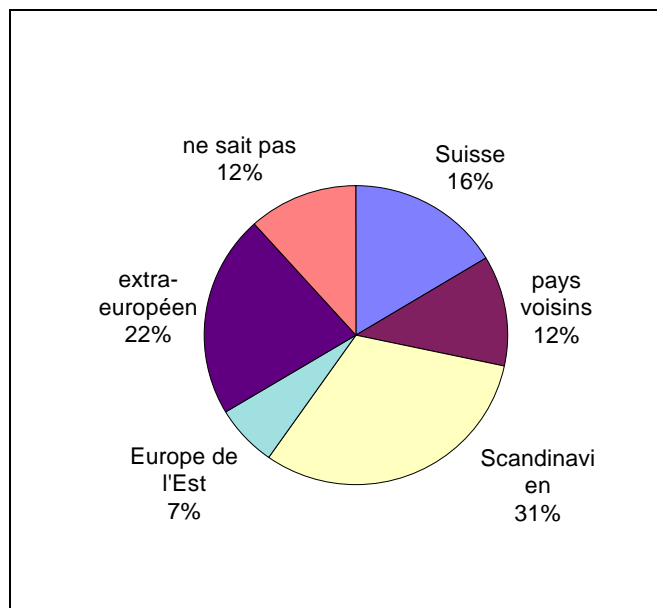


3.2 Le bois et l'exploitation de la forêt

On a demandé aux personnes interrogées d'où provient, à leur avis, la majeure partie du bois employé en Suisse. C'est la Scandinavie qui a obtenu le plus grand nombre de réponses, à savoir 31% (fig. 8). Un petit tiers des gens pensent donc que l'essentiel du bois utilisé chez nous vient des pays du Nord de l'Europe. Par ailleurs, 22% croient que la plus grande partie du bois provient de régions extra-européenne et 16% supposent qu'il s'agit surtout de bois indigène. Enfin, 12% sont d'avis que la plupart du bois vient des pays voisins, et la même proportion disent qu'ils ne connaissent pas la réponse à cette question.¹⁰

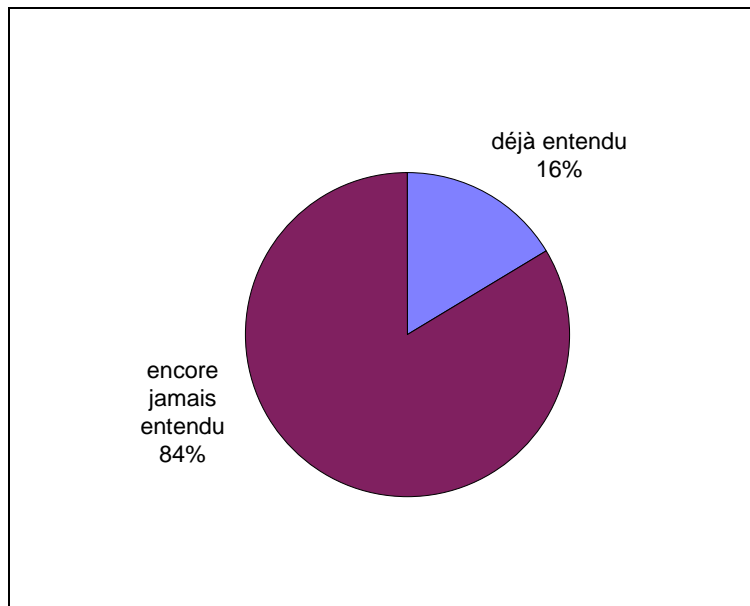
¹⁰ Selon la statistique forestière et celle du commerce extérieur, les besoins de bois brut de la Suisse sont couverts en majorité par les forêts du pays. Le taux d'autoapprovisionnement n'est toutefois que de 44% pour l'ensemble des besoins en bois (bois brut, produits semi-finis et produits finis). Le bois importé provient essentiellement des pays voisins (Allemagne, France, Autriche). Seuls 5% du bois importé en Suisse viennent des pays scandinaves.

Figure 8: Provenance de la majeure partie du bois employé en Suisse (n=2010); question 20



A la question de savoir s'ils ont déjà entendu parler de 'bois provenant d'une gestion durable', 84% des sondés répondent 'non'; 16% ont déjà entendu ce terme (fig. 9).

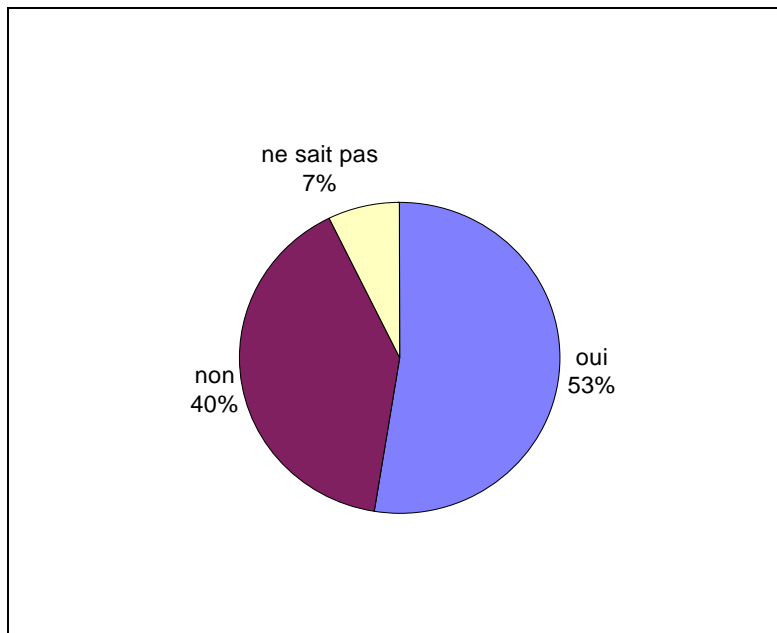
Figure 9: Personnes ayant rencontré le terme 'gestion durable' (n=2014); question 21



Afin de se rendre compte si la population, indépendamment de la notion de 'durabilité', considère que notre économie forestière applique le principe de la gestion durable, on a demandé aux personnes interrogées si elles pensent qu'en Suisse on coupe au maximum la même quantité de bois que celle qui repousse.

Comme le montre la figure 10, une faible majorité de 53% croit que les quantités de bois coupé se limitent effectivement à celles qui repoussent; 40% des enquêtés pensent que ce n'est pas le cas, et 7% ne savent pas.

Figure 10: Coupe-t-on en Suisse au maximum la même quantité de bois que celle qui repousse? (n=2010); question 22



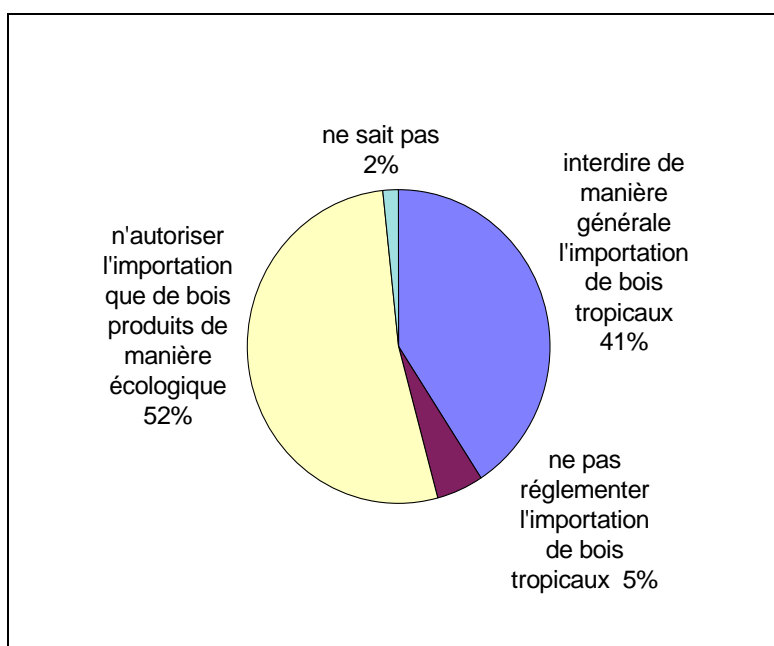
Autre question liée à l'utilisation du bois: qui devrait établir et contrôler un label certifiant que le bois provient d'une gestion forestière écologique? On propose aux personnes interrogées de donner leur avis sur sept organes de certification possibles. Quand on regroupe les catégories 'très crédible' et 'assez crédible' (tab. 9), trois des instances proposées ont l'approbation d'une majorité dépassant 65% – à savoir l'office fédéral compétent, des organisations écologistes internationales et l'organisation représentative des intérêts de l'économie forestière et de l'industrie du bois en Suisse.

Les avis sont plus hésitants en ce qui concerne les autres institutions ou organisations proposées, à savoir les fabricants, l'administration de l'UE, l'organisation représentative des intérêts de l'économie forestière et de l'industrie du bois à l'échelon européen, ou l'office gouvernemental du pays producteur.

Tableau 9: *Crédibilité de divers organes susceptibles d'attribuer des labels de 'gestion forestière écologique' (n=1991 à 2003); question 23*

Organe de certification	ne sait pas	très crédible	assez crédible	assez peu crédible	pas du tout crédible
Représentant de l'économie forestière et de l'industrie du bois en Suisse	4.7 %	16.2 %	53.3 %	25.0 %	5.6 %
Groupes écologistes internationaux	2.5 %	21.9 %	44.6 %	25.3 %	8.2 %
Office fédéral compétent	2.5 %	17.8 %	53.3 %	21.9 %	7.0 %
Fabricant	3.3 %	6.0 %	32.9 %	43.4 %	17.7 %
Administration de l'UE	5.3 %	4.7 %	34.8 %	39.7 %	20.8 %
Représentant de l'économie forestière et de l'industrie du bois en Europe	5.8 %	7.3 %	45.7 %	34.7 %	12.3 %
Office gouvernemental du pays d'origine	4.5 %	7.5 %	47.6 %	34.3 %	10.7 %

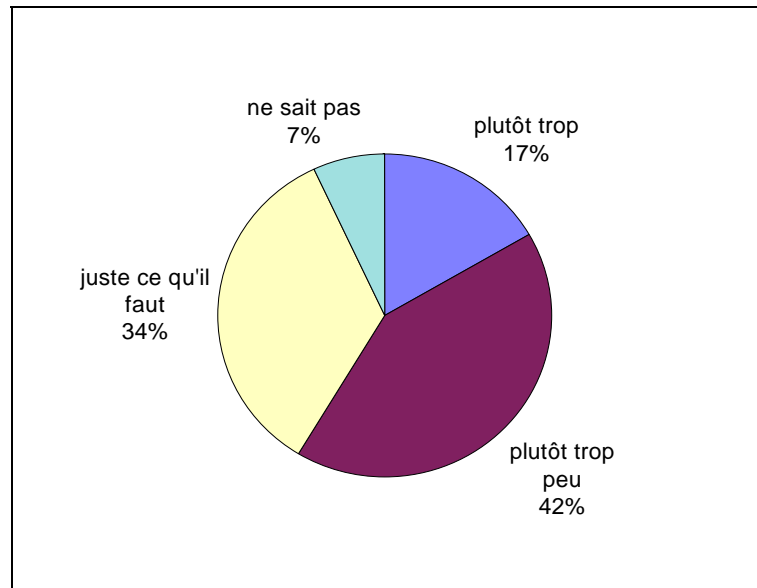
Figure 11: *Réglementer les importations de bois tropicaux (n=1958); question 24*



Face à trois propositions concernant la réglementation des importations de bois tropicaux, une petite majorité de 52% appuie 'seuls les bois tropicaux produits de manière écologique devraient pouvoir être importés' (fig. 11). Une proportion un peu plus faible de sondés (41%) serait favorable à l'interdiction totale, tandis qu'une personne sur 20 seulement pense que les bois tropicaux doivent pouvoir être importés librement.

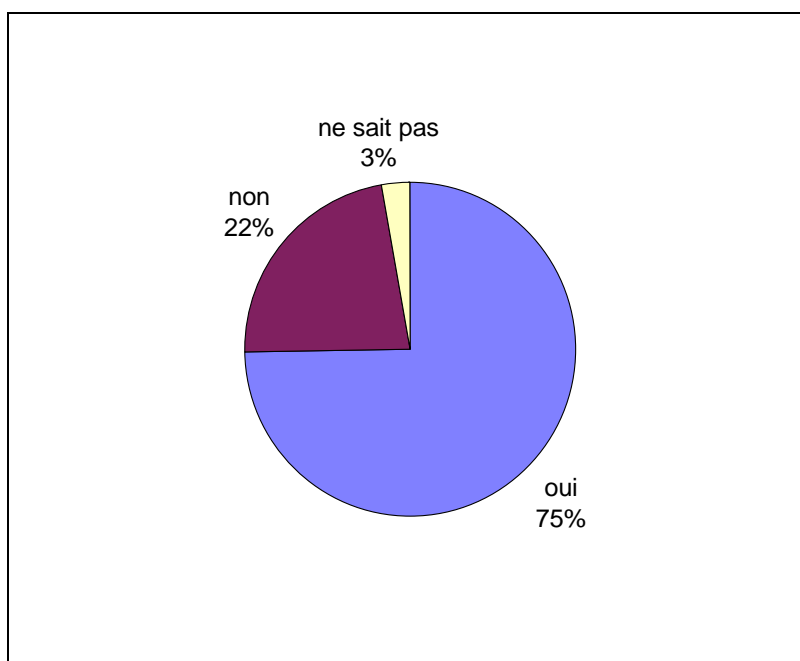
Dans le même ordre d'idées, les enquêteurs ont voulu savoir ce que la population pense des quantités de bois coupées en Suisse: 7% des personnes interviewées n'étaient pas en mesure de dire si l'on exploite trop, trop peu ou ce qu'il faut de bois (fig. 12). Un bon tiers (34%) approuve la quantité actuelle (environ 4,5 millions de m³ par année), tandis que plus de 40% de la population suisse pensent que l'on utilise trop peu le bois des forêts suisses. Inversement, une personne sur six estime que la quantité de bois exploité est excessive.

Figure 12: Volume de bois exploité dans les forêts suisses (n=2001); question 25



Autre question: la population suisse serait-elle disposée à payer davantage pour du bois suisse que pour du bois d'importation (fig. 13)? Une majorité de trois quarts approuve le principe d'un prix plus élevé.

Figure 13: Disposition à payer plus pour du bois suisse (n=1989); question 26



Deux questions portaient sur les activités et la profession de garde forestier : il s'agissait d'abord de savoir quels travaux du garde forestier la personne interrogée estime les plus importants; celle-ci pouvait donner une réponse ou plusieurs. Plus de la moitié (53%) ont indiqué 'soigner' et un peu moins de la moitié (47%) 'contrôler/surveiller' (tab. 10). Un tiers des sondés signale 'maintenir ou créer l'ordre' et à peine un sixième 'exploiter'. Les activités d'information sont rarement évoquées.

Tableau 10: Travaux les plus importants des forestiers (plusieurs réponses possibles, n=3243, non pondéré, recodé); question 64

Pourcentage de sondés mentionnant l'activité considérée	
Soigner	53.2 %
Contrôler/surveiller	47.4 %
Maintenir ou créer l'ordre	33.0 %
Exploiter	15.6 %
Informier	5.6 %

A la question de savoir s'ils conseilleraient à leurs enfants la profession de garde forestier, 75% des sondés répondent en principe 'oui', et 17% 'non' (fig. 14).

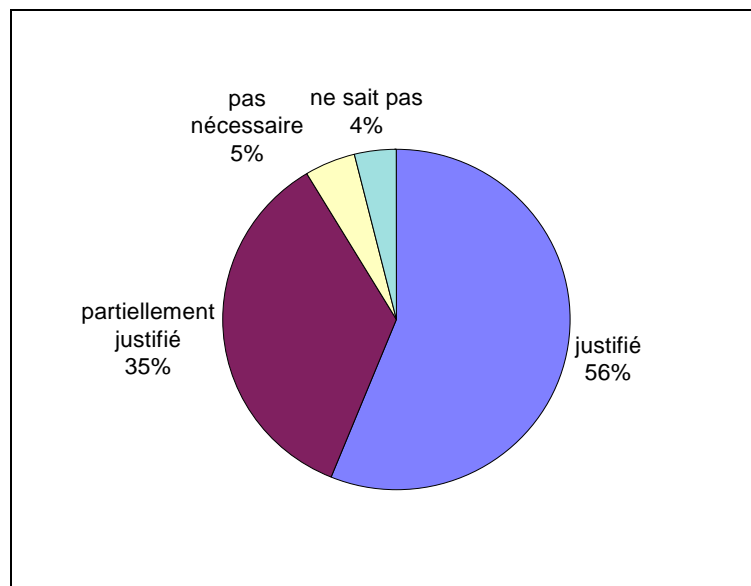
Figure 14: Conseiller le métier de garde forestier (n=1989); question 65



Une série de questions étaient consacrées à l'argent et plus particulièrement aux subventions. On commençait pas demander aux sondés s'ils trouvent les subventions pour la forêt justifiées ou plutôt superflues.

Une majorité de 56% estime qu'il est tout à fait normal de subventionner la forêt, et 35% des personnes interrogées trouvent que ces subventions sont partiellement justifiées (fig. 15); 5% les considèrent comme 'pas nécessaires' et 4% n'ont pas d'opinion.

Figure 15: Subventionner la forêt (n=1995); question 66



Dans l'hypothèse où des subventions doivent être versées de toute manière, on voudrait savoir auxquels des cinq domaines proposés il conviendrait d'attribuer ces fonds publics : 61% des enquêtés voudraient soutenir des aspects relevant des soins aux forêts, et 54% appuient la protection de la nature en forêt (tab. 11). Un peu moins (37%) mentionnent la nécessité de subventions 'pour la protection contre les dangers naturels', et 16% 'pour l'exploitation du bois'. Enfin, 9% des personnes qui ont répondu estiment qu'il faut subventionner les routes forestières.

*Tableau 11: Domaines à subventionner
(plusieurs réponses possibles, n=3555); question 67*

Pourcentage de sondés mentionnant le domaine considéré	
pour les soins aux forêts	61.3 %
pour la protection de la nature en forêt	53.7 %
pour la protection contre les dangers naturels	37.4 %
pour l'exploitation du bois	16.2 %
pour les routes forestières	9.1 %

On signale aux personnes interrogées que beaucoup d'entreprises forestières font chaque année des déficits malgré les subventions, puis on soumet à leur appréciation quatre propositions concernant les moyens susceptibles de réduire ces déficits (tab. 12).

*Tableau 12: Propositions en vue de réduire les déficits des entreprises forestières
(plusieurs réponses possibles, n=3555); question 69*

Pourcentage de sondés mentionnant la proposition considérée	
vendre plus de bois suisse	47.2 %
rationaliser les entreprises forestières	28.4 %
accroître les subventions	23.5 %
réaliser moins de travaux en forêt	13.9 %

C'est 'vendre davantage de bois suisse' qui a été la mieux accueillie des quatre propositions : 47% des personnes interrogées la considèrent comme une possibilité valable, tandis que 28% soutiennent la proposition 'rationaliser les entreprises forestières' et qu'un peu moins de 24% trouvent judicieux d'augmenter les subventions. Enfin, à peine une personne interrogée sur sept approuve l'idée de diminuer les travaux en forêt.

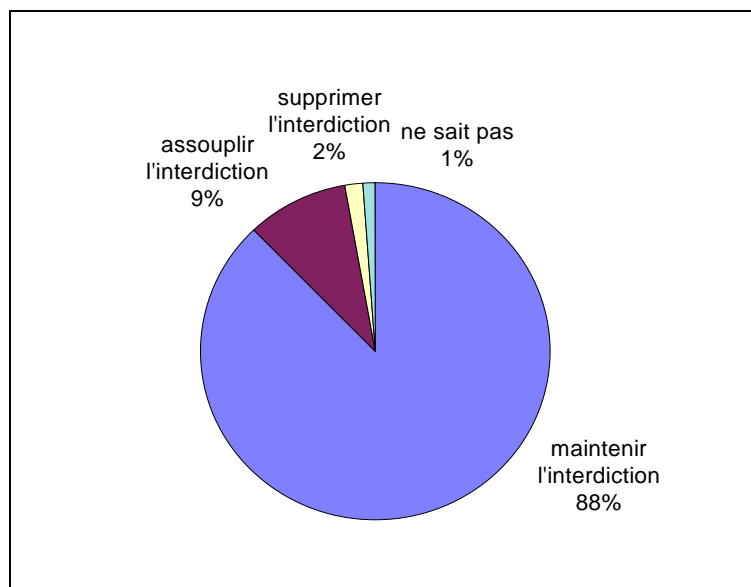
Etant entendu que toute la population peut profiter de la forêt sous une forme ou une autre (p.ex. détente, cueillette, etc.), la question se pose de savoir qui doit assumer les coûts liés à son utilisation. Les interviewés pouvaient choisir d'y donner une ou plusieurs réponses. Plus de 70% considèrent que cette charge incombe à l'Etat (ou à des collectivités publiques) (tab. 13); 30% désignent les propriétaires forestiers, 27%, les utilisateurs; enfin, une personne sur huit estime que c'est la tâche des banques et des assurances, et une sur dix, celle des organisations de protection de l'environnement (cf. aussi fig. 25, p. 54).

Tableau 13: *Prise en charge des coûts forestiers (plusieurs réponses possibles, n=3079); question 68*

Pourcentage de sondés mentionnant la catégorie considérée	
L'Etat	72.5 %
Les propriétaires forestiers	30.2 %
Les utilisateurs	27.0 %
Les banques et les assurances	12.6 %
Les organisations écologistes	10.3 %

Une dernière question liée à l'exploitation forestière porte sur l'interdiction actuelle de défricher les forêts (fig. 16). Une écrasante majorité de 88% des personnes interrogées estime que cette interdiction doit être maintenue.

Figure 16: *Interdiction de défricher (n=1995); question 75*



3.3 L'état de la forêt

L'enquête prévoyait sept questions portant sur l'état de la forêt. On constate que plus de la moitié des sondés (56%) croit que la superficie forestière a diminué en Suisse au cours des 20 dernières années (tab. 14). Un tiers est d'avis que cette superficie n'a pas changé depuis 20 ans, et 11% sont persuadés qu'elle a augmenté.

Tableau 14: Estimation générale de l'état de la forêt suisse (n=2018); question 16

	a fortement augmenté	a un peu augmenté	est restée identique	a un peu diminué	a fortement diminué
Ces 20 dernières années, la superficie forestière suisse ...	1.2 %	9.7 %	33.2 %	43.1 %	12.7 %
En ce qui concerne le nombre de plantes et d'animaux, ce chiffre ...	1.1 %	8.9 %	20.7 %	50.8 %	18.5 %
Et l'état de santé de la forêt ...	0.6 %	10.3 %	24.3 %	42.0 %	22.7 %

Près de 70% des habitants de la Suisse supposent que le nombre de plantes et d'animaux ont diminué dans ce pays au cours des 20 dernières années. Environ 20% pensent que ce nombre n'a pas changé, et 10% estiment qu'il a augmenté (tab. 14).

Le tableau 14 révèle par ailleurs que près de deux tiers des interviewés ont l'impression que l'état de santé de la forêt s'est dégradé durant les deux dernières décennies. Un quart sont d'avis que cet état est resté stable et une personne sur neuf pense que la santé de la forêt s'est améliorée.

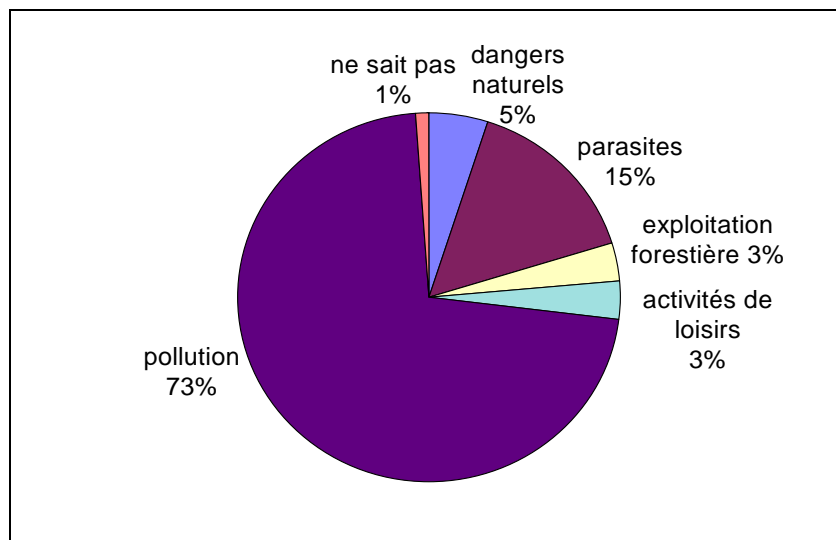
Un petit quart des personnes interrogées répond 'ne sait pas' à la question 'quel est le pourcentage des arbres considérés comme malades en Suisse?'. L'ensemble des personnes qui avancent un chiffre aboutit à une moyenne d'environ 28% d'arbres malades (tab. 15). Les valeurs extrêmes (0% et 100%) montrent que certains sondés croient qu'aucun arbre n'est atteint et que d'autres estiment que tous passent pour malades. On notera d'autre part que 28% des réponses donnent une estimation inférieure à 20% d'arbres considérés comme malades, 23% des réponses entre 20 et 29%, 23% entre 30 et 39%, et 27% des réponses 40% et plus.

Tableau 15: Pourcentage d'arbres malades en Suisse; question 60

n	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
1944	456	28.15 %	30 %	25 %	0 %	100 %

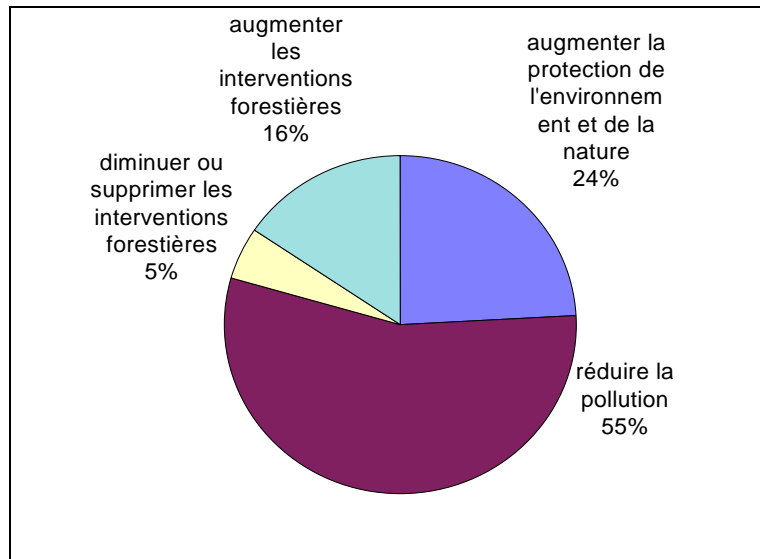
On demandait ensuite quels sont les facteurs qui influencent le plus l'état général de la forêt. Parmi les cinq réponses proposées, presque trois quarts des personnes interrogées ont mentionné la pollution de l'environnement (fig. 17), et 15%, les parasites. Peu (entre 3 et 5%) indiquent les autres causes envisagées: dangers naturels, exploitation forestière ou activités de loisirs en forêt.

Figure 17: Facteurs exerçant une influence sur l'état de la forêt (n=1955); question 61



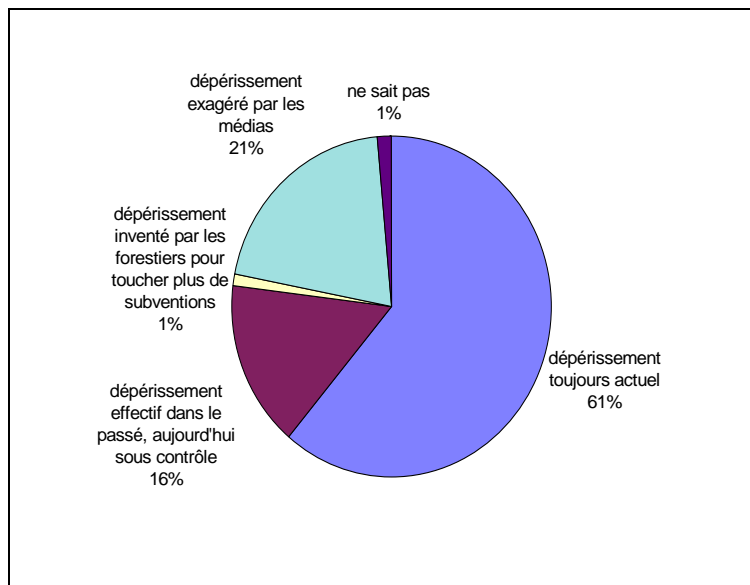
On a soumis aux sondés quatre moyens différents d'améliorer l'état général de la forêt. Plus de la moitié (55%) se montre favorable à 'moins de pollution' (fig. 18). Par ailleurs, un quart des personnes interrogées souhaite 'davantage de protection de l'environnement et de la nature', et une personne sur six préconise davantage d'interventions forestières. Enfin, 5% des personnes interrogées estiment que moins d'interventions forestières serait un moyen d'améliorer l'état général de la forêt.

Figure 18: Mesures susceptibles d'améliorer l'état de la forêt (n=1924); question 62



Durant les années quatre-vingt on parlait beaucoup de dépérissement des forêts. Aujourd'hui encore, 61% de la population suisse – confrontée aux quatre réponses proposées à ce sujet – estime que ce dépérissement existe toujours (fig. 19); tandis que 21% préfèrent la réponse 'le dépérissement a été exagéré par les médias', et 16% 'le dépérissement a existé, aujourd'hui on le contrôle'. Presque personne n'adopte l'affirmation 'le dépérissement des forêts est une invention des forestiers pour toucher plus de subventions'.

Figure 19: Evaluation du dépérissement des forêts (n=1994); question 63



3.4 Utilisation individuelle de la forêt (loisirs)

Toute une série de questions a permis d'explorer en détail comment la population du pays profite de la forêt sur le plan individuel.

On a demandé par exemple aux sondés ce qui les avait frappé positivement et négativement lors de leur dernière visite en forêt.

Les personnes qui faisaient l'enquête ont classé les réponses librement exprimées dans des catégories prédéfinies.

Les notions positives qui reviennent le plus souvent sont les 'perceptions ou impressions' (tab. 16) exprimées par 36% des personnes interrogées environ. L'état de la forêt fait également l'objet de commentaires flatteurs (28% des sondés). Nombreuses (20%) sont aussi les personnes qui font part de sensations ou émotions positives. Animaux, arbres, plantes – donc la faune et la flore – sont moins souvent évoqués quoique de manière tout de même appréciable, tandis que l'on ne parle presque jamais du bois.

Tableau 16: *Choses qui ont frappé de manière positive lors de la dernière visite en forêt (plusieurs réponses possibles, non pondéré, recodé, n=2680); question 29*

	Pourcentage de sondés mentionnant l'aspect considéré
Perceptions / impressions (fraîcheur, tranquillité, odeurs, etc.)	35.8 %
Etat de la forêt (entretien, ordre, diversité, etc.)	27.6 %
Emotions / sensations (joie, plaisir, sécurité, etc.)	20.4 %
Animaux	7.9 %
Arbres	7.7 %
Plantes	6.5 %
Bois	1.4 %
Rien de particulièrement positif	2.4 %
Autres réponses	2.6 %
Pas de réponse	20.5 % *

* Si beaucoup des personnes interrogées n'ont pas répondu à cette question, c'est parce qu'elles ne vont jamais en forêt ou qu'elles n'arrivaient pas à se souvenir de la dernière fois où elles y avaient pénétré.

Côté négatif, c'est l'aspect 'manque d'ordre / trop de déchets / trop de bois mort' qui domine; il est signalé par 37% des sondés (tab. 17). Les autres sujets de critiques sont plus rarement évoqués, le plus important étant la façon d'exploiter la forêt (10% des sondés).

Entre 3 et 8% des personnes interrogées citent comme éléments négatifs ‘dépérissement forestier / couronnes éclaircies’, ‘routes et chemins’, ‘voitures’; il est rare que l’on évoque la présence dérangeante de chiens, de gens, de vélos ou de chevaux.

Tableau 17: Choses qui ont frappé de manière négative lors de la dernière visite en forêt (plusieurs réponses possibles, non pondéré, recodé, n=2214); question 30

	Pourcentage de sondés mentionnant l’aspect considéré
Manque d’ordre/trop de déchets/trop de bois mort	37.2 %
Exploitation excessive/inadéquate de la forêt	10.1 %
Dépérissement forestier/couronnes éclaircies	7.2 %
Routes/chemins (trop nombreux, asphaltés)	4.8 %
Voitures	3.9 %
Chiens	2.1 %
Trop de gens	2.0 %
Vélos, VTT	1.7 %
Chevaux	0.6 %
Rien de particulièrement négatif	3.2 %
Autres réponses	4.5 %
Pas de réponse	32.4 % *

* Si beaucoup des personnes interrogées n’ont pas répondu à cette question, c’est parce qu’elles ne vont jamais en forêt ou qu’elles n’arrivaient pas à se souvenir de la dernière fois où elles y avaient pénétré.

Il était intéressant de savoir si la population fréquente assidûment la forêt; on a donc demandé aux personnes interrogées quelles sont leurs habitudes à cet égard en dehors des vacances, en été d’une part et en hiver d’autre part.

D’une manière générale, il s’avère que les gens vont plus volontiers en forêt durant les mois d’été qu’en hiver. On peut considérer comme des ‘habitues de la forêt’ les individus qui s’y rendent ‘presque tous les jours’, soit une personne sur sept en été et une sur onze en hiver (tab. 18). Quant aux ‘visiteurs réguliers’ qui fréquentent la forêt une ou deux fois par semaine, ils représentent en été près de la moitié des interviewés (44%), et en hiver un peu moins de 30%.

Cela signifie également que les gens qui vont en forêt au moins une fois par semaine représentent en été 58%, et en hiver 38% de la population.

Tableau 18: *Fréquentation de la forêt par la population suisse (n=2022/2021); questions 31 et 32*

	été	hiver
Presque tous les jours	13.5 %	9.0 %
Une à deux fois par semaine	44.3 %	28.9 %
Une à deux fois par mois	29.2 %	33.5 %
Moins d'une fois par mois	9.2 %	16.3 %
Jamais	3.7 %	12.2 %

On peut qualifier de 'visiteurs occasionnels' les personnes qui se rendent en forêt une ou deux fois par mois, soit un tiers des sondés en hiver, à peine 30% en été. Par ailleurs, la proportion des gens qui vont rarement ou jamais en forêt se chiffre en été à 13%, et en hiver à 29% des personnes interrogées.

Après avoir questionné les interviewés sur la fréquence de leurs visites dans les bois en été d'une part et durant les mois d'hiver d'autre part, on leur a demandé quand ils étaient allés la dernière fois en forêt.¹¹

Environ une personne sur neuf affirme être allée en forêt le jour même de l'interview¹² (tab. 19), et le même nombre indique le jour précédent; 8% répondent 'avant-hier' et 22%, 'il y a entre trois et sept jours'. C'est ainsi qu'un total de 52% des sondés sont allés en forêt durant la semaine qui précédait l'interview.

Une personne sur six n'est jamais allée dans les bois durant les deux derniers mois et fait ainsi partie des gens qui n'ont guère l'habitude de la forêt.

¹¹ On relèvera ici que cette question permet de vérifier ce qu'ont dit précédemment les sondés, en faisant une extrapolation de la fréquence des visites en forêt par l'ensemble de la population (au moment de l'interview, par exemple en été). Il conviendrait par ailleurs de se demander dans quelle mesure le fait que très peu d'interviews ont eu lieu durant le week-end a pu influencer la distribution présentée dans le tableau 17.

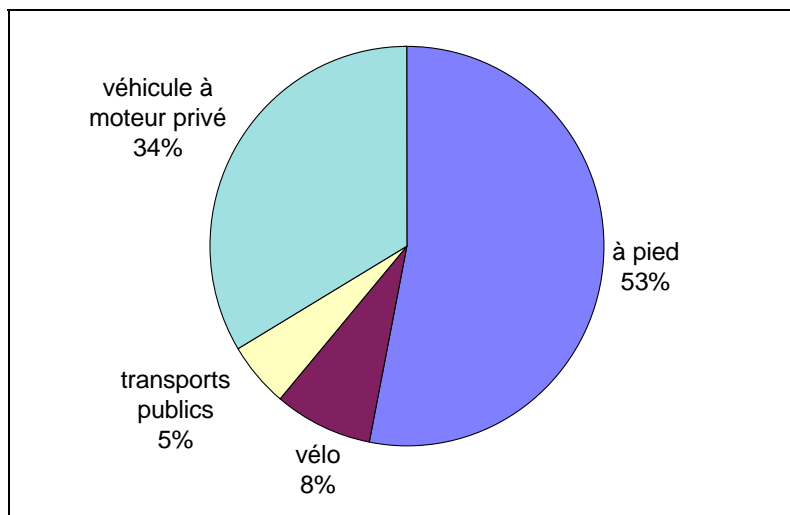
¹² Comme les interviews se faisaient le soir, on peut admettre que la plupart des personnes indiquant 'le jour même' y étaient déjà allées.

Tableau 19: Quand les sondés ont été la dernière fois en forêt (n=1981); question 33

	Pourcentage de sondés
Aujourd'hui	11.2 %
Hier	10.7 %
Avant-hier	8.1 %
Il y a 3 jours	5.7 %
Il y a 4 jours	5.1 %
Il y a 5 jours	4.9 %
Il y a 6 jours	3.1 %
Il y a 7 jours	3.5 %
Il y a 8 à 15 jours	11.1 %
Il y a 16 à 29 jours	10.2 %
Il y a 30 à 60 jours	10.1 %
Il y a plus de 60 jours	9.8 %
Ne se souvient pas de quand date la dernière visite en forêt	6.5 %

On a ensuite demandé aux personnes qui se souvenaient de leur dernière visite en forêt par quels moyens elles s'y sont rendues.

Figure 20: Moyen de transport jusqu'à la forêt (n=1821); question 34



On voit ainsi que les usagers de la forêt ont essentiellement deux manières de s'y rendre : à pied pour 53%, et avec leur véhicule à moteur pour 34% des sondés (fig. 20). Seulement 8% vont en forêt en vélo, et encore moins (5%) empruntent les transports publics.

Après la question du moyen de transport utilisé, on s'est intéressé au prix du déplacement.

Sur les 753 personnes – donc un peu plus du tiers des sondés – qui ont répondu à cette question, 133 n'étaient pas en mesure d'articuler un chiffre; ne restent donc que 620 réponses analysables, allant de 0 à 150 francs; 67 personnes indiquent n'avoir rien eu à dépenser pour ce trajet.

Tableau 20: *Coût du déplacement jusqu'à la forêt; question 35*

n *	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
753	133	8.50 Fr.	2.00 Fr.	3.00 Fr.	0 Fr.	150 Fr.

• Différents facteurs ont amenuisé cet échantillon: il a d'abord fallu déduire de l'échantillon global les personnes qui ne vont jamais en forêt et celles qui ne se rappellent pas leur dernière visite. Par ailleurs, les gens qui s'y rendent à pied ou à vélo n'ont pas l'habitude d'indiquer un prix pour ces modes de locomotion.

La valeur le plus souvent indiquée est 2 francs, et la médiane se chiffre à 3 francs. Il s'avère aussi que deux tiers des réponses se situent entre 0 et 5 francs.

Il était manifestement plus simple, pour les sondés, de donner une réponse utile à la question suivante, à savoir combien de temps il leur a fallu, la dernière fois, pour se rendre de chez eux en forêt (tab. 21). Seules 20 personnes sur 1855 y ont répondu qu'elles ne savaient pas.

Le temps requis pour effectuer le trajet jusqu'à la forêt varie entre 0 minute (distance nulle) et six heures.

Dans l'hypothèse où toutes les valeurs indiquées sont admises comme valables (même si elles sont très élevées comme les six heures susmentionnées), il en résulte une moyenne arithmétique de 19 minutes et 9 secondes. Cette valeur est peu représentative des réponses obtenues si l'on considère les chiffres nettement plus bas du mode (5 min) et de la médiane (10 min), indiquant une distribution asymétrique.

On se fera une idée plus juste de cette répartition en considérant les valeurs suivantes : 15% des personnes qui ont donné une réponse disent avoir mis moins de 5 minutes, 22% ont mis entre 5 et 10 minutes, 19% entre 10 minutes et un quart d'heure, 16% entre un quart d'heure et 20 minutes, 9% entre 20 minutes et une demi-heure, 9% entre une demi-heure et trois quarts d'heure, et 10% plus de trois quarts d'heure.

Tableau 21: *Temps requis pour se rendre en forêt; question 36*

n	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
1855	20	19'09"	5'	10'	0	360'

On demandait ensuite avec combien d'autres personnes les interviewés étaient allés en forêt ce jour-là (tab. 22).

Près d'une personne sur quatre s'y était rendue seule, et un tiers de l'échantillon, à deux. Ainsi, 57% des sondés qui se souviennent de leur dernier passage en forêt y sont allés en solo ou accompagnés d'une autre personne.

Une occurrence sur six a eu lieu à trois personnes, une sur neuf à quatre, et une sur six en groupes de cinq personnes ou davantage.

Tableau 22: A combien de personnes les habitants de la Suisse se rendent-ils en forêt? (n=1867); question 37

	Pourcentage de réponses
Seul(e)	23.9 %
A deux	33.0 %
A trois	15.8 %
A quatre	11.1 %
A cinq ou davantage	16.2 %

On a ensuite demandé combien de temps les personnes interrogées étaient restées en forêt lors de leur dernière visite, pour apprendre (tab. 23) que cette durée varie considérablement – entre 2 minutes et plus de 10 heures.

Les moyennes révèlent que la durée d'une visite en forêt se situe couramment entre une demi-heure et deux heures, observation corroborée par les valeurs suivantes : 2% de ces séjours ont duré au maximum 10 minutes, 6% entre 11 et 20 minutes, 13% entre 21 et 30 minutes, 6% entre 31 et 45 minutes, 21% entre 46 et 60 minutes, 27% entre 61 minutes et deux heures, 11% entre deux heures 1 minute et 3 heures, et 12% plus de 3 heures.

Tableau 23: *Durée du séjour en forêt; question 38*

n *	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
1855	20	106'26"	60'	90'	2'	600'

* Cinq valeurs extrêmes (plus de 10 heures) ont été préalablement exclues de l'échantillon.

On s'est ensuite intéressé aux motivations, en demandant aux sondés quel avait été le but de leur dernière visite en forêt. Le tableau 24 donne la liste des raisons qu'ils ont données, dans l'ordre de leur fréquence. 'Promenade' est de loin le motif le plus souvent invoqué (par 40% des personnes interrogées), suivi par des notions assimilables à celle de 'détente' (20%), tandis que la raison 'marche/sport/santé' se place en troisième position (20%).

D'autres mobiles apparaissant avec une fréquence appréciable sont 'nature', 'cueillette', 'air (bon, frais)' et '(son propre) chien'.¹³

Tableau 24: *Motif de la dernière visite en forêt (non pondéré, recodage de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2602); question 39*

Pourcentage de sondés indiquant le motif considéré	
Promenade	40.1 %
Détente	19.1 %
Marche / sport / santé	18.2 %
Nature	9.9 %
Cueillette	9.8 %
Air (bon/frais)	8.6 %
Chien	7.6 %
Travail	4.0 %
Pique-nique / fête	3.1 %
Enfants	1.2 %

¹³ Les motifs évoqués sont de deux ordres, à savoir une activité ou le but du séjour en forêt. Ces notions d'activité et de but ne forment pas des catégories distinctes, en ce sens que l'on peut aller en forêt par exemple pour se promener et se détendre. Il est aussi possible que la promenade n'ait pas de but spécifique ou s'associe à l'idée d'être en contact avec la nature ou de sortir le chien. On remarquera seulement qu'un interviewé mentionnera plutôt soit une activité, soit un but.

En plus des raisons de leur dernière visite en forêt, on a demandé aux personnes interrogées ce qui les pousse d'une manière générale à se rendre en forêt durant les mois d'été d'une part, en hiver d'autre part.

Les motifs indiqués sont très semblables à ceux qui se rapportent à la dernière sortie en forêt. Pour l'été, on a dans l'ordre 'promenade', 'air (bon/frais)', 'détente', 'marche/sport/santé' et 'nature' (tab. 25). En hiver les raisons sont à peu près les mêmes, sauf pour 'air' qui recule de quelques rangs (tab. 26).

Tableau 25: Motifs de sorties en forêt durant l'été (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses ,autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=3032); question 40

Pourcentage de sondés indiquant le motif considéré	
Promenade	36.1 %
Air (bon/frais)	29.8 %
Détente	24.6 %
Marche / sport / santé	17.9 %
Nature	13.7 %
Cueillette	8.4 %
Chien	6.5 %
Pique-nique / fête	4.2 %
Travail	2.8 %
Enfants	1.0 %

On remarquera que le chien constitue en toute saison un motif de sortie en forêt pour plus de 6% de la population.

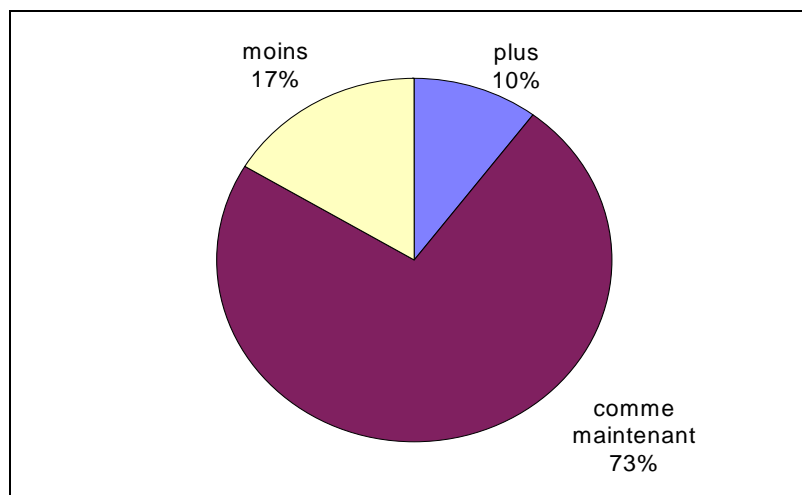
Tableau 26: *Motifs de sorties en forêt durant l'hiver (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2473); question 41*

Pourcentage de sondés indiquant le motif considéré	
Promenade	34.5 %
Détente	19.3 %
Nature	18.6 %
Marche / sport / santé	18.3 %
Air (bon/frais)	9.6 %
Chien	6.2 %
Travail	3.5 %
Cueillette	3.0 %
Neige, ambiance	3.0 %
Enfants	0.5 %

Puis, dans la perspective des activités en forêt accessibles au public, on a demandé ce que les personnes interrogées pensent des infrastructures de loisirs existantes (bancs, chemins, panneaux indicateurs ou pistes finlandaises).

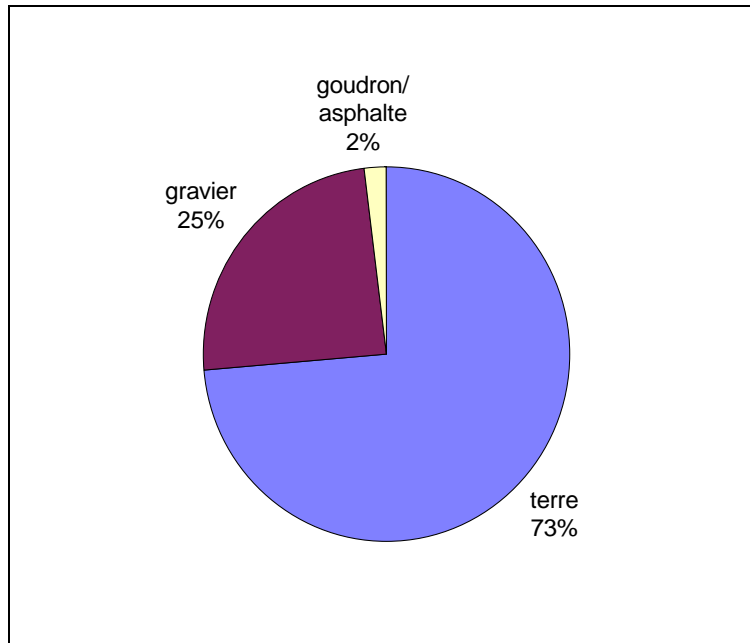
La figure 21 montre que trois quarts de la population souhaitent un statu quo des équipements de loisirs en forêt; 17% voudraient qu'il y ait moins d'infrastructures à l'intention des personnes en quête de détente, et 10% aimeraient qu'il y en ait davantage.

Figure 21: *Evolution souhaitée des équipements de loisirs (n=1860); question 42*



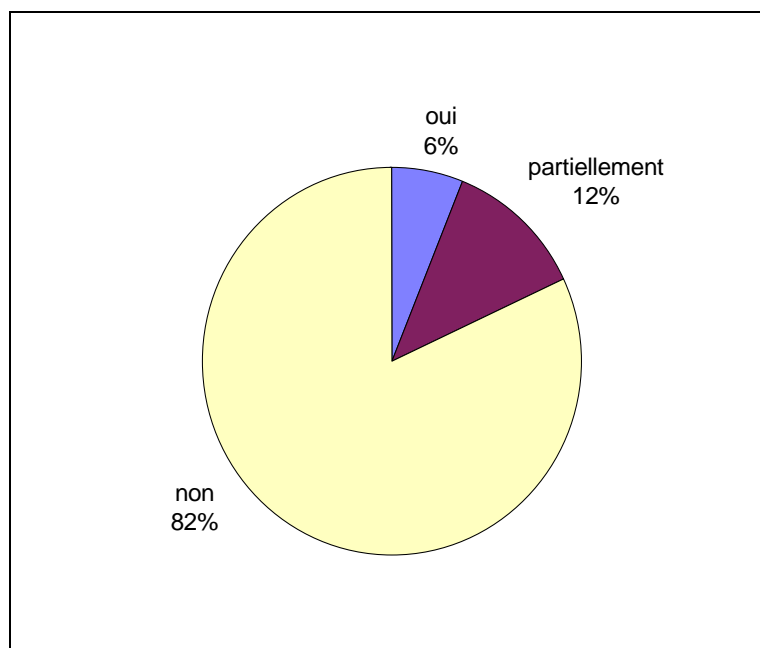
Puis on s'est enquis des goûts de la population quant au type de revêtement des routes forestières. Une nette majorité de 73% souhaite des routes en terre, un quart des interviewés préfèrent le gravier et 2% voudraient plutôt du goudron ou de l'asphalte (fig. 22).

Figure 22: *Revêtement souhaité des routes forestières (n=1851); question 43*



Quand on leur demande si, d'une manière générale, ils se considèrent comme dérangés par la présence d'autres usagers lorsqu'ils se délassent en forêt, plus de 80% des enquêtés donnent une réponse négative; 12% répondent 'partiellement', et 6% trouvent une telle présence effectivement dérangeante.

Figure 23: *Autres personnes en quête de détente en forêt: présence dérangeante? (n=1865); question 44*



Des précisions ont été demandées aux personnes que d'autres usagers de la forêt importunent au moins partiellement, et qui représentent 18% de la population. Les causes de dérangement les plus fréquentes sont les vélos/VTT et les chiens (tab. 27).

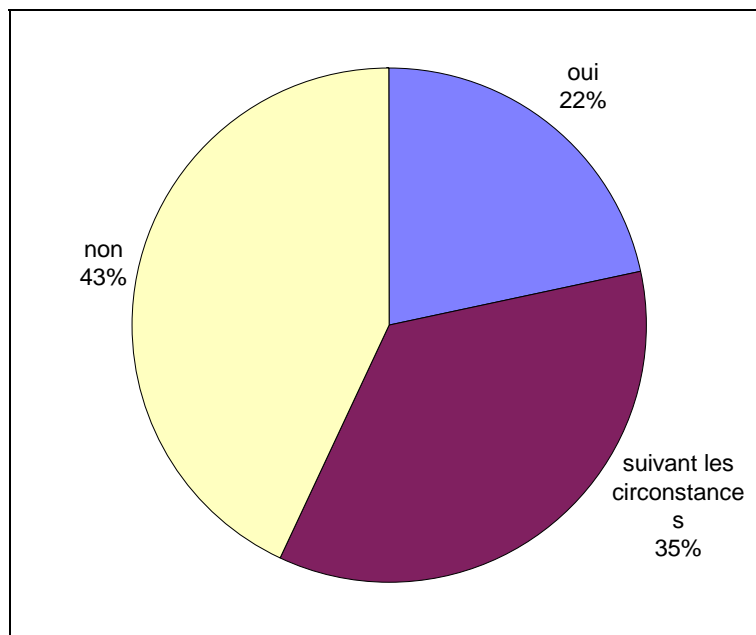
Tableau 27: Sources de dérangement en forêt (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=438); question 45

	Pourcentage de sondés mentionnant la source de dérangement considérée
Vélos, VTT	6.9 %
Chiens	2.8 %
Bruit	2.4 %
Voitures	2.3 %
Vélos-moteurs	2.2 %
Gens	1.4 %
Chevaux	1.0 %
Sportifs (autres que vélos)	1.0 %

La figure 24 fait apparaître que les usagers de la forêt n'ont pas sur celle-ci des effets nuisibles ou destructeurs aux yeux de 43% de la population du pays, alors que 22% pensent le contraire. Les 35% restants sont d'avis que 'suivant les circonstances' un danger existe que la forêt soit endommagée ou détruite par des personnes en quête de détente.¹⁴

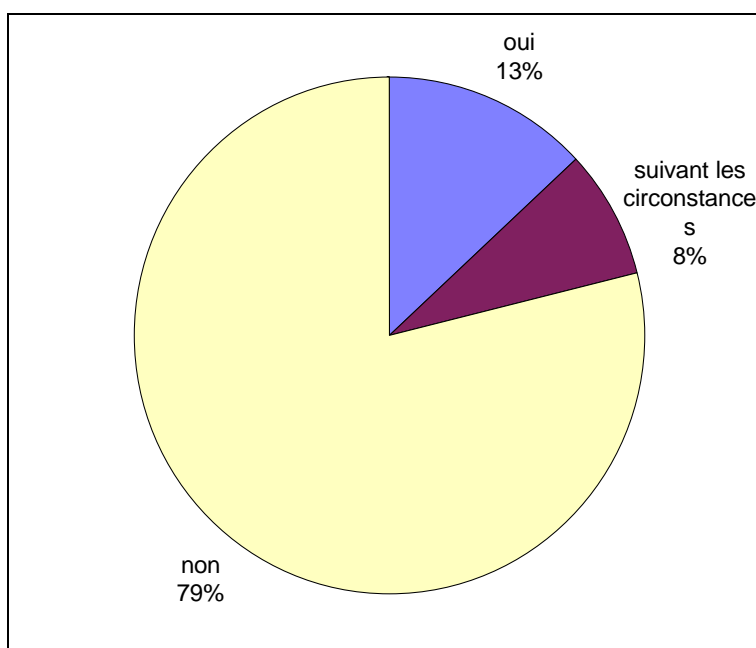
¹⁴ La figure 29 (p. 58) et le tableau 29 (p. 59) complètent l'image que se fait la population des atteintes à la forêt.

Figure 24: *La forêt peut-elle être endommagée ou détruite par des personnes en quête de détente? (n=1999); question 46*



Dans les milieux économiques l'idée a été avancée de mettre à la charge des personnes en quête de détente une partie des coûts qu'ils engendrent en tant qu'usagers de la forêt. Selon la présente enquête d'opinion, près de 80% des habitants de la Suisse rejettent le principe de cette participation financière (fig. 25), et seuls 13% l'approuvent; 8% émettent des réserves.

Figure 25: *Que penser d'une contribution financière des personnes en quête de détente à l'entretien de la forêt? (n=1986); question 47*



Sur les 21% de la population qui ne rejettent pas le principe d'une participation financière des personnes en quête de détente, un cinquième ne peuvent ou ne veulent pas articuler concrète-

ment le montant qu'ils seraient prêts à payer. Les quatre autres cinquièmes indiquent des sommes allant de 20 centimes à 100 francs par visite. Les moyennes (tab. 28) permettent de constater que 5 francs constituent à la fois une réponse fréquente et la valeur centrale de la distribution.

Tableau 28: *Disposition à payer pour une visite en forêt; question 48*

n *	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
419	86	5.97 Fr.	5.00 Fr.	5.00 Fr.	0.20 Fr.	100 Fr.

• Le n n'englobe que les 20,8% de sondés favorables au principe d'une contribution financière des usagers de la forêt (cf. question 47).

On relèvera également qu'un bon tiers (34%) des montants mentionnés se chiffrent à 2 francs ou moins; près de la moitié (46%) se situent entre 2 et 5 francs, et un cinquième dépassent 5 francs.

3.5 *Protection de la nature en forêt*

Trois questions ont été posées pour savoir si la population est favorable à la création de réserves naturelles en milieu forestier. On demandait d'abord aux personnes interrogées ce qu'elles pensent de l'idée de réserves dans lesquelles on renonce à toute forme d'exploitation du bois; puis de l'idée de réserves fermées à la pénétration du public en dehors des routes forestières; enfin, de l'idée de réserves fermées à toute pénétration en général.

Une majorité de 67% des sondés approuve le principe de réserves naturelles où l'on renonce à exploiter le bois, et 29% rejettent ce principe (fig. 26). Pas moins de 71% adoptent l'idée de forêts dont l'accès se limite aux routes et chemins existants, tandis que 27% des personnes interrogées s'opposent à ce type de réserves (fig. 27).

Les réserves dans lesquelles il est interdit de pénétrer n'ont pas l'adhésion d'une majorité : 58% de la population suisse les rejettent, contre 40% qui se prononcent pour la création de telles réserves naturelles (fig. 28).

Figure 26: *Délimitation de réserves naturelles en forêt, en renonçant à l'exploitation du bois (n=2002); question 51*

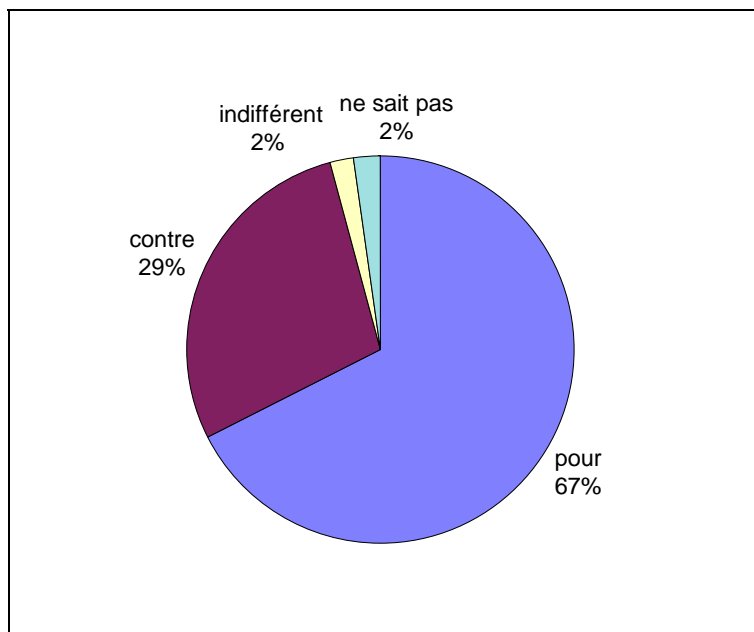


Figure 27: *Délimitation de réserves naturelles en forêt, en limitant l'accès public aux routes forestières (n=2002); question 52*

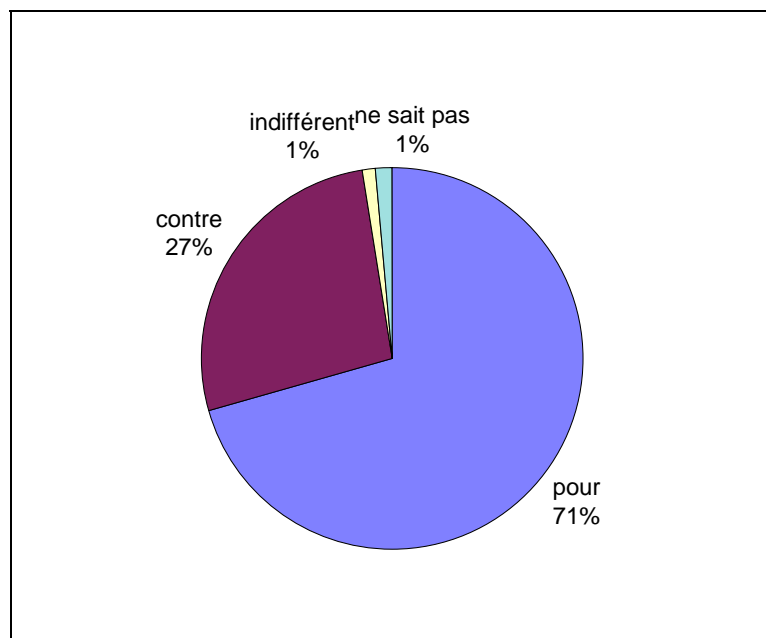
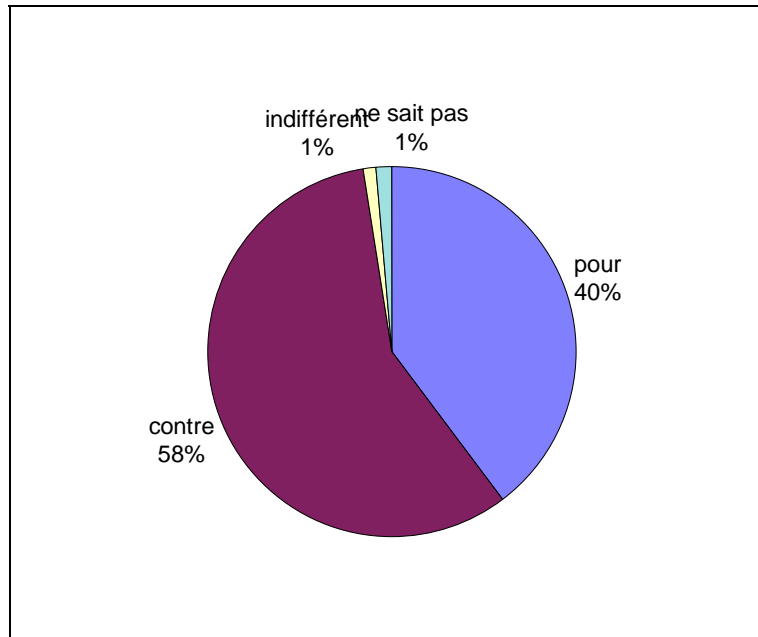


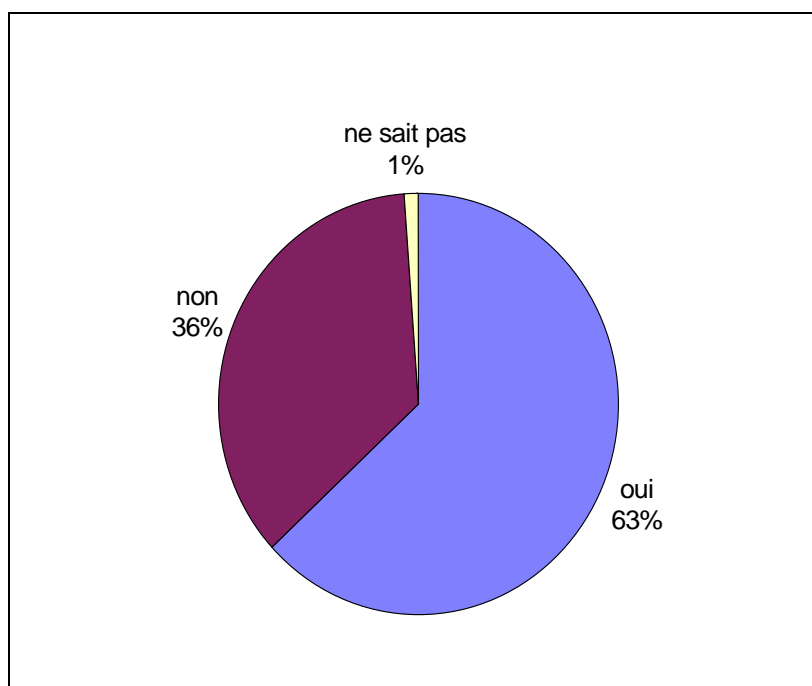
Figure 28: *Délimitation de réserves naturelles en forêt, avec interdiction générale d'y pénétrer (n=2003); question 53*



4 Questions relatives aux animaux et à la chasse

Partant de la constatation que la forêt est le milieu naturel de nombreuses espèces animales, on a demandé aux personnes interviewées si elles estiment ce milieu menacé d'une manière ou d'une autre. Les réponses ont été affirmatives à hauteur de 63%, et négatives dans la proportion de 36% (fig. 29).

Figure 29: *La forêt est-elle menacée dans sa fonction de milieu naturel d'espèces animales?* (n=2004); question 49



Lorsque les personnes estimant le milieu naturel 'forêt' menacé sont interrogées sur la nature du plus grand danger et qu'on leur propose cinq facteurs à choix, il en ressort très nettement trois plus ou moins à égalité (entre 25 et 30% des réponses): activités de loisirs en forêt, pollution de l'environnement et infrastructures en forêt (tab. 29).

Tableau 29: Sources de danger pour la forêt (données pondérées, recodage de réponses 'autre' pertinentes, une seule réponse possible, n=1261); question 50

Pourcentage de mentions du danger considéré	
Activités de loisirs en forêt	28.9 %
Infrastructures en forêt (transports et autres)	26.7 %
Exploitation du bois	7.0 %
Chasse	3.5 %
Pollution de l'environnement	27.9 %
Autre *	5.3 %
Ne sait pas	0.7 %

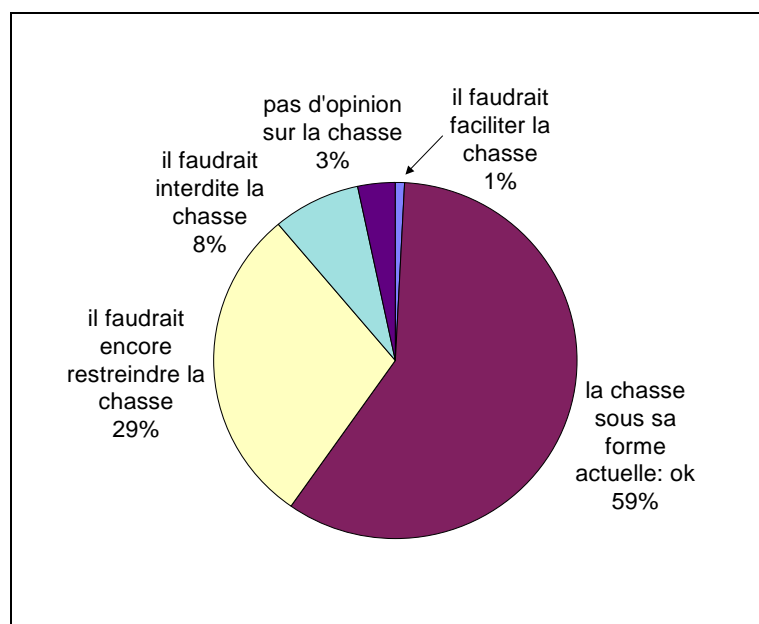
* Dont environ la moitié 'l'ensemble de ces facteurs' ou 'l'homme en général'

Peu de gens considèrent en revanche l'exploitation du bois ou la chasse comme des menaces pour la forêt en tant que milieu naturel.

Il s'agissait ensuite de savoir ce que la population pense de la chasse : on a proposé aux interviewés quatre affirmations sur l'attitude à adopter dans ce domaine en Suisse, en leur demandant de choisir celle qui correspond le mieux à leur opinion.

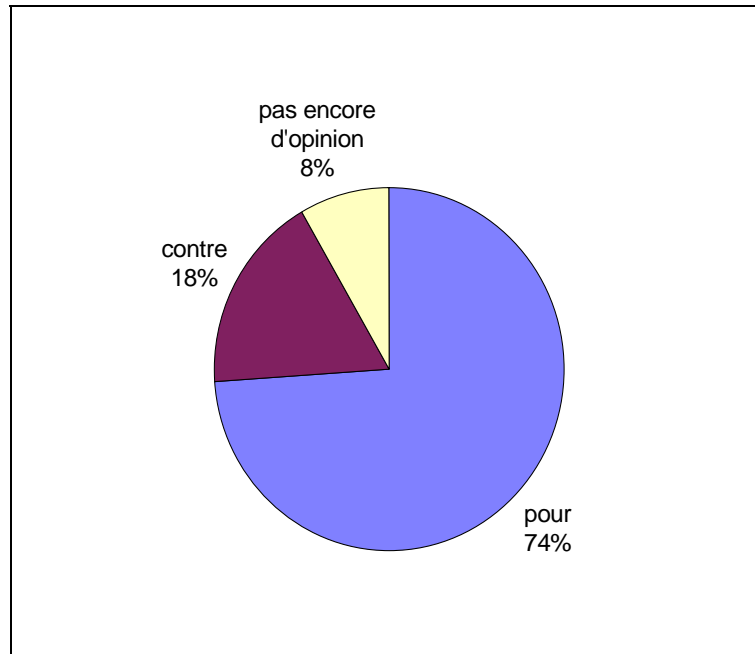
Une majorité de 59% approuve la réglementation actuelle, 29% se prononcent pour une restriction et 8% voudraient interdire la chasse. Il n'y a que 1% de sondés favorables à une libéralisation (fig. 30).

Figure 30: Opinions concernant la chasse en Suisse (n=1986); question 54



L'enquête comportait trois questions sur l'immigration en Suisse de grands prédateurs. On a demandé aux personnes interrogées si elles toléreraient la présence de lynx, d'ours et de loups sur notre territoire.

Figure 31: Tolérer la présence du lynx (n=1999); question 55



L'idée de tolérer l'immigration de carnivores sauvages a l'adhésion d'une majorité pour les trois espèces mentionnées; elle est de 74% pour le lynx (fig. 31), de 52% pour l'ours (fig. 32) et de 57% pour le loup (fig. 33).

Figure 32: Tolérer la présence de l'ours (n=2000); question 55

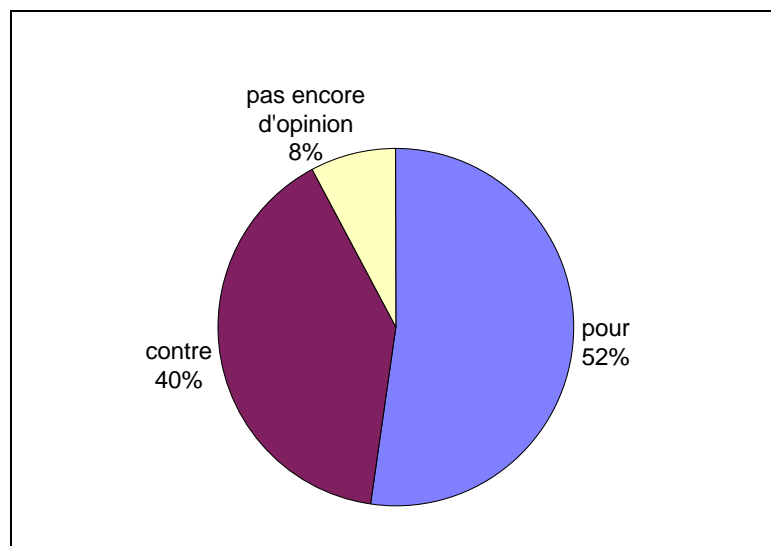
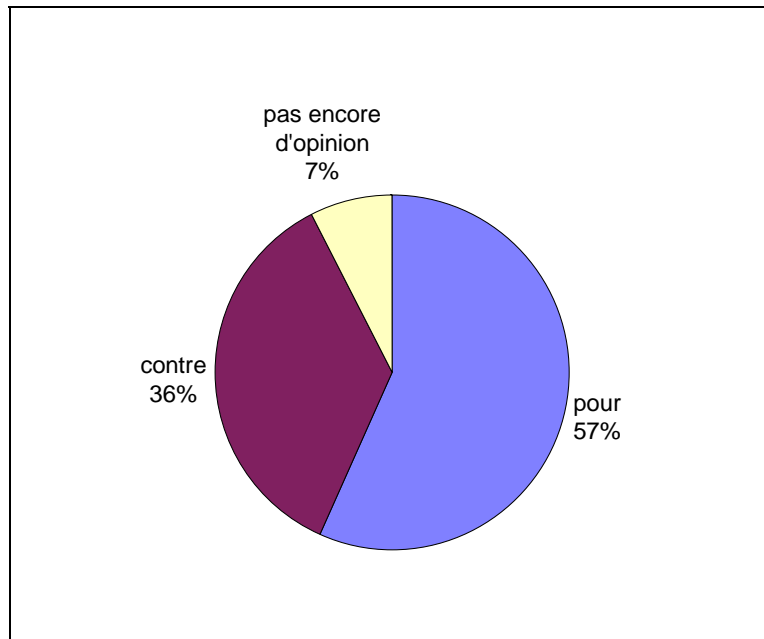


Figure 33: Tolérer la présence du loup (n=1997); question 55



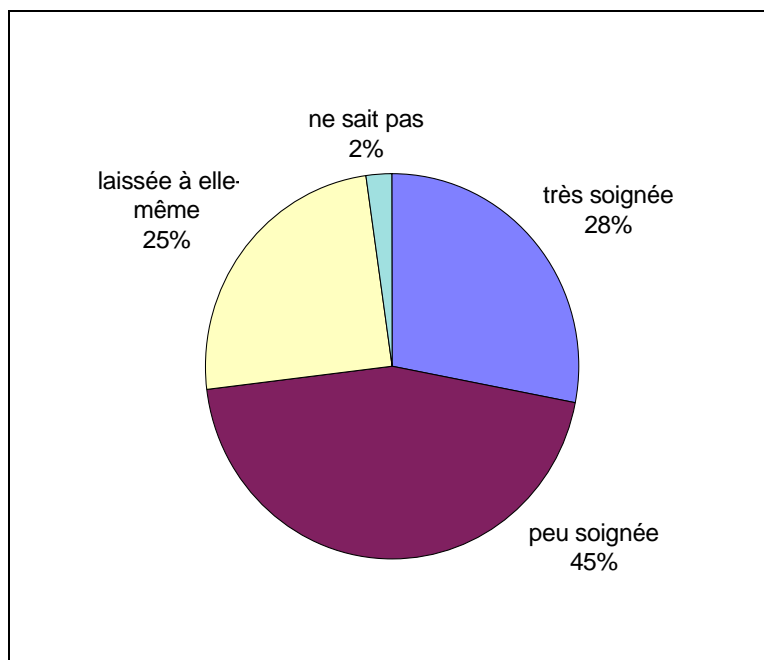
5 Questions sur l'entretien des forêts et les dangers naturels

Plusieurs questions visaient à sonder l'opinion de la population sur la problématique 'entretien de la forêt'.

Il s'agissait d'abord d'obtenir l'avis des interviewés sur ce que doit être l'état d'entretien d'une forêt bien adaptée aux fonctions qu'elle est censée remplir; on leur a proposé trois réponses à choix.

Une proportion de 45% des personnes interrogées estime qu'une forêt 'peu soignée' est le mieux à même de remplir ses fonctions; 28% pensent que la forêt doit être 'très soignée', et 25%, qu'il vaut mieux une forêt 'laissée à elle-même ou à la nature' (fig. 34).

Figure 34: *Quelle forêt remplit le mieux ses fonctions ? (n=2008); question 18*



On a demandé aux sondés ce qu'ils entendent par 'forêt soignée', quelle doit être son apparence. Il s'agissait d'énumérer les caractéristiques d'une forêt correctement entretenue.

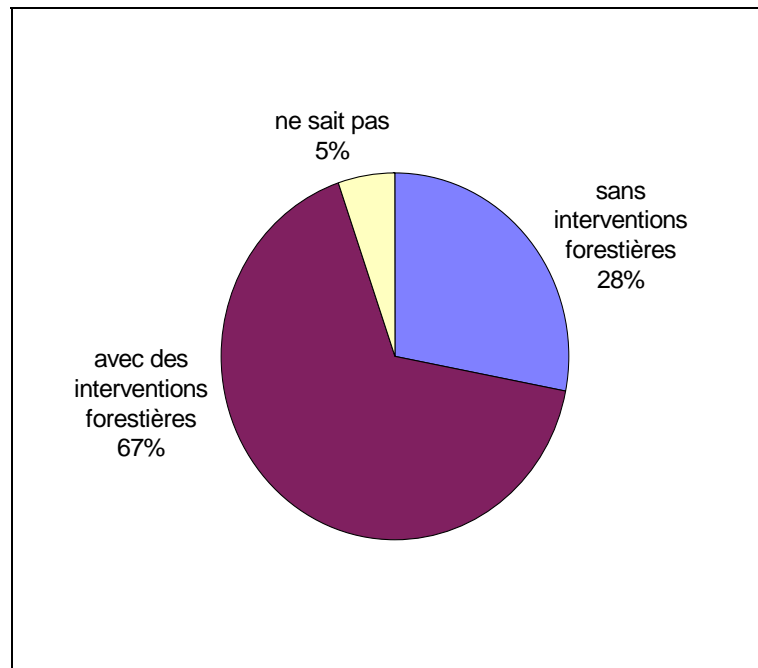
Environ 30% mentionnent la caractéristique 'rangée', entre 20% et 26% qualifient une forêt soignée de 'propre', 'soignée' (un pléonasme bien sûr!), 'sans déchets' et 'ordonnée'. Entre 9% et 12% des enquêtés indiquent 'variée', 'laissée à elle-même' et 'naturelle' (tab. 30). Moins de 8% retiennent les qualificatifs restants.

Tableau 30: Apparence d'une forêt soignée, (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=4307); question 19

Pourcentage de sondés énonçant le qualificatif considéré	
rangée	30.5 %
propre	25.4 %
soignée	24.1 %
sans déchets	22.9 %
ordonnée	20.0 %
variée	11.5 %
laissée à elle-même	10.2 %
naturelle	9.5 %
plantes et animaux	7.5 %
sous-bois et haies	5.4 %
diverse	4.4 %
verte	3.4 %
sauvage	2.8 %
beaucoup de vieux bois	2.3 %

Une des questions visait à savoir comment la population s'imagine une forêt qui offre la meilleure protection possible contre les dangers naturels. On a demandé concrètement si la meilleure solution est une forêt *avec* ou *sans* interventions forestières; 67% des sondés ont répondu 'avec', et 28%, 'sans' interventions; et 5% ont déclaré qu'ils ne savaient pas (fig. 35).

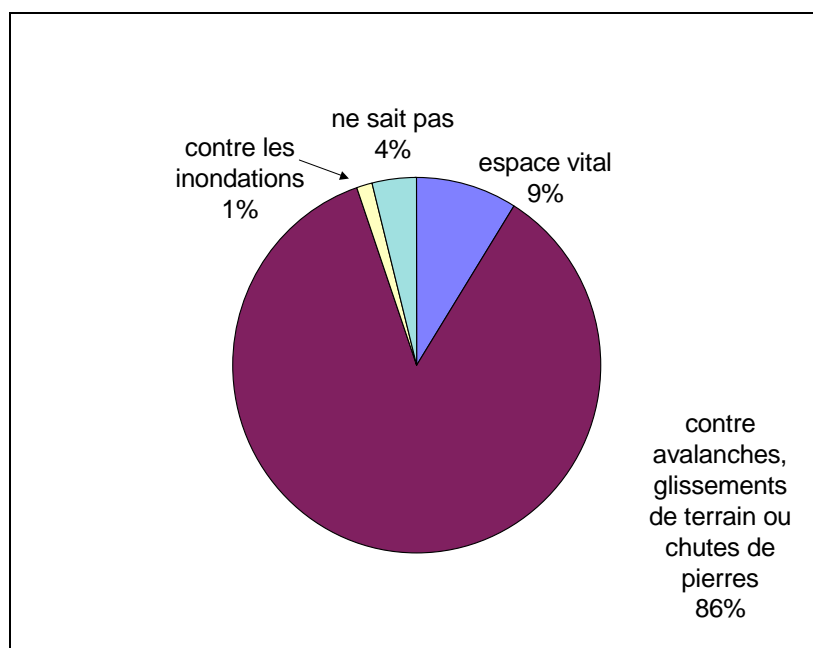
Figure 35: *Quelle forêt offre la meilleure protection contre les dangers naturels ? (n=1990); question 70*



Les interviewés ont ensuite été interrogés sur les raisons pour lesquelles on soigne les forêts de montagne et on procède même à des reboisements. Il y avait trois réponses à choix (fig. 36).

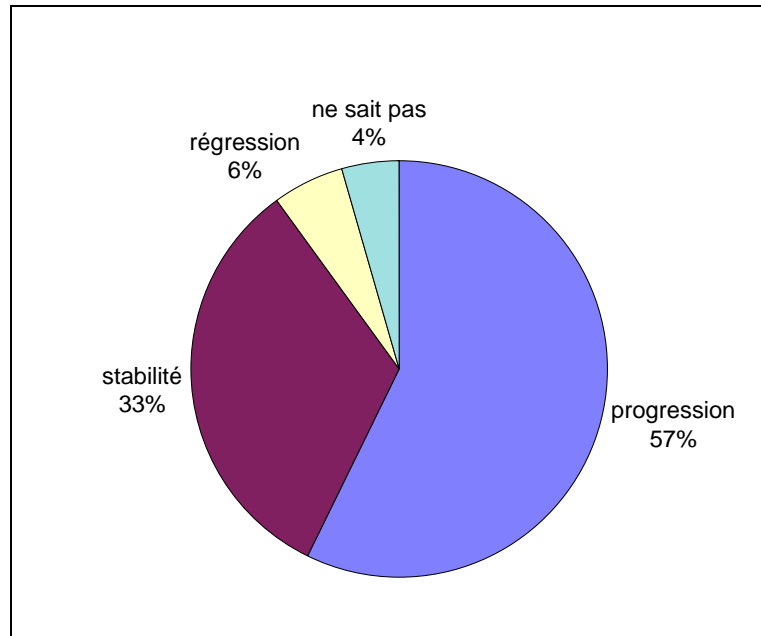
Une majorité de 86% répond 'protection de l'homme contre les avalanches, les glissements de terrain ou les chutes de pierres', 9% choisissent 'protection de la nature en tant qu'espace vital', 1% 'protection contre les inondations' et 4% disent ne pas savoir.

Figure 36: *Pourquoi soigne-t-on la forêt en montagne ? (n=1999); question 71*



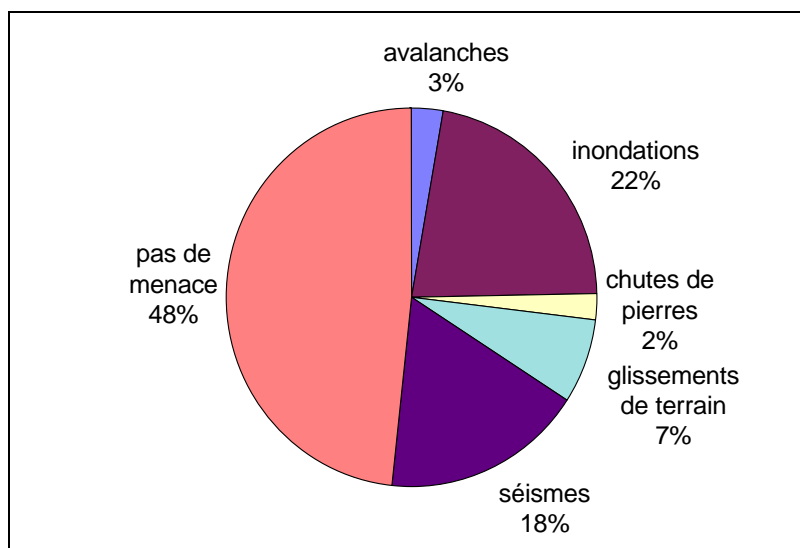
Plusieurs questions portaient sur les dangers naturels: on a d'abord demandé aux sondés comment ils voient l'évolution future des dangers naturels en Suisse : 57% pensent que ces dangers augmenteront dans les années à venir, 33% estiment que la fréquence des catastrophes ne changera pas et 6% prédisent une diminution (fig. 37).

Figure 37: Evolution future des dangers naturels en Suisse (n=1987); question 72



Puis on a demandé aux interviewés 'quel danger naturel menace le plus votre lieu d'habitation ?' Une petite moitié des personnes interrogées estime que leur localité n'est exposée à aucune menace naturelle (fig. 38). Par ailleurs, les dangers le plus souvent évoqués sont les inondations (22%) et les tremblements de terre (18%), tandis que 7% des sondés mentionnent les glissements de terrain, et 2% les chutes de pierres.

Figure 38: Danger naturel le plus menaçant pour le lieu d'habitation (n=1985); question 73



Les personnes estimant que leur lieu d'habitation est exposé à une menace particulière ont été interrogées sur les occurrences probables du danger en question au cours des dix années à venir : 45% d'entre elles pensent qu'un tel événement ne se produira pas dans les dix prochaines années, 26% supposent qu'il surviendra une fois, et 19%, plusieurs fois; 5% déclarent ne pas savoir et 5% ne donnent pas de réponse concrète (tab. 31).

Tableau 31: Nombre d'occurrences d'un danger naturel au lieu d'habitation; question 74

	Pourcentage de sondés
En principe pas de danger naturel pour le lieu d'habitation	47.9 %
Ne sait pas s'il existe un danger naturel pour le lieu d'habitation	1.6 %
Aucune occurrence d'un danger naturel dans les dix prochaines années	22.7 %
Une occurrence dans les dix prochaines années	13.2 %
Plusieurs occurrences dans les dix prochaines années	9.7 %
Ne sait pas combien de fois ce danger se concrétisera dans les dix ans à venir	4.9 %

6 Questions relatives aux informations sur la forêt

Qu'en est-il du niveau d'information des habitants de la Suisse, de leurs habitudes et de leurs souhaits dans ce domaine ?

C'est dans des journaux et des revues qu'une petite moitié des sondés trouvent la plupart de leurs informations concernant la forêt. D'autre part, 30% environ des personnes interrogées indiquent la télévision comme principale source d'informations (tab. 32). L'ensemble journaux/périodiques/TV sont donc les vecteurs de loin les plus importants. Seule une petite minorité de la population s'informe surtout par la radio ou dans des livres.

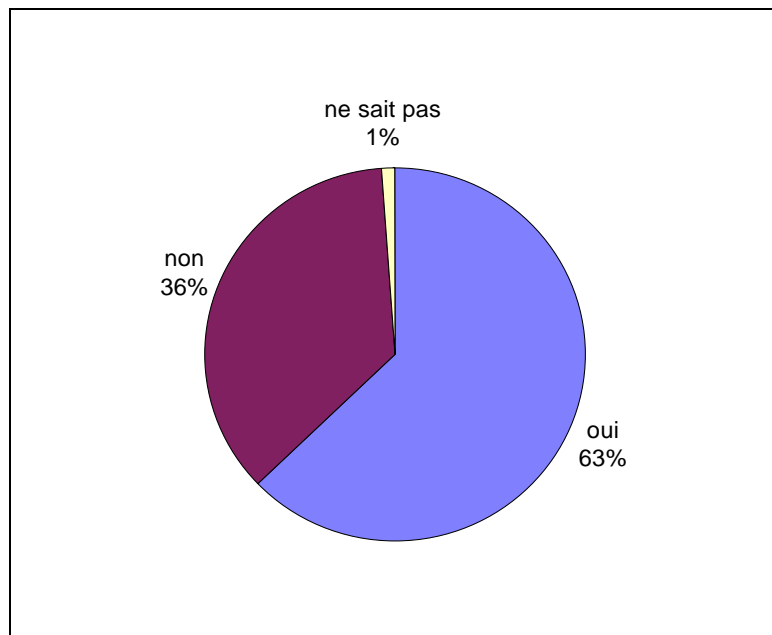
Tableau 32: Médias utilisés pour s'informer sur la forêt (données pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, une seule réponse possible, n=2001); question 56

Pourcentage de sondés donnant la réponse considérée	
Journaux / magazines	46.8 %
Revue spécialisée	7.9 %
Livres	2.0 %
Brochures spéciales	2.1 %
Radio	4.9 %
TV	28.6 %
Autre *	3.6 %
Ne sait pas	3.3 %

• Quelques exceptions mises à part, ces interviewés mettent en avant leurs contacts personnels ainsi que leurs expériences et leurs observations sur le terrain.

Les personnes estimant qu'il faudrait diffuser davantage d'informations sur la forêt représentent 63% des personnes interrogées; 36% trouve que cela n'est pas nécessaire (fig. 39).

Figure 39: Devrait-on informer davantage sur la forêt ? (n=1997); question 57



Aux personnes qui souhaiteraient en apprendre davantage sur la forêt, on a demandé ensuite de qui devrait provenir ce surcroît d'informations.

Les autorités forestières viennent en tête: trois interviewés sur dix souhaitent que ces instances diffusent davantage d'informations (tab. 33). Radio et TV sont également citées par beaucoup de gens (près d'un quart des sondés), de même que les journaux et les magazines (18%). Des sources mentionnées plus rarement mais encore dans des proportions appréciables sont les enseignants (9% des sondés) et les organisations de protection de la nature (7%).

Tableau 33: De qui les personnes souhaitant davantage d'informations sur la forêt voudraient-elles les obtenir ? (plusieurs réponses possibles, n=2805); question 58

Pourcentage de sondés désignant la source considérée	
Autorités forestières	30.6 %
Radio / TV	23.4 %
Journaux / magazines	18.1 %
Enseignants	9.1 %
Organisations de protection de la nature	7.4 %
Revue spécialisée / livres	3.7 %
Autres *	2.3 %

* Par exemple milieux scientifiques, propriétaires forestiers, etc.

Les sujets liés à la forêt sur lesquels la population voudrait être mieux informée sont principalement les interactions écologiques (23% des interviewés), la faune (19%), l'exploitation et les aspects économiques (13%), la flore (12%) ainsi que les relations homme-forêt (12%) (tab. 34).

Tableau 34: Sujets que voudraient voir traiter les personnes souhaitant davantage d'informations sur la forêt (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2083); question 59

Pourcentage de sondés mentionnant le sujet considéré	
Interactions écologiques	23.4 %
Animaux / faune	19.5 %
Exploitation et aspects économiques	12.8 %
Plantes / flore	12.1 %
Relations homme-forêt	11.8 %
Santé / état de la forêt / dépérissement	8.4 %
Arbres	7.6 %

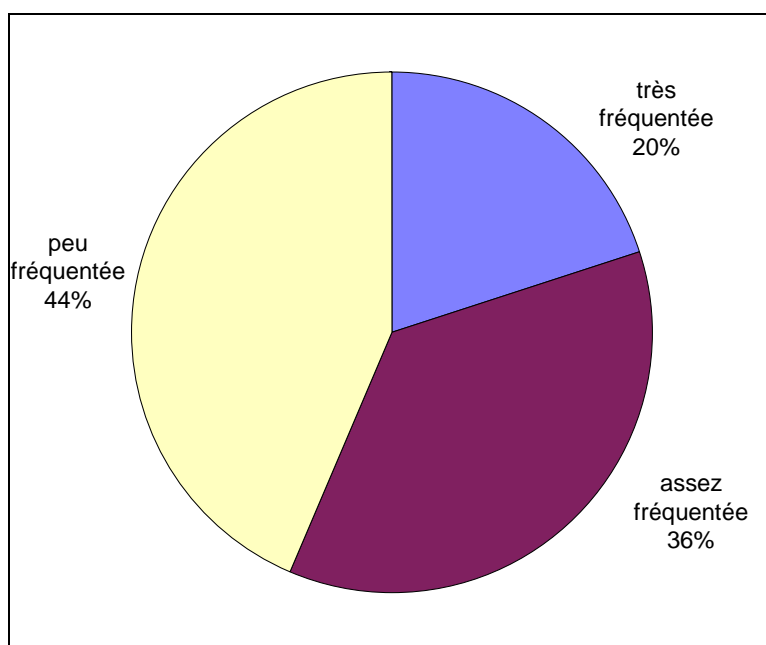
7 Questions diverses de statistique sociale

A côté des données propres aux interviewés, on a interrogé ceux-ci sur toutes sortes de sujets qui pouvaient avoir une incidence sur leur attitude face aux questions posées.

Quatre questions tentaient de comprendre le regard que la personne interrogée porte sur son environnement immédiat.

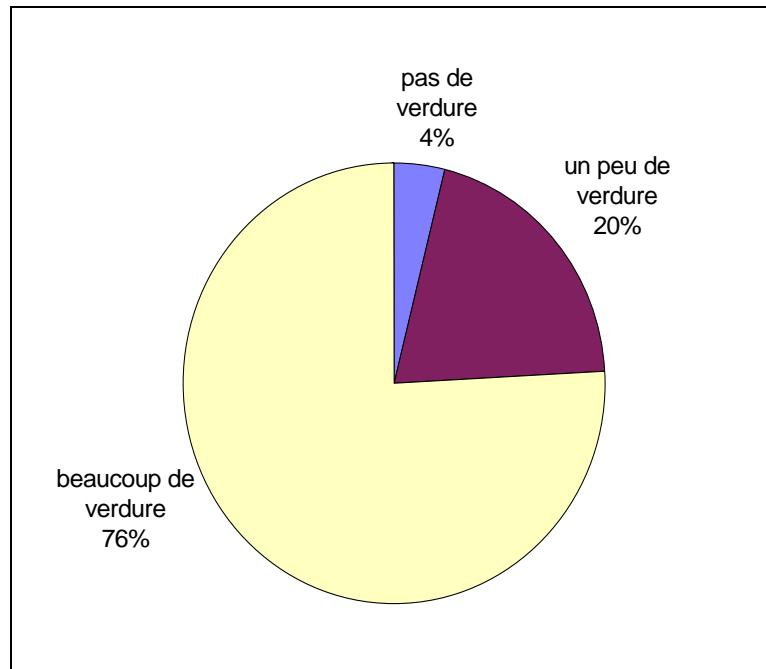
On commençait par demander aux interviewés quelle est l'intensité du trafic dans la rue où donne la porte de leur habitation; 44% des sondés considèrent leur rue comme peu ou pas du tout fréquentée, 36% disent qu'elle est assez fréquentée, et 20% l'estiment très fréquentée (fig. 40).

Figure 40: Circulation sur la rue du lieu de résidence (n=2013); question 6



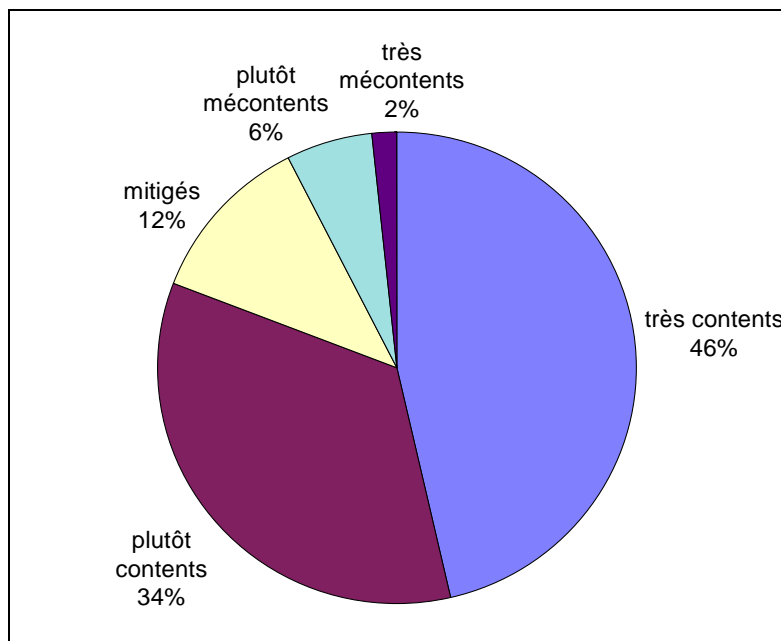
Par ailleurs, 76% des personnes interrogées trouvent leur environnement immédiat très vert, 20% disent qu'il y a un peu de verdure autour de chez elles, et 4% affirment qu'il n'y en a pas du tout (fig. 41).

Figure 41: *Verdure autour de l'habitation (n=2014); question 7*



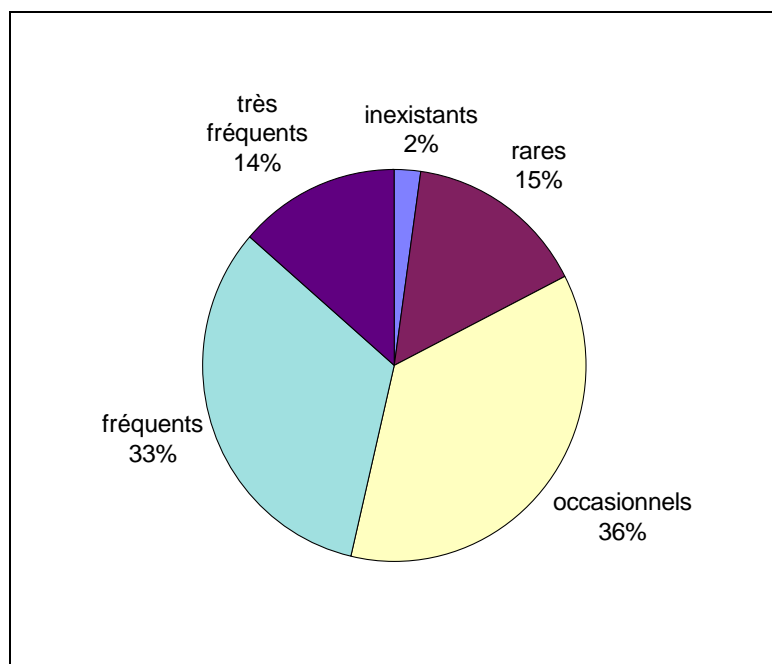
Une petite moitié des interviewés se montrent très satisfaits de la qualité de l'environnement à l'endroit où ils habitent, et un tiers sont assez satisfaits (fig. 42); 12% ont des sentiments mitigés à cet égard et 6% sont plutôt mécontents. Enfin, 2% de la population sont très mécontents de la qualité de leur environnement.

Figure 42: *Qualité de l'environnement du lieu d'habitation (n=2013); question 8*



Les contacts entre voisins sont très variables au sein de la population de la Suisse (fig. 43). Une personne sur sept a des contacts très fréquents, une sur trois des contacts fréquents. Un bon tiers des interviewés ont des contacts occasionnels, et les contacts sont rares pour un sixième d'entre eux. Seuls 2% des personnes interrogées affirment n'avoir aucun contact avec des voisins.

Figure 43: Contacts avec des voisins (n=1988); question 89



Trois questions portaient sur les activités et l'orientation politiques des personnes interrogées.

On leur a d'abord demandé de se situer sur une échelle gauche-droite, où '1' correspond à 'gauche' et '10' à 'droite'.

Une réponse concrète a été donnée par 85,3% des enquêtés; 9,8% déclarent ne pas savoir où se placer sur l'échelle et 4,9% ne donnent aucune réponse.

La moyenne arithmétique se chiffre à 4,93 donc très légèrement à gauche du centre, mode et médiane ont la valeur 5 (tab. 35); 44,5% des personnes d'accord de se positionner sur l'échelle indiquent le chiffre 5.¹⁵ A gauche, 24,5% s'attribuent 3 ou 4 et 6%, 1 ou 2. A droite, 18% se placent à 6 ou 7, et 7% à 8, 9 ou 10. En d'autres termes, la population du pays se répartit sur l'échelle politique de la manière suivante: gauche 6%, centre gauche 24,5%, centre 44,5%, centre droite 18%, droite 7%.

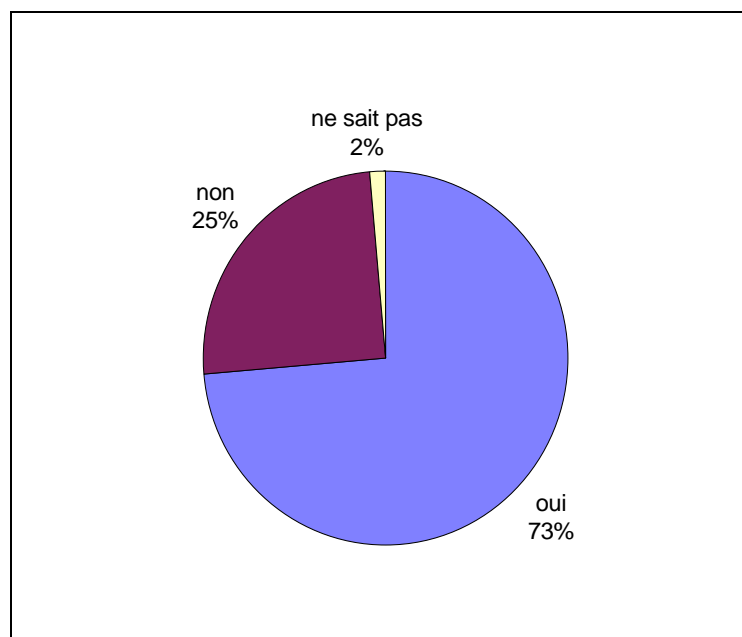
¹⁵ Relevons que le milieu de l'échelle de 1 à 10 se situe à 5,5; mais la majorité des personnes interrogées a l'habitude de considérer que la valeur centrale d'une telle échelle est 5. Il convient donc d'admettre que *la valeur 5 correspond au centre*, supposition confirmée par les 44,5% de sondés qui s'attribuent ce chiffre.

Tableau 35: Position sur l'échelle politique gauche-droite
(1=pôle 'gauche', 10=pôle 'droite'); question 90

n	ne sait pas	moyenne	mode	médiane	minimum	maximum
1918	197	4.93	5	5	1	10

En ce qui concerne leur participation politique, 73% des sondés affirment qu'ils iraient voter si des élections fédérales avaient lieu le week-end prochain, et 25% déclarent qu'ils ne participeraient pas à ces votations (fig. 44).¹⁶

Figure 44: Intention de voter (n=1983); question 91



Le tableau 36 indique de quels partis politiques seraient la plupart des candidats que les interviewés mettraient sur leur bulletin de vote. C'est le Parti socialiste qui a été mentionné le plus souvent, suivi par le Parti radical-démocratique. L'Union démocratique du centre et le Parti démocrate-chrétien se tiennent de près, aux troisième et quatrième rang. Toutefois, les plus grands groupes ne vont pas à des partis politiques et comprennent d'une part les personnes interrogées qui n'iraient pas voter ou refusent d'indiquer une préférence, d'autre part celles qui ne savent pas qui elles éliraient.

¹⁶ Ces déclarations sont en contradiction flagrante avec le taux de participation effectif aux votations fédérales. Ce genre de décalage entre intention et action apparaît également dans d'autres enquêtes (p.ex. 'Les Suisses et l'environnement'). L'explication de ce phénomène nécessiterait des analyses multivariées.

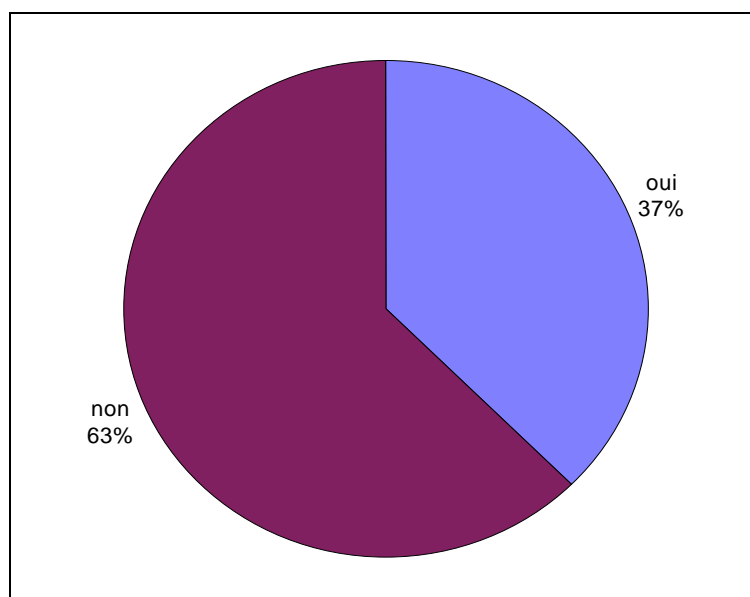
Tableau 36: Partis préférés (n=2018); question 92

Parti	Pourcentage de l'échantillon	Pourcentage de 'partisans'
PRD	10.2 %	24.2 %
PDC	5.2 %	12.3 %
PS	15.6 %	37.1 %
UDC	5.7 %	13.7 %
Parti écologiste	2.4 %	5.8 %
PLS	0.9 %	2.2 %
Centre (PEV, AdI)	1.2 %	2.8 %
Droite (PSL, DS, UDF, LEGA)	0.5 %	1.2 %
Gauche (PST, FraP)	0.3 %	0.7 %
Ne sait pas	21.3 %	
Pas de réponse *	36.7 %	

- Sur ces 36,7%, 25% sont les interviewés qui n'iraient pas voter et les 12% restants, des personnes qui voteraient mais ne disent pas si elles donneraient la préférence à un parti.

Pour évaluer les réactions d'une personne donnant son avis sur des questions touchant à la forêt, il est utile de savoir si elle-même ou un proche parent en possède. En l'occurrence, 37% des sondés répondent affirmativement à cette question, et 37% n'ont aucun propriétaire forestier dans leur famille (fig. 45).

Figure 45: Propriétaires forestiers au sein de la famille (n=1978); question 93



Les sondés ont été interrogés sur leur éventuelle appartenance à deux types d'organisations, à savoir une association de protection de la nature ou de l'environnement, et une association de transports.

Environ une personne sur neuf indique être membre du WWF, une sur 23 se déclare membre de Greenpeace et une sur 50 se dit membre de Pro Natura/LSPN (tab. 37).¹⁷

Tableau 37: Appartenance à une association écologiste (plusieurs réponses possibles); question 94

Association/organisation	Nombre de sondés	Pourcentage de l'échantillon
WWF	216	10.7 %
Greenpeace	89	4.4 %
Pro Natura / LSPN	82	4.1 %
Protection des animaux	38	1.9 %
Protection des oiseaux	38	1.9 %
Autre	140	6.9 %

Côté associations de transports, 30% des personnes interrogées sont membres du Touring Club Suisse (tab. 38). Un peu moins de 4% ont la carte de l'ATE et un peu moins de 3%, celle de l'ACS.

¹⁷ Le nombre de sondés affiliés à une organisation semble très élevé, pour le WWF notamment. Cela s'explique entre autres par l'affiliation possible de familles entières et par la notoriété particulière de cette organisation.

Tableau 38: Appartenance à une association de transports; question 95

Association/Organisation	Nombre d'enquêtés	Pourcentage de l'échantillon
Touring Club Suisse (TCS)	605	30.0 %
Automobile Club de Suisse (ACS)	57	2.8 %
Association transports et environnement (ATE)	77	3.8 %
Autre	80	3.9 %

Partie 3 : Analyse des corrélations

Axel Franzen

avec la collaboration de

Andrea Hungerbühler

1 Superficie forestière: estimations et souhaits

Une constatation de cette enquête (partie 2) est qu'environ trois quarts des personnes interrogées (76%) se satisfont de l'actuelle superficie forestière en Suisse.¹⁸ Elles ne sont que 1,7% à trouver qu'il y a trop de forêts dans notre pays, tandis que 22% sont d'avis qu'il devrait y en avoir davantage. Cette satisfaction est-elle liée à l'idée que les interviewés se font de la proportion de superficie boisée sur l'ensemble du pays?

Pour effectuer l'analyse des corrélations nous avons divisé les sondés en trois groupes, à savoir les personnes qui sous-estiment la part de surfaces boisées (0-19%), celles dont l'évaluation correspond à la réalité (20-40%) et celles qui surestiment l'étendue des forêts (41-80%). Le tableau 39 montre que pour les trois groupes la proportion de personnes satisfaites dépasse 70% (2^e colonne, 2^e ligne pour chaque groupe). Cette approbation augmente légèrement avec l'étendue de la superficie estimée (72%, 76%, 81%), tandis que l'opinion 'superficie forestière plutôt insuffisante' va en diminuant (27%, 22%, 15%).¹⁹

¹⁸ Environ 30% du territoire suisse sont recouverts de forêts.

¹⁹ Il y a une certaine corrélation positive entre superficie estimée et opinion qu'il y a trop de forêts. Mais on peut négliger cet effet de l'estimation du fait que cela concerne un très petit nombre de personnes.

Tableau 39: *Corrélation entre superficie forestière estimée et superficie souhaitée*

	Proportion de forêt			
	plutôt trop peu	juste assez	plutôt trop	total
% de superficie boisée 0-19 %	82	220	3	305
	26.9 %	72.1 %	1.0 %	100,0 %
	25.1 %	19.7 %	12.0 %	20.7 %
20-40 %	215	735	13	963
	22.3 %	76.3 %	1.3 %	100.0 %
	65.7 %	65.7 %	52.0 %	65.5 %
41-80 %	30	164	9	203
	14.8 %	80.8 %	4.4 %	100.0 %
	9.2 %	14.7 %	36.0 %	13.8 %
Total	327	1119	25	1471
	22.2 %	76.1 %	1.7 %	100.0 %
	100.0 %	100.0%	100.0 %	100.0 %

Il apparaît ainsi que l'estimation de la superficie forestière existante a dans l'ensemble peu d'influence sur la satisfaction des interviewés à ce propos: 27% des personnes sous-estimant la superficie effective trouvent qu'il y a trop peu de forêts; cette proportion tombe à 22% chez celles qui font une estimation approximativement correcte, et à 15% dans le groupe qui surestime la superficie forestière. Cette corrélation positive entre l'estimation de la part boisée du pays et l'opinion qu'il y a assez de forêts en Suisse est confirmée par des analyses multivariées (non présentées ici), faisant intervenir les principales caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, revenu, formation, lieu d'habitation, etc.).

2 Evolution de la superficie forestière et proportion souhaitée

Nous avons constaté dans la partie descriptive du présent rapport qu'une majorité de Suissesses et de Suisses (57%) ont l'impression que les étendues boisées ont régressé ces 20 dernières années. Ce sentiment a-t-il une influence sur celui que la superficie forestière actuelle est satisfaisante ?

Le tableau 40 permet de constater que cette satisfaction est avant tout le fait de gens persuadés que la superficie forestière est restée constante ou a augmenté (85% et 82%). Les sondés supposant que cette superficie a diminué pensent plus fréquemment qu'il y a trop peu de forêt (29% au lieu de 14%), et plus rarement qu'il y en a 'juste assez' (70%).

Tableau 40 : *Corrélation entre évolution estimée des surfaces boisées et superficie souhaitée*

		Proportion de forêt			Total
		plutôt trop peu	juste assez	plutôt trop	
La surface boisée a augmenté/diminué?	a diminué	310	758	17	1085
		28.6 %	69.9 %	1.6 %	100.0 %
		71.6 %	52.0 %	60.7 %	56.5 %
	est restée stable	92	523	3	618
		14.9 %	84.6 %	0.5 %	100.0 %
		21.2 %	35.8 %	10.7 %	32.2 %
	a augmenté	31	178	8	217
		14.3 %	82.0 %	3.7 %	100.0 %
		7.2 %	12.2 %	28.6 %	11.3 %
Total		433	1459	28	1920
		22.6 %	76.0 %	1.5 %	100.0 %
		100.0 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %

On voit donc qu'une personne croyant que la superficie forestière a diminué ces dernières décennies tend davantage à trouver qu'il y a trop peu de forêts en Suisse; tandis qu'une personne

supposant que cette superficie a progressé est plus facilement d'avis que notre pays comporte assez de forêts. Cette corrélation également est indépendante des facteurs sociodémographiques.

3 Opinions concernant la biodiversité et l'état de santé de la forêt

Une majorité de Suissesses et de Suisses pensent qu'au cours des 20 dernières années il y a eu dégradation de l'état de santé de la forêt (66%) aussi bien que diminution du nombre de plantes et d'animaux (63%); c'est l'opinion exprimée avant tout par des membres d'organisations écologistes. Les personnes d'un certain âge et celles qui se qualifient plutôt 'de droite' sont au contraire assez d'avis que la santé de la forêt s'améliore et que la biodiversité a augmenté. Selon les analyses multivariées, ni le statut de propriétaire (du sondé ou d'un proche parent) ni celui d'exploitant de forêts n'ont d'influence sur l'appréciation de l'état de santé ou de la biodiversité. Cette estimation de la manière dont la santé des forêts a évolué ne dépend pas non plus de caractères sociodémographiques tels que le sexe, la formation ou le lieu d'habitation des personnes interrogées.

Des corrélations analogues apparaissent dans l'évaluation du pourcentage d'arbres malades : les anciennes générations et les personnes adoptant une attitude politique plutôt conservatrice indiquent un plus faible taux d'arbres atteints que les interviewés jeunes et (selon leurs propres critères) plutôt progressistes (tab. 41).²⁰

Ces résultats portent à conclure que la manière dont on perçoit l'état de santé des forêts (et la biodiversité) dépend non pas d'une relation concrète avec la nature (fréquence de la visite en forêt, propriété forestière), mais de l'orientation politique. Les membres d'associations de protection de l'environnement et de la nature ont une vision plutôt pessimiste de l'état de santé de la forêt, tandis que les personnes politiquement conservatrices et plutôt âgées se montrent assez optimistes quant à la façon dont la qualité de l'environnement évolue.

²⁰ Ces constatations se basent sur des analyses statistiques multivariées (régressions OLS).

Tableau 41: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et estimation de la santé de la forêt et de la biodiversité (régression OLS)²¹*

Variabiles	Biodiversité	Santé de la forêt	Arbres malades
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.08 (0.04)	-0.08 (0.05)	-1.51 (0.93)
Age (nombre d'années)	-0.00* (0.00)	-0.01** (0.00)	-0.15** (0.03)
Scolarité (nombre d'années) ²²	0.00 (0.01)	0.02 (0.01)	-0.04 (0.15)
Milieu où l'on a grandi: (0 = rural; 1 = urbain) ²³	0.05 (0.05)	0.00 (0.05)	0.22 (1.01)
Habitation: (0 = rurale; 1 = urbaine) ²⁴	0.08 (0.05)	0.02 (0.05)	-0.21 (0.97)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.07 (0.05)	-0.06 (0.05)	-1.53 (0.97)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.06 (0.05)	-0.11* (0.06)	-0.52 (1.14)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	-0.05 (0.06)	0.01 (0.06)	-1.59 (1.26)
Opinion politique (1 = gauche; 10 = droite)	-0.05** (0.01)	-0.05** (0.01)	-0.68* (0.29)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	-0.06 (0.05)	0.02 (0.05)	-1.55 (1.11)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.12* (0.05)	-0.01 (0.06)	2.38* (1.12)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.21** (0.06)	0.21** (0.06)	2.05 (1.18)
N	1634	1643	1312
R ² corrigé	0.04	0.06	0.04

Explications : le premier chiffre correspond au coefficient brut, le chiffre entre parenthèses, à l'écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

²¹ Un coefficient significatif a pour effet que lorsque la variable indépendante augmente ou diminue d'une unité, le changement de valeur subi par la variable dépendante correspond au coefficient indiqué.

²² Interprétation des années de scolarité : école primaire : 5 ans; école secondaire : 9 ans; école professionnelle : 12 ans; gymnase : 13 ans; université : 18 ans.

²³ Sont considérées ici comme villes les communes de plus de 10 000 habitants.

²⁴ Sont considérées ici comme villes les communes de plus de 5000 habitants.

4 Les fonctions de la forêt

Pour la plupart des Suissesses et des Suisses (80%), maintenir l'équilibre écologique et produire de l'oxygène (contribuer à la qualité de l'air) constitue la principale raison d'être de la forêt. La population accorde moins d'importance à ses fonctions d'espace de loisirs (26%), de protection contre les dangers naturels (26%) et de production de bois (cf. partie descriptive). On peut supposer que cette perception des fonctions de la forêt comporte des variations démographiques et régionales. Il serait notamment logique que la population rurale ait une conscience plus aiguë des fonctions économiques et protectrices de la forêt que la population urbaine.

La première colonne du tableau 42 montre les résultats d'une analyse multivariée (régression logistique). Ces résultats indiquent que ni les caractères sociodémographiques (sexe, âge, etc.) ni les différences régionales (Suisse romande, Suisse alémanique, milieu rural ou urbain) n'agissent sur la probabilité qu'une personne interrogée mentionne la fonction écologique de la forêt. On remarque par contre que cette fonction a nettement plus de chance d'être signalée par les personnes qui vont souvent en forêt durant leurs loisirs.

L'intensité de cet effet n'apparaît pas directement dans le tableau; elle doit se calculer par conversions successives. Il en résulte que 81% de l'échantillon citent la fonction écologique (en y incluant 'oxygène/air') et que 19% la passent sous silence. Ainsi, la probabilité qu'un individu quelconque de l'échantillon signale la fonction écologique est de 4,3 fois supérieure à la probabilité qu'il la taise (ce rapport de probabilités est aussi appelé *odd ratio*). Et cette probabilité s'accroît d'un facteur 1,66²⁵ pour les personnes qui passent beaucoup de leurs loisirs en forêt. Ainsi, les 'usagers de la forêt' mentionnent sa fonction écologique sept fois plus souvent que les 'non-usagers'.

Conclusion: les personnes qui ont des relations intenses avec la forêt ont une perception accrue de sa fonction écologique, et celles qui vont souvent dans les bois indiquent cette fonction plus fréquemment que la moyenne des interviewés. Par ailleurs, on n'a observé aucune influence sociodémographique ou régionale dans ce contexte.

²⁵ Ce facteur est l'exponentiel du coefficient 0.51 de fréquentation de la forêt.

Tableau 42: *Corrélation entre caractères sociodémographiques et indication de la principale fonction de la forêt (régression logistique)*

Variables	Fonction éco- logique	Fonction de détente	Fonction éco- nomique	Fonction de protection
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.03 (0.14)	0.09 (0.13)	0.30 (0.17)	0.15 (0.13)
Age (nombre d'années)	-0.01 (0.01)	-0.02** (0.01)	0.01 (0.01)	0.01* (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	-0.03 (0.02)	0.05* (0.02)	-0.03 (0.03)	0.06** (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	0.13 (0.18)	0.11 (0.17)	-0.07 (0.21)	0.35* (0.17)
Revenu (en milliers de francs)	0.03 (0.05)	0.08 (0.04)	-0.01 (0.06)	0.04 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	0.17 (0.18)	0.04 (0.16)	-0.15 (0.21)	-0.04 (0.16)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.04 (0.19)	0.40* (0.18)	0.46 (0.24)	-0.10 (0.18)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.04 (0.14)	-0.07 (0.13)	0.14 (0.17)	0.29* (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.27 (0.19)	0.44** (0.15)	0.01 (0.22)	0.52** (0.15)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	0.04 (0.14)	-0.22 (0.13)	-0.38* (0.17)	-0.22 (0.13)
Milieu où l'on a grandi (0 = rural; 1 = urbain)	0.04 (0.15)	-0.05 (0.14)	-0.18 (0.19)	-0.33* (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.51** (0.17)	-0.04 (0.15)	-0.15 (0.20)	-0.05 (0.15)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	-0.27 (0.17)	0.13 (0.15)	0.33 (0.20)	0.07 (0.15)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	-0.14 (0.17)	-1.15** (0.20)	0.71** (0.19)	-0.96** (0.20)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	-0.38 (0.23)	-0.77** (0.25)	-0.20 (0.33)	-0.39 (0.23)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

La mention 'fonction de détente', en revanche, donne lieu à une image plus différenciée : les sondés de Suisse romande et du Tessin citent cette fonction bien plus rarement que les alémaniques. La probabilité globale de ne pas mentionner cette fonction se chiffre à 2,5. Les habitants de la Suisse romande la signalent sept fois moins que ceux de la Suisse allemande, et la population tessinoise, cinq fois moins que la population alémanique. La probabilité d'indiquer cette fonction est par contre plus élevée pour les membres d'associations écologistes, les personnes qui élèvent des enfants et celles qui bénéficient d'une formation supérieure. L'âge a au contraire un effet négatif (tab. 42, deuxième colonne).

Quant à la fonction économique de la forêt, elle est citée bien plus souvent par des personnes qui habitent la Suisse romande que par celles des autres régions. Sur l'ensemble de l'échantillon, elle est passée sous silence sept fois plus souvent qu'elle n'est mentionnée (le coefficient mention/non mention est de 0,14). La probabilité de signaler la fonction économique de la forêt est deux fois plus élevée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, et le coefficient mention/non mention y atteint 0,28. Par ailleurs, la population rurale indique cette fonction 1,5 fois plus souvent que la population urbaine (tab. 42, troisième colonne).

Les Romands signalent la fonction protectrice de la forêt nettement moins souvent que les Alémaniques (facteur 2,5). De même, les personnes interrogées qui ont grandi en milieu urbain citent plus rarement cette fonction. L'âge, la formation et une activité professionnelle ont inversement une influence positive sur la perception de cette fonction protectrice. La probabilité qu'elle soit mentionnée est également plus forte lorsqu'il s'agit de propriétaires forestiers ou de membres d'organisations écologistes (tab. 42, quatrième colonne).

5 Opinions concernant l'entretien de la forêt

Beaucoup des personnes interrogées trouvent que des interventions légères ou même massives sont nécessaires dans les forêts suisses pour que celles-ci puissent remplir leurs diverses fonctions; tandis qu'un quart des sondés estime au contraire qu'il vaudrait mieux laisser la forêt à elle-même. Quelles sont les particularités personnelles ou régionales susceptibles d'agir sur ces points de vue ?

Les résultats de l'analyse multivariée sont présentés dans le tableau 43. Trois des paramètres pris en considération ont une influence significative sur l'opinion des interviewés concernant les soins à apporter aux forêts. L'idée que ces soins sont nécessaires est plus largement approuvée par les personnes d'un certain âge ainsi que par les habitants de la Suisse romande et du Tessin. Pour l'ensemble de l'échantillon, il est environ trois fois (plus exactement 2,8 fois) plus probable que l'opinion qu'il faut entretenir la forêt prévaut sur celle qu'il vaut mieux la laisser à l'abandon (le rapport est donc de 3:1). Cette probabilité se multiplie par trois pour la Suisse romande et y atteint ainsi 9:1. Elle est enfin 2,5 fois supérieure à la valeur globale pour les sondés du Tessin, et se chiffre dans cette région à 7:1. Aucun des autres paramètres figurant dans le tableau 43 n'a d'incidence sur l'attitude de la population quant à l'opportunité d'entretenir les forêts.

Tableau 43: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion concernant l'entretien de la forêt (régression logistique)*

Variables	Entretenir la forêt
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.29* (0.13)
Age (nombre d'années)	0.04** (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	0.00 (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	0.13 (0.17)
Revenu (en milliers de francs)	0.01 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	0.12 (0.17)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.09 (0.18)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	0.17 (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.05 (0.16)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	-0.06 (0.14)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	-0.09 (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	-0.13 (0.15)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.21 (0.16)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	1.17** (0.20)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	0.88** (0.27)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

6 Exploitation du bois et durabilité

Près de six Suissesses et Suisses sur dix (56%) sont convaincus que l'on pratique dans ce pays une exploitation durable du bois, donc que l'on coupe au maximum une quantité de bois égale à celle qui repousse. Quel effet cette vision de la situation actuelle a-t-elle sur les souhaits de la population quant à l'intensité de l'exploitation? Le tableau 44 donne une idée chiffrée de cette corrélation: une personne estimant que l'exploitation est actuellement durable tend davantage à souhaiter son intensification (49% des sondés) qu'une personne croyant que le principe de durabilité n'est pas appliqué (40%). De même, il y a une tendance accrue à penser que l'on exploite trop de bois chez les gens qui ne croient pas à la durabilité de cette exploitation (27%); alors que seuls 12% des personnes estimant ce principe respecté voudraient ralentir l'exploitation.

Dans l'ensemble, une forte proportion de notre population (46%) est favorable à une exploitation accrue du bois suisse. Les personnes interrogées approuvent d'autant plus l'intensification qu'elles croient au caractère durable de l'exploitation telle qu'elle se pratique actuellement.

Tableau 44: *Corrélation des opinions relatives à l'exploitation et à la durabilité*

		Exploite-t-on trop/trop peu de bois en Suisse?			
		plutôt trop peu	juste ce qu'il faut	plutôt trop	Total
Satisfaction du principe de durabilité	oui	482	380	113	975
		49.4 %	39.0 %	11.6 %	100.0 %
		61.1 %	60.5 %	35.5 %	56.2 %
	non	307	248	205	760
		40.4 %	32.6 %	27.0 %	100.0 %
		38.9 %	39.5 %	64.5 %	43.8 %
Total		789	628	318	1735
		45.5 %	36.2 %	18.3 %	100.0 %
		100.0 %	100.0%	100.0 %	100.0 %

7 Attitudes relatives à l'importation de bois tropicaux

Quelle attitude adopter vis-à-vis des importations de bois tropicaux? La question est controversée au sein de la population suisse. Alors que 52% des sondés estiment que l'on ne devrait plus importer que du bois produit de façon écologique, 40% trouvent qu'il faudrait d'une manière générale interdire ces importations. Seule une petite minorité (5%) adopte la troisième réponse proposée, à savoir importer librement le bois tropical. Ce dernier groupe a été exclu de l'analyse de corrélation présentée ci-après. Eu égard à la distribution obtenue, la question intéressante est de déterminer qui se prononcera plutôt en faveur d'une interdiction totale et contre des importations contrôlées. Organisations écologistes et partis politiques sont divisés sur la meilleure manière de protéger les forêts tropicales contre la surexploitation et le défrichage par le feu. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les personnes qui se situent plutôt à gauche sur l'éventail politique ou les membres d'organisations écologistes se prononcent plus que d'autres en faveur de l'interdiction absolue.

Les résultats de l'analyse figurent dans le tableau 45. Ce sont plutôt les personnes sans formation supérieure et celles passant beaucoup de leurs loisirs en forêt qui préconisent l'interdiction totale. Sur l'ensemble de l'échantillon, les partisans de l'importation contrôlée (58%) l'emportent sur ceux de l'interdiction (42%) dans la proportion de 1,35:1. Ce rapport augmente d'un facteur 1,14 avec chaque année de formation en plus.

La population romande est beaucoup plus favorable à une importation contrôlée que la population alémanique: les interviewés de Suisse romande approuvent trois fois plus que les Alémaniques l'idée d'autoriser l'importation de bois tropicaux produits de manière écologique. Enfin, le fait d'être un usager régulier de la forêt favorise la tendance à vouloir interdire les importations; les gens qui vont très souvent en forêt approuvent l'interdiction 1,4 fois plus souvent que les usagers occasionnels.

Tableau 45: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion concernant l'importation de bois tropicaux (régression logistique)*

Variables	Bois tropicaux
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.18 (0.13)
Age (nombre d'années)	0.01 (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	-0.12** (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	0.07 (0.16)
Revenu (en milliers de francs)	-0.05 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.09 (0.16)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.17 (0.17)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	0.20 (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	-0.16 (0.16)
Habitation: (0 = rurale; 1 = urbaine)	-0.15 (0.13)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	0.09 (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.31* (0.15)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.07 (0.15)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	-1.12** (0.18)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	-0.34 (0.24)
Sensibilité politique (1 = gauche; 10 = droite)	0.06 (0.04)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

Les autres paramètres – par exemple orientation politique ou affiliation à une organisation écologiste – n'ont pas d'influence sur l'opinion relative aux importations de bois tropicaux.

8 Attitudes relatives au prix du bois

Les Suisses sont apparemment très disposés à payer davantage pour le bois indigène que pour le bois importé: trois quarts de la population s'y disent prêts. Mais ce sont là des déclarations d'intention dont il est très difficile de savoir si elles se concrétiseraient le cas échéant. On constate régulièrement, sur le marché des biens de toute nature, que la demande recule lorsque les prix augmentent; le bois ne devrait pas échapper à cette règle. Une politique destinée à promouvoir le bois suisse ferait donc bien d'en baisser le prix plutôt que de le majorer.

Examinons maintenant les facteurs susceptibles d'influencer l'acceptation de prix plus élevés pour le bois du pays. Les résultats de l'analyse multivariée indiquent que cette disposition d'esprit est plus marquée chez les personnes d'un certain âge, chez les membres d'associations de protection de la nature et de l'environnement, et chez les personnes qui passent beaucoup de temps en forêt (tab. 46). On constate en revanche moins de réceptivité à l'idée de payer davantage chez les citoyens ainsi que dans les populations romande et tessinoise.

Quelle est plus précisément l'intensité des effets produits par les principaux facteurs ? Si l'on considère l'échantillon dans sa globalité, la probabilité qu'un sondé accepte des prix plus élevés est 3,5 fois plus élevée que la probabilité qu'il rejette une majoration des prix du bois indigène. Ce rapport diminue d'un facteur 0,30 pour la Suisse romande, ce qui le ramène à 1:1 (répartition égale). Et ce rapport des probabilités est réduit d'un facteur 0,47 pour les personnes interrogées habitant le Tessin, ce qui le fait passer à 1,6:1. Inversement, les membres d'associations écologistes se déclarent prêts à accepter des prix majorés 1,5 fois plus souvent que les non-membres; dans ce groupe, le rapport acceptation/rejet se chiffre ainsi à environ 5:1.

Tableau 46: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et attitude à l'égard du prix du bois (régression logistique)*

Variables	Prix du bois
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.04 (0.14)
Age (nombre d'années)	0.03** (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	-0.02 (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	-0.12 (0.18)
Revenu (en milliers de francs)	-0.02 (0.05)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	0.12 (0.17)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	-0.27 (0.19)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	0.20 (0.15)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.41* (0.20)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	-0.38** (0.15)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	-0.15 (0.15)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.40* (0.16)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.20 (0.17)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	-1.18** (0.16)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	-0.76** (0.24)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

9 Préférences concernant les chemins de forêt

Dans l'ensemble, une majorité de la population suisse (60%) est satisfaite de la densité des chemins qui sillonnent nos forêts. Les sondés trouvant qu'il y en a trop sont relativement peu nombreux (25%), et seuls 13% estiment qu'il n'y a pas assez de chemins forestiers.

Une analyse multivariée (régression logistique, non présentée ici) permet de déterminer quelles personnes voudraient davantage de chemins. Compte tenu de tous les paramètres déjà utilisés dans les précédentes analyses, on constate que c'est là un souhait des habitants du Tessin. L'opinion qu'il y a suffisamment ou même trop de chemins forestiers est, dans l'échantillon global, environ 6,5 fois plus fréquente que l'avis qu'il y en a trop peu; alors qu'au Tessin ce facteur de comparaison n'est que de 2,5. Ce sont en outre plus souvent des hommes et des personnes à revenu élevé qui expriment l'avis qu'il n'y a pas assez de chemins de forêt.

10 Analyse de la fréquentation de la forêt

Ce chapitre est consacré à la question de savoir qui va en forêt durant ses loisirs, en faisant une distinction entre la fréquentation des bois durant les mois d'été d'une part, et au cours de l'hiver d'autre part. Nous avons déjà vu que l'on va plus volontiers en forêt en été qu'en hiver. On a interrogé les interviewés sur la fréquence de leurs visites en forêt durant l'été, en leur proposant cinq réponses à choix : 'presque tous les jours', 'une à deux fois par semaine', 'une à deux fois par mois', 'moins d'une fois par mois' et 'jamais'. Il est plus facile d'interpréter les résultats de l'analyse si l'on convertit ces données en nombres de jours par mois. Nous attribuons une fréquentation mensuelle de 16 jours aux personnes qui annoncent 'presque tous les jours', de six jours pour celles qui indiquent 'une à deux fois par semaine', et de deux jours à celles qui déclarent 'une à deux fois par mois'. Les indications 'plus rarement' ou 'jamais' sont codées 'zéro'. Il résulte de ces calculs que l'on fréquente la forêt en moyenne 5,5 jours par mois en été, et 3,8 jours en hiver.

Durant les mois d'été, la forêt est davantage fréquentée par des personnes particulièrement sensibles à l'environnement. L'appartenance à une association de protection de la nature et de l'environnement a également une incidence positive sur cette fréquentation: les membres de ces organisations se rendent en forêt en moyenne 1,3 fois plus souvent que les non-membres. La fréquentation est plus faible pour les personnes qui ont une activité professionnelle (-0,7 jour) et celles qui ont grandi en milieu urbain (-0,6 jour) ou habitent dans une ville (-0,6 jour). Aucune autre variable sociodémographique n'agit sur la fréquentation de la forêt. On constate notamment que le fait d'être mécontent de la qualité de l'environnement aux alentours de son habitation n'incite pas à se rendre plus souvent à la forêt. De même, il n'y a pas de différences entre les habitants des trois régions linguistiques quant à la fréquentation de la forêt (tab. 47).

Les résultats sont analogues en ce qui concerne la fréquentation de la forêt en hiver (tab. 47, 2^e colonne). Là aussi elle est plus marquée pour les membres d'associations (+1 jour par mois) et pour les personnes sensibles à l'environnement. Les gens qui habitent dans une ville vont en forêt un jour de moins par mois que la population rurale. Cependant, aucune différence ne se manifeste en hiver entre les sondés qui exercent une activité professionnelle et ceux qui n'en ont pas, ainsi qu'entre personnes ayant grandi en milieu rural d'une part et en milieu urbain d'autre part.

Tableau 47: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et fréquentation de la forêt (régression OLS)*

Variables	Fréquentation estivale	Fréquentation hivernale
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	0.09 (0.27)	-0.09 (0.25)
Age (nombre d'années)	0.00 (0.01)	0.01 (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	0.02 (0.05)	0.01 (0.04)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	-0.73* (0.34)	-0.03 (0.31)
Revenu (en milliers de francs)	0.05 (0.09)	-0.00 (0.08)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	0.06 (0.33)	0.55 (0.31)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.36 (0.36)	0.25 (0.34)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	0.16 (0.27)	-0.01 (0.25)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	1.28** (0.34)	1.01** (0.31)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	-0.57* (0.28)	-0.85** (0.26)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	-0.58* (0.29)	-0.23 (0.27)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	0.54 (0.34)	-0.25 (0.32)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	0.39 (0.47)	-0.85 (0.44)
Sensibilité écologique	0.06* (0.03)	0.09** (0.02)
Qualité de l'environnement aux alentours de l'habitation du sondé (1 = très mécontent; 5 = très content)	-0.23 (0.14)	-0.12 (0.13)

Explications : le premier chiffre correspond au coefficient brut, le chiffre entre parenthèses, à l'écart-type. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes. L'échelle de sensibilité écologique (des sondés) se fonde sur neuf assertions (cf. ENVIRONNEMENT 3/98, p. 22, tab. 1) et va de 1 à 45.

11 Conflits d'utilisation

Presque un sondé sur cinq (6% 'oui', 12% 'partiellement') se sent dérangé par d'autres présences humaines en forêt. Selon les résultats d'une analyse de corrélations multivariée (régression logistique, tab. 48), ce sont surtout les membres d'associations de protection de la nature et de l'environnement qui affirment être dérangés par d'autres personnes. Aucun autre paramètre sociodémographique ou régional ne donne lieu à des corrélations significatives. Globalement – sur l'ensemble de l'échantillon – la probabilité de non-dérangement est 4,5 fois plus forte que la probabilité d'être dérangé, alors que ce rapport diminue d'un facteur 0,5 pour les membres d'organisations écologistes, lesquels déclarent ainsi 2,5 fois plus souvent l'absence que la présence d'un sentiment de dérangement. En d'autres termes, environ 28% des membres d'associations protectrices de la nature ont dit être dérangés par d'autres utilisateurs de la forêt, alors que cette proportion n'est globalement que de 18%.

12 L'habitat des animaux est-il menacé ?

Une grande partie de la population (63%) a l'impression que la forêt est menacée en tant que milieu naturel de certains animaux. C'est l'opinion, en particulier, des interviewés sensibilisés à la problématique environnementale et bénéficiant d'une formation supérieure. Les personnes peu satisfaites de la qualité de l'environnement autour de chez elles ont également tendance à donner une réponse affirmative à cette question. C'est moins souvent le cas pour les personnes d'un certain âge et celles qui sont mariées, ainsi que pour les habitants de la Suisse romande (tab. 48).

Sur l'ensemble de l'échantillon, le rapport oui/non est de 2:1 (66%/33%). La probabilité d'une réponse affirmative diminue d'un facteur 0,6 pour la Suisse romande, et tombe ainsi à 1,2. Il en résulte qu'environ 55% des personnes interrogées dans les cantons romands considèrent qu'une menace existe, tandis que 45% n'ont guère le sentiment d'un tel danger.

Tableau 48: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et impression d'être dérangé en forêt d'une part, opinion concernant l'hypothèse d'une menace sur la forêt en tant que milieu naturel d'espèces animales d'autre part (régression logistique)*

Variabiles	Dérangement	Menace
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	0.12 (0.15)	-0.17 (0.13)
Age (nombre d'années)	-0.01 (0.01)	-0.02** (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	0.02 (0.03)	0.05* (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	-0.07 (0.19)	-0.13 (0.17)
Revenu (en milliers de francs)	0.03 (0.05)	0.03 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.28 (0.19)	-0.44** (0.16)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.19 (0.20)	0.20 (0.18)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.11 (0.15)	-0.06 (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.61** (0.17)	0.30 (0.18)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	0.22 (0.15)	0.05 (0.13)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	0.13 (0.16)	0.08 (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.12 (0.18)	0.02 (0.15)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.37* (0.17)	-0.09 (0.15)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	0.17 (0.19)	-0.50** (0.16)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	0.12 (0.29)	-0.14 (0.22)
Sensibilité écologique		0.10** (0.01)
Qualité de l'environnement aux alentours de l'habitation du sondé (1 = très mécontent; 5 = très content)		0.30** (0.08)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. L'échelle de sensibilité écologique (des interviewés) se fonde sur neuf assertions (cf. ENVIRONNEMENT 3/98, p. 22, tab. 1) et va de 1 à 45. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

13 Faut-il accepter la présence des grands prédateurs ?

La partie descriptive du rapport constatait qu'une majorité de notre population estime qu'il convient de tolérer la présence du lynx, de l'ours et du loup sur le territoire helvétique. Le présent chapitre examine les variations sociodémographiques ou régionales de cette acceptation. Nous avons établi à cet effet trois régressions logistiques à plusieurs variables (tab. 49).

Le lynx jouit d'une faveur relativement plus grande auprès des hommes, des personnes bénéficiant d'une formation supérieure, des sondés qui ont grandi en milieu urbain et de ceux qui élèvent des enfants. Appartenir à une organisation de protection de la nature et de l'environnement et être sensibilisé aux problèmes écologiques constituent également des facteurs d'acceptation de cet animal. On observe une attitude moins favorable chez les personnes d'un certain âge, chez celles qui se considèrent de droite sur l'échiquier politique, ainsi que chez les habitants de la Suisse romande. Alors que le rapport pour/contre se chiffre à environ 5:1 sur l'ensemble de l'échantillon, il atteint une valeur double pour les hommes, à savoir 10:1. Tandis que pour les interviewés de Suisse romande ce rapport diminue au contraire d'un facteur 0,6 et tombe ainsi à 3:1. Autre constatation qui ne manque pas d'intérêt: les personnes élevant des enfants acquiescent deux fois plus souvent à la présence du lynx que celles sans enfants.

Comme on pouvait s'y attendre, l'analyse donne des résultats analogues en ce qui concerne l'ours. Cet animal est globalement moins bien toléré que le lynx, et le rapport acceptation /rejet se chiffre ici à 1,7: 1. Hommes, personnes ayant fait des études et sondés avec enfants se montrent plus tolérants. Les parents ne semblent pas craindre que des ours venus d'ailleurs représentent un danger pour leurs enfants. L'âge et le fait d'être politiquement à droite sont des facteurs négatifs. Sensibilité écologique et appartenance à une association de protection de la nature rendent l'acceptation plus probable. Il est frappant de constater que les personnes allant beaucoup en forêt durant l'hiver sont aussi plus favorables à l'ours; un effet qui ne se manifeste pas en relation avec la fréquentation de la forêt en été. Romands et Alémaniques n'ont pas, globalement, des attitudes différentes quant à l'acceptation de l'ours sur notre territoire.

Il s'avère en revanche que la population tessinoise est nettement plus favorable à l'ours que celle de Suisse allemande, une différence qui apparaît dans le tableau 49. Alors que 56% des sondés alémaniques toléreraient l'entrée en Suisse de cet animal, cette proportion atteint 72% au Tessin. On se souviendra cependant que les données tessinoises se basent sur un petit échantillon de 163 individus. Avec un intervalle de confiance de 95%, on obtient pour les interviewés du Tessin plus ou moins 7 points, soit une fourchette allant de 65 à 79%. Le même intervalle de confiance donne plus ou moins 3 points pour la Suisse alémanique, où la proportion des gens qui toléreraient la présence de l'ours en Suisse se situe ainsi entre 53 et 59%.

Tableau 49: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et attitudes relatives au retour du lynx, de l'ours et du loup (régression logistique)*

Variables	Lynx	Ours	Loup
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	0.75** (0.19)	0.55** (0.14)	0.49** (0.15)
Age (nombre d'années)	-0.02** (0.01)	-0.21** (0.01)	-0.02** (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	0.12** (0.03)	0.11** (0.03)	0.11** (0.03)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	0.07 (0.22)	0.04 (0.17)	0.16 (0.18)
Revenu (en milliers de francs)	0.24** (0.07)	0.07 (0.05)	0.09 (0.05)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.17 (0.24)	-0.33 (0.18)	-0.36* (0.18)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.64* (0.27)	0.38* (0.20)	0.26 (0.20)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.16 (0.19)	-0.14 (0.14)	-0.17 (0.15)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.98** (0.32)	0.89** (0.20)	0.98** (0.21)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	0.12 (0.19)	-0.10 (0.14)	-0.20 (0.15)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	0.44* (0.22)	0.25 (0.15)	0.46** (0.16)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	-0.32 (0.21)	-0.14 (0.16)	-0.09 (0.17)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.38 (0.21)	0.33* (0.16)	0.38* (0.17)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	-0.51* (0.21)	0.00 (0.17)	0.05 (0.18)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	0.63 (0.41)	1.38** (0.32)	1.60** (0.36)
Sensibilité écologique	0.08** (0.02)	0.05** (0.01)	0.04** (0.01)
Qualité de l'environnement aux alentours de l'habitation du sondé (1 = très mécontent; 5 = très content)	0.06 (0.11)	0.14 (0.08)	0.23** (0.08)
Sensibilité politique (1 = gauche; 10 = droite)	-0.11* (0.06)	-0.16** (0.05)	-0.15** (0.05)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. L'échelle de sensibilité écologique (des interviewés) se fonde sur neuf assertions (cf. ENVIRONNEMENT 3/98, p. 22, tab. 1) et va de 1 à 45. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

Tableau 50: *Corrélations entre régions linguistiques et attitudes à l'égard du retour de l'ours*

		Faut-il tolérer le retour de l'ours?		
		non	oui	Total
Langue de l'interview	allemand	570	731	1301
		43.8 %	56.2 %	100.0 %
		72.2 %	69.4 %	70.6 %
	français	173	205	378
		45.8 %	54.2 %	100.0 %
		21.9 %	19.5 %	20.5 %
	italien	46	117	163
		28.2 %	71.8 %	100.0 %
		5.8 %	11.1 %	8.8 %
Total		789	1053	1842
		42.8 %	57.2 %	100.0 %
		100.0 %	100.0 %	100.0 %

Tournons-nous maintenant vers le loup, qui bénéficie d'un taux d'acceptation de 66% : ainsi, les personnes prêtes à tolérer cet animal sont, en Suisse, deux fois plus nombreuses que celles opposées à sa présence. Les facteurs agissant sur les attitudes sont du même ordre que pour les autres espèces. L'acceptation est plus grande chez les hommes que chez les femmes, et augmente parallèlement au niveau de formation. Sont également plus favorables au loup les personnes qui ont grandi dans une ville. L'âge et une sensibilité politique de droite portent à refuser cette présence, tandis que les sondés sensibles à l'environnement ou membres d'une organisation écologiste se montrent plutôt réceptifs. Et comme pour l'ours, les personnes qui fréquentent beaucoup la forêt en hiver témoignent d'une plus grande ouverture au retour du loup. Aucune différence ne se manifeste entre populations romande et alémanique. Les interviewés tessinois se distinguent en revanche très nettement du reste de la Suisse, 73% d'entre eux étant disposés à tolérer le loup alors que cette proportion n'est que de 61% pour la Suisse alémanique. L'opération de généralisation échantillon-population doit là aussi tenir compte de l'intervalle de confiance de 7 points pour le Tessin et de 3 points pour la Suisse allemande.

Tableau 51: *Corrélations entre régions linguistiques et attitudes à l'égard du retour du loup*

		Faut-il tolérer le retour du loup?		
		non	oui	Total
Langue de l'interview	allemand	508	794	1302
		39.0 %	61.0 %	100.0 %
		72.1 %	69.5 %	70.5 %
	français	153	228	381
		40.2 %	59.8 %	100.0 %
		21.7 %	20.0 %	20.6 %
	italien	44	120	164
		26.8 %	73.2 %	100.0 %
		6.2 %	10.5 %	8.9 %
Total		705	1142	1847
		38.2 %	61.8 %	100.0 %
		100.0 %	100.0 %	100.0 %

On constatera en résumé que deux fois plus d'hommes que de femmes sont disposés à tolérer la présence des grands carnassiers. La scolarité a également un effet d'ouverture : chaque année de formation supplémentaire accroît l'acceptation de 10% en moyenne. La sensibilité écologique constitue également un facteur important. Quant aux critères géographiques, on obtient là des résultats très hétérogènes : les Romands acceptent moins bien le lynx que les Alémaniques, tandis que les deux régions manifestent le même niveau de tolérance à l'égard de l'ours et du loup. Par ailleurs, la population tessinoise se montre plus réceptive à la présence de ces deux animaux que le reste de la Suisse. Il n'y a pas de différences appréciables entre zones urbaines et rurales. On observe par contre des nuances dans l'attitude à l'égard du lynx et de l'ours selon l'endroit où une personne a grandi : l'acceptation est plus marquée si l'on a passé son enfance en milieu urbain.

Sont plutôt contre le retour des trois espèces prédatrices les personnes d'un certain âge et celles qui se placent elles-même à droite sur l'échelle des sensibilités politiques.

14 Les besoins en matière d'information

Les résultats de l'enquête révèlent une véritable soif d'informations sur la forêt : 64% de la population en voudraient davantage. Et comme l'indique notre analyse multivariée, ce sont surtout les habitants de la Suisse romande et du Tessin qui souhaitent être mieux informés. Le rapport entre le nombre de personnes aspirant à plus d'informations d'une part, et celles qui en voudraient moins d'autre part se chiffre globalement à 1,75:1.

Ce rapport est deux fois plus élevé pour la partie latine de la Suisse. Les personnes qui se qualifient plutôt 'de droite' en politique désirent moins d'informations, au contraire des sondés manifestant une sensibilité écologique affirmée et de ceux qui sont mécontents de la qualité de l'environnement autour de chez eux. Ce résultat corrobore un phénomène déjà observé à de nombreuses reprises, à savoir que la population suisse perçoit la forêt essentiellement sous l'angle écologique.

Tableau 52: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et aspiration à davantage ou à moins d'informations concernant la forêt (régression logistique)*

Variables	Informations
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.14 (0.13)
Age (nombre d'années)	-0.00 (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	-0.04 (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	-0.01 (0.17)
Revenu (en milliers de francs)	-0.08 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.29 (0.17)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.05 (0.18)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.17 (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.11 (0.17)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	-0.09 (0.14)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	-0.01 (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.12 (0.15)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.11 (0.15)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	0.59** (0.18)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	0.89** (0.28)
Sensibilité écologique	0.07** (0.01)
Qualité de l'environnement aux alentours de l'habitation du sondé (1 = très mécontent; 5 = très content)	0.18* (0.07)
Sensibilité politique (1 = gauche; 10 = droite)	-0.09* (0.04)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. L'échelle de sensibilité écologique (des interviewés) se fonde sur neuf assertions (cf. ENVIRONNEMENT 3/98, p. 22, tab. 1) et va de 1 à 45. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

15 Thèmes favoris

On a demandé aux personnes souhaitant être mieux informées quels thèmes les intéressent particulièrement. Voici la liste des sujets proposés: ‘interactions écologiques’, ‘animaux/faune’, ‘exploitation/aspects économiques’, ‘plantes/flore’, ‘relations homme-forêt’, ‘arbres’.

L’étude des critères sociodémographiques ou régionaux ne fait apparaître que très peu de différences systématiques quant aux préférences pour certains thèmes. Les hommes tendent à vouloir davantage d’informations sur l’exploitation des forêts et les questions économiques, et s’intéressent moins aux thèmes ‘animaux/faune’, ‘plantes/flore’ et ‘arbres’ – sujets qui passionnent au contraire les habitants du Tessin. Par ailleurs, Romands et Tessinois manifestent moins d’intérêt pour la problématique ‘écologie’ que les Alémaniques. Comme il n’y a pas d’autres variations systématiques à signaler, nous renonçons à présenter ces résultats sous forme de tableau.

16 Perception des dangers naturels

Plus de la moitié des Suissesses et des Suisses sont d'avis qu'à l'avenir la fréquence des catastrophes naturelles – tremblements de terre, glissements de terrain, avalanches ou inondations – ira en augmentant dans notre pays. Cet avis est exprimé surtout par des personnes très sensibles aux problèmes écologiques, plus rarement par les habitants de petites localités. Par ailleurs, Tessinois et Romands croient moins souvent à une augmentation des dangers naturels (nous ne montrons pas ici les résultats de l'analyse multivariée, mais seulement la corrélation entre régions linguistiques et appréciation des dangers naturels).

Tableau 53: *Corrélation entre régions linguistiques et évaluation des dangers naturels*

		Allons-nous vers une augmentation ou une diminution des catastrophes naturelles ?			
		diminution	stabilité	augmentation	Total
Langue de l'interview	allemand	50	401	915	1366
		3.7 %	29.4 %	67.0 %	100.0 %
		41.3 %	61.2 %	81.8 %	72.1 %
	français	48	183	138	369
		13.0 %	49.6 %	37.4 %	100.0 %
		39.7 %	27.9 %	12.3 %	19.5 %
	italien	23	71	66	160
		14.4 %	44.4 %	41.3 %	100.0 %
		19.0 %	10.8 %	5.9 %	8.4 %
Total		121	655	1119	1895
		6.4 %	34.6 %	59.1 %	100.0 %
		100.0 %	100.0%	100.0 %	100.0 %

Globalement, 60% des personnes interrogées sont d'avis que les dangers naturels augmentent, et 40%, qu'ils restent constants ou vont en diminuant, ce qui donne un rapport de 1,5:1. Ce rapport est nettement plus faible pour les habitants de la Suisse romande et du Tessin; ainsi, la crainte des dangers naturels n'est prédominante qu'en Suisse alémanique, tandis que dans la partie latine du pays elle n'est le fait que d'une minorité (tab. 53).

17 Opinions sur la chasse

Quelle attitude adopter à l'égard de la chasse? Cette question donne lieu régulièrement à de vifs débats. Rares (0,9% des interviewés) sont les partisans d'un assouplissement des règles en la matière. Une bonne partie de la population (60%) approuve en revanche la chasse sous sa forme actuelle, environ 30% souhaiteraient des restrictions et 9% voudraient l'interdire complètement.

Voyons maintenant quelles catégories de personnes préconisent des restrictions accrues dans la pratique de la chasse. Nous incluons dans cette analyse les défenseurs d'une interdiction absolue; sous cette forme recodée, le rapport entre partisans et adversaires de la chasse est de 60% contre 40%. L'approbation de cette activité est ainsi 1,5 fois plus fréquente que sa condamnation. Les sondés opposés à des restrictions sont surtout les hommes, les personnes plutôt âgées et celles qui se classent plutôt à droite sur l'échelle des sensibilités politiques. Les catégories favorables aux restrictions sont les citoyens, les personnes sensibilisées à l'écologie et celles confrontées à un environnement dégradé (mécontentes de l'environnement autour de leur habitation). Par ailleurs, la région linguistique joue également un rôle dans l'attitude à l'égard de la chasse: les habitants du Tessin et de la Suisse romande sont plus favorables à des restrictions que les Alémaniques. Alors que la proportion est de 60/40% en faveur des partisans de la chasse sous sa forme actuelle, elle est de 40/60% au Tessin; ce canton se déclare ainsi majoritairement pour une limitation accrue de la chasse. En Suisse romande, le rapport global de 1,5 se réduit d'un facteur 0,6; partisans et adversaires y sont donc approximativement à égalité.

Tableau 54: *Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion sur la chasse (régression logistique)*

Variables	Chasse
Sexe (0 = féminin; 1 = masculin)	-0.30* (0.13)
Age (nombre d'années)	-0.01* (0.01)
Scolarité (nombre d'années)	-0.01 (0.02)
Activité rémunérée (0 = non; 1 = oui)	-0.23 (0.17)
Revenu (en milliers de francs)	-0.00 (0.04)
Etat civil (0 = non marié; 1 = marié)	-0.32 (0.16)
Enfants (0 = sans; 1 = avec)	0.21 (0.18)
Propriétaire forestier (0 = non; 1 = oui)	-0.18 (0.13)
Appartenance à une association (0 = non; 1 = oui)	0.22 (0.16)
Habitation (0 = rurale; 1 = urbaine)	0.40** (0.14)
Milieu où l'on a grandi (0 = campagne; 1 = ville)	0.01 (0.14)
Fréquentation de la forêt en été (0 = rare; 1 = intense)	0.04 (0.16)
Fréquentation de la forêt en hiver (0 = rare; 1 = intense)	0.10 (0.15)
Suisse romande (0 = non; 1 = oui)	0.51** (0.17)
Tessin (0 = non; 1 = oui)	1.03** (0.25)
Sensibilité écologique	0.03* (0.01)
Qualité de l'environnement aux alentours de l'habitation du sondé (1 = très mécontent; 5 = très content)	0.14* (0.07)
Sensibilité politique (1 = gauche; 10 = droite) Sensibilité politique (1 = gauche; 10 = droite)	-0.10* (0.04)

Explications : Ce tableau montre de façon directe quelles variables indépendantes ont un effet sur la variable dépendante, et quelle est la direction de cet effet. Il indique les coefficients de régression logistique et, entre parenthèses, leur écart-type. L'échelle de sensibilité écologique (des interviewés) se fonde sur neuf assertions (cf. ENVIRONNEMENT 3/98, p. 22, tab. 1) et va de 1 à 45. On a marqué d'un * les paramètres présentant une erreur de première espèce de 5%, tandis que les effets portant un double ** ont une erreur de 1%. Les variables sans * ne comportent pas de corrélation significative avec les variables dépendantes.

Tableau 55: *Corrélation entre régions linguistiques et opinion sur la chasse*

		Identification à une assertion concernant la chasse		
		La chasse sous sa forme actuelle est légitime	La chasse devrait être limi- tée/interdite	Total
Langue de l'interview	allemand	879	457	1336
		65.8 %	34.2 %	100.0 %
		76.2 %	60.8 %	70.1 %
	français	205	190	395
		51.9 %	48.1 %	100.0 %
		17.8 %	25.3 %	20.7 %
	italien	69	105	174
		39.7 %	60.3 %	100.0 %
		6.0 %	14.0 %	9.1 %
Total		1153	752	1905
		60.5 %	39.5 %	100.0 %
		100.0 %	100.0 %	100.0 %

Partie 4 : Interprétation de questions choisies

Willi Zimmermann
Stephan Wild-Eck

1 Structure et procédé

Après la partie 2 du présent rapport qui décrivait les résultats de l'enquête, et la partie 3 consacrée à l'analyse des corrélations, il s'agit maintenant d'interpréter ces données. Nous commencerons par passer en revue les principales d'entre elles pour en apprécier l'importance; puis nous évaluerons les dimensions sociales et politiques des résultats obtenus (cf. Wild & Gasser 1998). Les différentes questions seront regroupées par thèmes pour en faciliter le commentaire. Cette interprétation constitue une première approche générale.

2 Les constatations

2.1 *La protection de l'environnement reste d'actualité*

Alors que durant les années quatre-vingt l'environnement était le thème central du débat de société (mots-clés: dépérissement des forêts, Tchernobyl, Schweizerhalle), il a bien perdu de son impact public au cours de la dernière décennie. Mais cela ne signifie pas pour autant que la population suisse se désintéresse de la protection de l'environnement. Les réponses aux questions 3 et 4 révèlent au contraire que s'il n'a plus la priorité absolue, l'environnement se place tout de même au deuxième rang des grandes préoccupations populaires. Il n'a été supplanté – quoique largement, reconnaissons-le – que par le thème du chômage qui, lui, a dominé toutes les années nonante. On peut s'étonner d'une part de la persistance des problèmes écologiques dans le débat politique, et cela sans même les « événements particuliers » normalement nécessaires pour prolonger la phase de haute conjoncture d'un sujet quelconque (cf. Zimmermann 1994). Il est également surprenant que la protection de l'environnement ait surpassé le thème des étrangers et de la politique d'asile ainsi que celui de la sécurité sociale – des problèmes qui occupaient beaucoup le Parlement et très présents dans les médias au moment de l'enquête (1997).

2.2 *Presque toutes les mesures de protection sont importantes*

L'idée que protéger l'environnement reste un problème majeur en Suisse se trouve renforcée par l'importance accordée aux différentes catégories de mesures à prendre dans ce sens (résultats de la question 5). Il est frappant de constater que la majorité des personnes interrogées considèrent toutes les mesures évoquées comme très, ou assez importantes; et cette constata-

tion prend d'autant plus de relief lorsque l'on considère les proportions de réponses 'peu important' ou 'sans importance' (moins de 10% à une exception près). C'est pour protéger l'air, la couche d'ozone et le climat que l'on ressent le plus la nécessité d'agir: plus de 70% des personnes interrogées estiment que les mesures prises dans ces domaines sont très importantes. On peut s'étonner de trouver la protection de la biodiversité en troisième position sur cette liste, alors que la population devrait se sentir moins directement touchée par cet aspect que par les problèmes d'ozone, de bruit ou de pollution de l'air et de l'eau. De même, il n'était guère prévisible que les dispositions à prendre pour réduire le bruit soient considérées comme moins importantes que tous les autres types de mesures proposés. Cette appréciation du problème 'bruit' diverge en partie des informations publiées par exemple dans le rapport 'L'environnement en Suisse 1997' (OFS et OFEFP 1997). Selon cette source, bien plus de gens sont exposés à des niveaux de bruit critiques ou incommodants – dus au trafic routier, ferroviaire ou aérien, ainsi qu'à toutes sortes d'installations – que ne le laisse supposer la présente enquête. Mais celle-ci donne un résultat cohérent dans la mesure où environ trois quarts de la population s'estiment satisfaits de leur environnement, disent habiter dans un lieu suffisamment entouré de verdure et sans grande circulation.

D'autres questions relatives à l'environnement mettent en lumière l'inquiétude de la population, dont les deux tiers estiment notamment que l'Etat n'a pas une politique suffisamment rigoureuse en la matière. Une majorité semble penser qu'il appartient aux pouvoirs publics de prendre des mesures plus énergiques: près de 75% des interviewés déclarent en effet (en dépit des catastrophes écologiques qu'ils pressentent) se comporter personnellement de façon respectueuse envers l'environnement, même si cela implique des dépenses et des efforts. Cette bonne opinion d'eux-mêmes explique que seule une faible majorité de sondés se montre favorable à des augmentations de prix justifiées par la protection de l'environnement, ou à l'instauration d'une taxe sur l'énergie – et cela encore avec des réserves. Au vu du présent sondage, la population suisse n'est donc pas encore disposée à soutenir le recours aux instruments d'incitation financière dans la politique environnementale.

2.3 Air pur, loisirs, nature : l'image de la forêt suisse

Le mot 'forêt' suscite des images très nombreuses et diverses; on constate d'une manière générale que le public y associe régulièrement les notions de tranquillité, de liberté, de beauté, de vie. Il est manifeste que la forêt constitue un facteur primordial de bien-être psychique. Cette hypothèse est confirmée entre autres par les motifs indiqués de sa fréquentation, qui sont essentiellement de nature contemplative (cf. tab. 22, p. 48).

A côté de cette observation générale, on remarque que la forêt évoque trois catégories d'associations bien distinctes. La première de ces notions est celle de 'nature', exprimée de façon explicite ou très souvent par des termes indirects tels que arbres, verdure, animaux/faune, plantes/flore, vie. Il apparaît ainsi qu'une majorité de la population considère la forêt avant tout comme un phénomène naturel; elle semble incarner la nature, par opposition aux zones bâties ou agricoles. Cette impression se renforce encore lorsque l'on considère le bon air frais comme un bienfait naturel. Mais on pourrait tout aussi bien associer ce phénomène à une autre notion qui apparaît tout aussi souvent, celle de détente ou de loisirs. On constate ainsi

d'une manière générale que les concepts de nature et de détente prédominent largement sur d'autres facteurs tels que la protection ou l'exploitation.

Ces résultats confirment et renforcent dans l'ensemble ceux de l'enquête COST, qui se limitait aux régions de montagne. Là aussi, ce sont les notions de détente et de nature qui ont prévalu lorsqu'on a posé la question de ce qu'évoquait spontanément la forêt.

Les réponses aux deux enquêtes sont également concordantes en ce qui concerne l'importance relative accordée aux fonctions de la forêt. En dépit de certaines différences dans la formulation des questions, l'une et l'autre de ces deux études font ressortir clairement les fonctions 'protection de la nature', 'détente' et 'protection du milieu naturel', notamment par rapport aux aspects économiques. Il convient par ailleurs de relever deux constatations particulièrement intéressantes: la première porte sur la fonction 'production d'oxygène' de la forêt, que notre enquête révèle comme de loin la plus importante de toutes. La population suisse n'a guère changé d'avis dans ce domaine au cours des 20 dernières années, car les réponses à l'enquête de 1978 donnaient déjà – et dans des proportions analogues – la palme à la production d'oxygène dans la hiérarchie des fonctions que remplit la forêt. C'est ainsi que l'image de 'poumon vert' est devenue une constante dans les esprits chez la majorité des Suissesses et des Suisses. Pour le reste, on note par rapport aux années septante une forte progression des fonctions écologiques et un recul tout aussi sensible de l'importance accordée aux fonctions économiques de la forêt. La seconde constatation a trait à la fonction protectrice de la forêt: la population montagnarde interrogée lors du projet COST lui accorde nettement plus d'importance que dans le cadre de la présente enquête couvrant toute la Suisse; mais il conviendrait d'approfondir l'analyse de cette dernière région par région.

On peut ainsi conclure de ces deux enquêtes récentes que les fonctions de la forêt n'ont pas subi un bouleversement complet dans l'esprit de la population, mais qu'il y a déplacement de priorités parmi ses fonctions principales. Il ne fait pas de doute que les préoccupations écologiques grandissantes, la raréfaction de la ressource 'nature', l'urbanisation croissante, l'avènement de la société de loisirs et d'autres phénomènes analogues ont eu des répercussions sur l'attitude de la population à l'égard de la forêt et de la valeur qui lui est accordée. Comme la forêt concilie, entre autres, des activités de détente modernes et le sentiment du contact avec la nature, il est facile de comprendre pourquoi elle suscite des associations d'idées essentiellement positives. On ne trouve certainement aucun autre objet capable de satisfaire simultanément une telle quantité d'intérêts et de besoins personnels, pratiquement sans bourse délier (pour les usagers). Cette constellation de facteurs explique d'ailleurs pourquoi un seul interviewé sur cent trouve qu'il y a trop de forêts en Suisse.

2.4 L'état de la forêt suisse est un sujet d'inquiétude

D'après les réponses qu'elle donne aux questions portant sur l'état de la forêt, on peut conclure que la population ne craint pas la disparition des surfaces boisées mais les estime exposées à de sérieuses menaces. Les personnes interrogées considèrent dans leur majeure partie que le dépérissement des forêts reste d'actualité, que la pollution de l'environnement continue de mettre en danger la santé des bois. Ils pensent de même que la forêt a beaucoup perdu de sa biodiversité. Ce sentiment général de menace est tel qu'il permet de comprendre pourquoi une

majorité de sondés croit que la superficie forestière a diminué au cours des deux dernières décennies. Des opinions qui ne correspondent qu'en partie à la réalité, mais témoignent de l'inquiétude générale pour notre environnement; qui témoignent aussi de la très grande valeur accordée à la forêt en tant que milieu naturel d'espèces animales et végétales, et en tant qu'espace de détente. Les mesures proposées pour améliorer la situation peuvent être considérées comme logiques: on donne largement la préférence à des mesures générales de protection de la nature et de l'environnement, plutôt qu'à des interventions forestières.

Cette préoccupation générale, qui se manifeste dans la manière dont on évalue l'état ou la santé de la forêt, n'empêche pas la population d'y associer des qualités et des concepts où les aspects positifs dominent largement. Bon air frais, détente, arbres, animaux, tranquillité et nature sont à la fois les principales notions qu'évoque la forêt et des atouts qui lui sont propres. Nuire à ces éléments serait porter atteinte à la qualité du vécu personnel en forêt; il y a donc tout lieu de croire à l'authenticité des craintes exprimées pour l'état et l'avenir de la forêt suisse.

On comprend dans ces conditions pourquoi l'idée d'entretenir les forêts bénéficie d'un soutien massif. Comme lors des enquêtes de 1978 et COST, une large majorité de la population est d'avis qu'il convient de veiller à l'entretien des forêts. Une petite moitié préconise des soins discrets, un quart se prononce en faveur de soins intensifs; le quart restant pense que la forêt ne doit pas être entretenue. Le principe de l'entretien jouit d'une faveur particulière dans la partie latine du pays. Par ailleurs, la notion d'entretien ou de soins est largement utilisée mais très floue: le public y associe le plus souvent les termes 'rangé', 'propre', 'ordonné'. De façon générale, une majorité de la population associe la notion de soins à celle d'ordre; tandis qu'une minorité y voit des interventions destinées à aider la nature, à favoriser la diversité naturelle. Les interviewés n'utilisent guère les termes techniques de 'stabilité' ou de 'rajeunissement'. L'ambivalence des réponses obtenues témoigne bien d'une certaine opposition entre le critère 'nature' et le critère 'détente'.

2.5 Un espace de détente d'importance primordiale

Diverses sections de l'enquête mettent en relief l'importance considérable de la forêt en tant qu'espace de détente multiple et divers. Le taux de fréquentation constitue un premier élément d'appréciation: plus de 90% de la population se rendent en forêt durant l'été, et environ 70% en hiver, pour toutes sortes d'activités et pour des motifs très variés. Ces très hauts pourcentages expliquent entre autres pourquoi les personnes sollicitées ont été d'accord de répondre à l'enquête téléphonique malgré un questionnaire relativement long. Ayant eux-mêmes des contacts directs avec la forêt, beaucoup de sondés ont l'impression qu'ils sont en mesure de donner leur avis sur la plupart des questions, ou même qu'ils ont les compétences nécessaires pour fournir des renseignements à ce sujet. Les réponses relatives à la fréquentation de la forêt donnent dans l'ensemble un sentiment de familiarité, ou même d'une relation particulièrement intime avec les bois. Et la fréquence des visites peut constituer un critère à cet égard: comme l'indique le tableau ci-après, environ 80% de la population suisse se rendent en forêt de façon régulière, soit au moins une à deux fois par mois. Quand on compare notre enquête avec celle de 1978, il s'avère que cette fréquence n'a pratiquement pas changé depuis vingt ans; la fré-

quentation de la forêt se maintient à un niveau relativement élevé. Il apparaît ainsi que ni l'extension des activités de loisirs ni la valeur accrue des critères écologiques dans notre société n'ont eu d'incidences sur l'affluence humaine dans nos forêts.

Tableau 56: *Fréquentation de la forêt en 1978 et en 1997*

	Enquête de 1978 *	Enquête de 1997 **
Presque tous les jours	8 %	11 %
Une à deux fois par semaine	37 %	37 %
Une à deux fois par mois	33 %	31 %
Plus rarement	21 %	21 %

* Hertig (1979, 25)

** Moyenne de l'été et de l'hiver

Comme l'enquête de 1978 ne demandait pas de préciser les motifs des visites en forêt, il est impossible de faire des comparaisons sur ce point. Mais il y a tout lieu de croire qu'aucun renversement de tendance ne s'est produit entre temps: en effet, l'activité de loin la plus fréquente en forêt reste la promenade ou la marche. Des changements sont toutefois survenus dans la pratique des sports en forêt, laquelle sert aujourd'hui de cadre aux activités d'un nombre appréciable de sportifs. Il est intéressant de constater à cet égard que les différentes catégories d'usagers ne se gênent guère les uns les autres : à peine 18% d'entre eux se sentent très (6%) ou partiellement (12%) dérangés, surtout par le nouveau sport qu'est le VTT. Mais on peut dans l'ensemble parler d'une cohabitation pacifique et tolérante des différents types d'usagers de la forêt. Cette impression de coexistence généralement tranquille contribue sans doute à l'image positive dont jouit la forêt au sein de la population.

Le souci que la population se fait d'une part à propos de l'état de la forêt, et la menace que peuvent représenter d'autre part ses activités de détente, dénotent une attitude un peu ambivalente: seule une minorité est d'avis que la multiplication des activités en forêt n'a aucun effet nuisible sur celle-ci. Les mécanismes psychologiques sont ici analogues à ceux que suscite la protection de l'environnement : on reconnaît les conséquences globalement nocives d'une activité, mais en faisant abstraction de sa responsabilité personnelle; ce qui fait que l'on n'est pas disposé à changer spontanément de comportement. Le bien-être individuel prend le pas sur une amélioration possible de la situation générale. Et les réponses à la question d'une contribution financière des usagers de la forêt correspondent à la même attitude. Les sondés sont actuellement si peu disposés à payer qu'une initiative politique dans ce sens serait sans aucun doute vouée à l'échec, sur le plan national tout au moins. Cependant, les résultats de notre enquête ne permettent pas de déterminer pour quelles raisons les personnes interrogées rejettent l'idée d'une telle contribution financière. L'enquête COST fournit une réponse indirecte à cette question: le taux de rejet y est analogue et les réponses données laissent entendre que les frais causés par les prestations de détente en forêt doivent être couverts par les deniers publics et non par les bénéficiaires directs de ces prestations.

2.6 Forêt-nature : on demande une protection modérée

Comme on l'a vu, une forte majorité de Suissesses et de Suisses considèrent la forêt comme un milieu naturel précieux pour les animaux et les plantes, milieu que bien des activités humaines mettent en péril. Les propositions visant à maintenir ou étendre ces espaces de nature rencontrent dans l'ensemble une certaine compréhension. C'est ainsi qu'environ 70% de la population sont favorables à la création de réserves forestières, que la même proportion admet la présence du lynx et qu'une petite majorité tolérerait même l'apparition de loups et d'ours sur notre territoire.

Ces déclarations pro-nature sont toutefois assorties de sérieuses restrictions mentales : s'ils souhaitent effectivement la création de réserves naturelles en zone forestière, la plupart des interviewés ne voudraient pas en exclure la population; celle-ci devrait avoir accès aux aires protégées, sur les chemins forestiers tout au moins. Comme d'autres résultats de l'enquête, cette opinion donne à penser que des entraves au libre parcours de la forêt seraient mal acceptées par beaucoup de gens. Leur attitude en général peu fondamentaliste à l'égard de la nature se reflète également dans l'appréciation de la chasse, dont la réglementation et la pratique actuelles ne semblent pas susciter de résistances majeures. Par contre, notre enquête ne fournit pas de réponse claire au projet de réintroduire le loup et l'ours en Suisse; les majorités favorables à cette idée sont insuffisamment marquées pour autoriser un pronostic sûr.

L'opinion majoritaire en faveur d'une protection de la nature modérée plutôt que rigoureuse s'exprime aussi dans l'attitude des personnes interrogées à l'égard des interventions forestières, dont le principe ne fait pas l'objet d'une levée de boucliers. Diverses réponses recoupées font apparaître qu'il est sans doute nécessaire d'intervenir en forêt, mais que ces interventions devraient être aussi douces que possible. Le public pense probablement qu'il est plus facile de nettoyer la forêt et de la remettre en état après des interventions légères qu'après une exploitation intensive. A propos d'exploitation, rappelons ici que la population considère encore l'entretien de la forêt essentiellement comme un travail de déblaiement, et non comme un moyen d'améliorer l'écosystème ou la stabilité du peuplement forestier. Mais ce regard différent ne porte pas atteinte au principe de l'intervention.

2.7 Nombreuses raisons de promouvoir le bois suisse

Plusieurs questions ont été posées concernant l'utilisation du bois. Les réponses à celle des quantités de bois exploitées dans la forêt suisse confirment ce que l'on a déjà constaté plus haut, à savoir que la population approuve le principe de l'exploitation forestière. Une majorité pense même que cette exploitation est plutôt insuffisante; mais là aussi on ne sait pas pourquoi les personnes interrogées sont de cet avis: ces opinions se basent-elles sur des considérations plutôt écologiques, économiques, culturelles ou politiques ? Des recoupements avec d'autres questions pourraient fournir des ébauches de réponses. Il est par exemple intéressant de faire une comparaison avec les réponses à la question de savoir qui devrait couvrir les déficits des entreprises forestières. Une large majorité de sondés est d'avis que l'on pourrait réduire les déficits actuels de nombreuses exploitations en vendant davantage de bois suisse. On peut donc supposer que ce sont des considérations économiques qui incitent beaucoup de gens à proposer que l'on produise davantage de bois indigène. Mais les statistiques officielles révè-

lent que depuis 1990 la production de bois des exploitations forestières publiques est déficitaire à hauteur de plusieurs millions de francs par année (cf. p. ex. statistique forestière de 1998, pp. 31ss). On observe une ignorance analogue en ce qui concerne la provenance du bois consommé en Suisse : seule une personne interrogée sur six pense que le bois indigène est quantitativement le plus important. Il faudra laisser à une éventuelle enquête future le soin de creuser la question de savoir dans quelle mesure les connaissances effectives de la population agissent sur ses opinions et ses attitudes à l'égard de la forêt et de la nature; et aussi le soin d'envisager d'autres critères d'explication.

Le public suisse est globalement enclin à vouloir que l'on entretienne la forêt et qu'on la déblaie de façon plus suivie, ce qui témoigne de motifs et de modèles culturels très tranchés face aux questions portant sur l'exploitation du bois. Une forêt soignée et bien rangée correspond aux habitudes et au sens de l'ordre qui caractérisent les Suissesses et les Suisses. Leur opinion selon laquelle il convient de réglementer les importations de bois tropicaux ou de donner la préférence à des interventions forestières modérées relèvent par contre de considérations plutôt écologiques. Quels qu'en soient les motifs réels, une large majorité d'interviewés souhaite que l'on maintienne dans la forêt suisse l'exploitation du bois à son niveau actuel (env. 1/3) ou même qu'on l'intensifie (env. 2/5). Une majorité analogue (75%) se déclare prête à payer davantage pour du bois indigène que pour le bois importé. Si cette intention débouchait sur des actions concrètes, il faudrait se demander si l'on ne ferait pas mieux de mettre une croix suisse sur chaque grume indigène plutôt qu'un label FSC²⁶ par exemple.

2.8 Accroissement des dangers naturels – on se sent peu concerné

Les craintes déjà manifestées en relation avec la protection de la nature et de l'environnement se retrouvent dans la manière d'évaluer les dangers naturels (cf. OFEFP 1999b). On peut même parler d'un certain pessimisme de la population suisse à l'égard des événements naturels (avalanches, inondations, chutes de pierres, glissements de terrain) qui pourraient survenir : plus de la moitié des personnes interrogées supposent que la fréquence de tels événements augmentera à l'avenir, et seulement 10% croient qu'elle diminuera. On observe ici une différence linguistique ou culturelle intéressante : les Alémaniques se montrent en majorité inquiets, tandis que seule une minorité de Romands et de Tessinois pense que les dangers naturels iront en se multipliant. Cette appréciation générale fait contraste avec celle des dangers susceptibles de menacer personnellement les sondés : environ 70% d'entre eux sont persuadés que leur habitation n'est exposée à aucun danger naturel (environ la moitié) ou tout au moins que rien n'arrivera durant les dix ans à venir (environ un cinquième).

Cette divergence entre l'idée qu'ont les interviewés de la manière dont les dangers naturels évolueront dans l'ensemble et celle qu'ils se font des impacts potentiels sur leur propre existence tient en partie à la formulation des questions: la première porte sur les dangers naturels en général ou dans toute la Suisse, la seconde, sur les dangers qui peuvent menacer les habitations des personnes interrogées. Comme celles-ci habitent en majorité dans des agglomérations situées entre le Léman et le lac de Constance, il semble logique de ne pas considérer les

²⁶ *Forest Stewardship Council*: écolabel instauré par des organisations écologistes.

dangers potentiels comme très élevés dans ces régions. Cette répartition démographique explique aussi pourquoi les inondations représentent le plus gros danger aux yeux de la population suisse, les plus faibles étant les chutes de pierres et les avalanches. On en apprendra davantage par une analyse détaillée (à effectuer) des réponses données par les habitants des régions de montagne. Il apparaît globalement que l'on ne peut guère parler d'une sensibilisation excessive du peuple suisse aux dangers naturels, ce qui peut aussi expliquer en partie pourquoi le public associe rarement l'idée de forêt à celle de protection ou à des notions analogues.

2.9 Large approbation de la politique fédérale de conservation des forêts

En vigueur depuis plus d'un siècle, la stricte obligation de sauvegarder nos forêts – l'interdiction de défricher – peut être considérée comme un des principes fondamentaux de la politique forestière suisse. Le Parlement l'a confirmée lors de l'élaboration d'une nouvelle loi sur les forêts, et aucun acteur politique important ne l'a sérieusement mise en question. Cependant, les milieux concernés commencent à contester cette politique de conservation rigoureuse. La mise en cause de cet instrument politique est due essentiellement à l'extension des zones à bâtir et des infrastructures d'une part, à la progression des forêts alpines et préalpines d'autre part. Comme l'enquête COST, le présent sondage montre que le pays soutient largement la politique fédérale de conservation des forêts : environ 88% des personnes interrogées sont favorables au maintien de l'interdiction générale de défricher, et moins de 10% souhaiteraient un assouplissement des règles en vigueur dans ce domaine.

Ce refus très général d'assouplir le régime de conservation (pas question d'envisager sa suppression) est sans doute alimenté entre autres par le sentiment populaire que la forêt constitue un espace naturel menacé. Il correspond aussi à l'immense attrait dont jouissent les bois en tant qu'espace de détente, auprès des citadins aussi bien que dans la population rurale. Toutes les valeurs que l'on associe à la forêt se retrouvent dans ce cautionnement de sa conservation. Une attitude encore renforcée par le fait que très peu de sondés ont été une fois ou l'autre personnellement concernés ou touchés négativement de près par une décision concrète en matière de défrichement (au contraire de membres de conseils communaux, cf. enquête COST). On peut admettre qu'une analyse plus fouillée par régions ne changerait pas grand chose au veto populaire contre tout assouplissement de l'interdiction de défricher actuellement en vigueur. Il en va de même lorsque l'on considère d'un côté le regard porté sur l'obligation de conserver les forêts, et de l'autre l'estimation de la manière dont l'aire forestière a évolué au cours des 20 dernières années. L'approbation dont bénéficie l'interdiction de défricher ne devrait guère donner lieu à des différences significatives, cependant que la majorité des interviewés habitent dans des régions (Plateau suisse) où l'aire forestière n'a pour ainsi dire pas augmenté. En résumé, la présente enquête d'opinion permet aux responsables de la politique forestière de conclure qu'une écrasante majorité des personnes interrogées estime qu'il convient de poursuivre la politique de conservation telle qu'elle se pratique actuellement.

2.10 Adhésion variable aux subventions fédérales en faveur de la forêt

Les deniers publics consacrés à la forêt constituent – à côté des règles conservatoires – le second pilier essentiel de la politique pratiquée par la Confédération dans ce domaine. Logiquement, on ne pouvait pas s'attendre à ce que la population soit aussi au clair sur la politique fédérale en matière de subventions forestières que sur l'interdiction de défricher. Les questions correspondantes de l'enquête tiennent compte de cette supposition, en permettant aux interviewés d'exprimer une opinion très générale sur cet instrument de politique forestière. On obtient des réponses nuancées dès la question de savoir s'il est en principe justifié de subventionner l'instance forestière responsable des mesures à prendre: seule une petite majorité des personnes interrogées approuve entièrement les subventions forestières, tandis qu'un bon tiers émet des réserves à ce sujet. Par contre, 5% seulement des sondés estiment qu'il est inutile de subventionner la forêt. Ces résultats reflètent une large approbation des subventions, mais la nécessité de cibler leurs affectations semble presque aussi importante aux yeux de la population. L'enquête de 1978 a révélé une attitude analogue: à l'époque, 81% des personnes interrogées ont approuvé l'octroi de contributions fédérales à l'économie forestière (cf. Hertig, pp. 20ss). Cependant, des différences dans la formulation et l'orientation des questions, ainsi que les changements survenus dans la politique de subvention (contributions fédérales accrues) ne permettent pas de comparer plus avant les résultats des deux enquêtes.

Ce constat se trouve confirmé par les réponses données à la question de savoir quelles mesures il convient de subventionner. Entretien et protection de la nature en forêt sont les seules à obtenir l'aval d'une majorité. Les mesures de protection contre les dangers naturels suivent loin derrière, et la population n'appuie guère les subventions destinées à la promotion du bois ou à la construction de routes forestières. Si l'on admet que la notion d'entretien des forêts (ou de soins aux forêts) implique essentiellement l'idée d'y mettre de l'ordre, cet hiérarchie correspond bien avec ce que les personnes interrogées pensent des fonctions de la forêt et des voies de communication forestières. Ces réponses sont en accord avec ce qui se fait actuellement, dans la mesure où les mesures d'entretien constituent de loin la principale affectation des subventions fédérales (cf. p.ex. statistique forestière 1998, p. 35). Il y a une certaine concordance entre politique actuelle et opinion publique en ce qui concerne l'importance accordée à la protection contre les dangers naturels. De sérieuses divergences apparaissent en revanche dans l'appréciation des subventions destinées à la protection de la nature d'une part, aux routes forestières d'autre part. La population suisse trouve qu'il faudrait soutenir bien davantage le premier poste, et moins le second.

L'attitude des interviewés à l'égard des subventions forestières correspond dans l'ensemble à celle que reflètent les déclarations de la population montagnarde faites dans le cadre du projet COST. Là aussi ce sont les subventions à l'entretien que l'on approuve le plus, et celles destinées aux routes forestières que l'on apprécie le moins. D'une manière générale, les régions de montagne devraient avoir sur les subventions des avis plus proches de la pratique actuelle que ce n'est le cas pour la population dans son ensemble. Comme certaines questions des deux enquêtes sont passablement différentes, il faudrait reconsidérer cette observation à la lumière d'une analyse détaillée région par région.

2.11 Chasse et grands prédateurs : les avis divergent

A notre connaissance, la chasse n'a encore jamais fait l'objet d'une enquête d'opinion représentative à l'échelon national. La présente étude comporte une seule question à ce sujet, et les personnes interrogées n'expriment que leur opinion concernant le régime cynégétique en vigueur. Il n'est pas possible de contrôler dans quelle mesure les sondés connaissent a) le régime de leur canton de domicile, b) les trois régimes cynégétiques en vigueur en Suisse. En égard au nombre relativement faible de personnes qui ont renoncé à donner leur opinion (3% environ), on peut supposer que les interviewés connaissent ces régimes ou tout au moins croient les connaître. Il aurait été intéressant d'ajouter ici une question portant sur l'état des connaissances en la matière. On constate en tout état de cause que la population se considère suffisamment compétente pour donner son avis ou répondre à des questions sur la chasse. Cette attitude tient davantage à l'intérêt porté au gibier qu'au fait d'appartenir au milieu des chasseurs ou de bien connaître le régime cynégétique.

L'attitude subjective des sondés à l'égard de la chasse peut être qualifiée de « majoritairement pour, mais avec de sérieuses réserves ». Pratiquement personne ne souhaite que l'on assouplisse les règles actuelles en la matière. Par contre, environ 60% des personnes interrogées sont favorables au maintien du statu quo, tandis que 40% voudraient rendre ces règles plus restrictives ou même interdire la chasse. Cette majorité qui se satisfait de l'état actuel peut être un signe de confiance, que l'on croit les autorités capables d'instaurer des règles judicieuses. Mais le souhait de restrictions ou d'interdiction totale émis par plus d'un tiers des sondés témoigne d'une défiance de principe à l'égard de la chasse, ou même d'un rejet total de cette activité, dont l'image s'avère ainsi problématique auprès d'une partie appréciable de la population. Le phénomène n'est pas nouveau comme le montrent les constatations de Hertig (1979, 12ss.), indiquant une attitude également critique envers le fait de chasser les animaux sauvages.

Un examen des différences entre catégories d'interviewés révèle que les hommes, les personnes plutôt âgées et celles qui se placent sur la moitié droite de l'échelle politique ont une attitude plus positive à l'égard de la chasse. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les hommes se montrent plus tolérants que les femmes aussi bien vis-à-vis de la chasse qu'envers la présence d'animaux carnassiers sur notre territoire.

Une autre constatation intéressante est la différence entre régions linguistiques : dans l'ensemble, les Latins sont relativement plus nombreux à vouloir restreindre la chasse que les A-lémanniques. Les plus critiques sont les italophones, qui se montrent simultanément très réceptifs envers l'ours et le loup (cf. OFEFP 1999). On n'observe par contre aucune opposition ville-campagne en ce qui concerne les attitudes à l'égard de la chasse. Des analyses plus poussées seraient nécessaires pour mettre en évidence d'éventuelles corrélations entre ce que l'on pense de la chasse d'une part, de la présence en Suisse de grands prédateurs d'autre part.

C'est en Suisse romande que l'on est le plus critique envers le lynx, où un quart des sondés rejettent la présence de cet animal. Le Tessin, par contre, est très ouvert au loup et à l'ours. Les résultats obtenus ne permettent pas en soi d'expliquer les raisons de cette attitude foncièrement réceptive des Tessinois à l'égard des grands carnassiers. Facteurs plausibles : proximi-

té de l'Italie, où le loup subsiste depuis longtemps sans faire scandale; forte proportion de forêts en partie peu accessibles; faible population agricole (bergers peu nombreux); images culturelles attachées au loup et à l'ours, qui semblent moins négatives dans les régions italo-phones qu'au nord des Alpes, où le loup est un symbole de perfidie (cf. son rôle dans le conte du Petit Chaperon rouge). Mais ces hypothèses devraient faire l'objet d'une étude séparée.

La présente enquête a mis en lumière d'autres différences propres aux groupes de population. Première constatation surprenante: les hommes se montrent plus disposés que les femmes à tolérer la présence des grands prédateurs sur notre territoire. Ensuite, autre sujet d'étonnement, les personnes qui ont des enfants manifestent davantage de bienveillance à l'égard des ours et des loups que les gens sans enfants. La différence entre les sexes semble comporter un élément de 'respect' ou de 'crainte', qui n'apparaît toutefois aucunement chez les personnes qui ont une progéniture à élever. La troisième constatation plutôt inattendue est l'absence de différence entre habitants de la montagne et de la plaine. Alors que les montagnards sont potentiellement plus concernés par le retour des grands carnassiers en question, ils se prononcent en faveur de leur acceptation dans des proportions presque identiques à celles des citoyens du Plateau.

En fin de compte, on n'obtient une image nette ni pour l'attitude de la population à l'égard de la chasse, ni pour sa tolérance envers les prédateurs. Les circonstances ou des événements particuliers pourraient facilement modifier les opinions dans un sens ou dans l'autre. Seules des observations suivies permettraient de déceler d'éventuels changements dans ce domaine.

2.12 Quel est le niveau des connaissances sur la forêt ?

La présente étude avait pour objet non pas de tester les connaissances de la population, mais de sonder ses opinions et ses impressions concernant l'environnement, la nature, la forêt et son exploitation. Mais comme certaines questions portaient directement ou indirectement sur ce que savent les personnes interrogées, on peut se faire une idée sommaire de leurs connaissances dans ces domaines.

On a par exemple demandé aux sondés quelle est la part de forêt sur l'ensemble du territoire suisse (question 15). Selon l'inventaire forestier national II et la statistique forestière suisse, cette proportion se chiffre à 30% environ. Bien que la moyenne des réponses se situe au même niveau de 30%, on ne peut pas prétendre que la majorité de la population soit très au clair sur ce pourcentage de surfaces boisées dans notre pays. Un quart des personnes interrogées a ouvertement admis ne pas connaître la réponse à cette question. Un cinquième estime que cette proportion est inférieure à 20%, et un sixième, qu'elle dépasse 40%. Il apparaît ainsi que 40% seulement des personnes interrogées parviennent à évaluer plus ou moins correctement l'aire forestière de la Suisse. Mais il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure cette idée très approximative influence les attitudes de la population et les jugements qu'elle émet concernant la forêt. L'analyse de corrélation entre estimation de l'aire forestière et aire souhaitée (cf. partie 3, p. 79) laisse supposer que cette influence est plutôt faible.

Autre question destinée à déterminer l'état des connaissances: quelle est la provenance du bois consommé en Suisse ? (question 20). On constate cependant qu'il n'est pas facile de s'en

faire une idée précise eu égard à la complexité de l'industrie du bois et des produits dérivés. Si l'on admet que le bois au sens de la question posée correspond au bois rond et aux produits semi-finis, il apparaît (statistique forestière) que la plus grande partie du bois utilisé en Suisse est d'origine indigène. Notre enquête indique que 16% seulement de la population sont au clair sur ce fait. Environ un tiers des personnes interrogées croit que la Scandinavie est notre plus gros fournisseur de bois, et plus d'un cinquième imagine que la plus grande partie du bois consommé en Suisse provient d'autres continents. Les analyses effectuées jusqu'ici ne permettent pas de dire si ces grosses erreurs d'appréciation déterminent l'attitude de la population concernant d'autres aspects du bois ou de son utilisation. On constate simplement la présence d'importantes lacunes à propos de la provenance du bois et de son utilisation.

Bien que formulée comme pour demander l'opinion des sondés, la question portant sur la gestion durable de la forêt suisse s'intéressait en fait aux connaissances du public. On peut considérer que le principe de la gestion durable est à la base de plus d'un siècle de politique fédérale, et constitue ainsi une particularité de l'économie forestière suisse. En dépit de cette longue tradition et des assurances données par les forestiers, seule une petite minorité des personnes interrogées croit que l'on ne coupe en Suisse qu'une quantité de bois équivalente à celle qui repousse. Ce résultat surprenant peut donner lieu à diverses interprétations. Il se peut par exemple que les gens aient mal compris la question 22 et pensent simplement que les coupes sont inférieures aux possibilités. Certaines réponses témoignent peut-être d'une méfiance à l'égard de l'économie ou des autorités forestières, ou reflètent la crainte que la forêt ne diminue progressivement. Elles peuvent aussi exprimer un état d'ignorance, si l'on considère notamment que plus de 80% des personnes interrogées indiquent n'avoir jamais rencontré l'expression 'bois provenant d'une gestion durable'.

2.13 Le public souhaite être informé

Notre enquête fait ainsi apparaître que la population suisse a, dans ses connaissances sur la nature et la forêt, des lacunes qu'il conviendrait de combler. Ce constat est d'ailleurs partagé par la majorité des interviewés. Parallèlement à ces importantes lacunes, les réponses des personnes interrogées mettent en lumière une soif d'information non étanchée. Plus de 60% d'entre elles voudraient en apprendre davantage sur la forêt, et cette proportion est encore plus élevée dans les régions latines et chez les sondés qui se considèrent comme plutôt de gauche. On peut ainsi parler d'une constellation favorable à la diffusion d'informations et de connaissances sur la forêt.

Etant donné la diversité des thèmes possibles (cf. fonctions de la forêt), il n'est pas indifférent de savoir par qui la population souhaite être informée. Contenu et but du message varieront bien évidemment selon l'instance qui l'émet. Selon les résultats de notre enquête, la population suisse considère toujours les autorités forestières comme la première source de renseignements fiables: une personne sur trois voudrait que l'essentiel de ses informations sur la forêt provienne de cette source. Une sur dix seulement souhaite que les réponses aux questions qu'elle se pose sur la forêt soient données par des enseignants ou des représentants d'organisations écologistes. Cet ordre de priorités très clair témoigne d'une certaine confiance de la population à l'égard des services forestiers, confirmée par le fait qu'environ 75% des inter-

viewés estiment la profession de garde forestier digne d'être recommandée (cf. question 65). L'enquête COST a également montré que l'on a confiance dans les autorités forestières – surtout locales.

Le public tire actuellement ses informations sur la forêt essentiellement des journaux et magazines (env. 47% des sondés) et de la télévision (29%), les autres médias et sources de renseignements jouant un rôle mineur à cet égard. Les services forestiers, en particulier, sont aujourd'hui très peu sollicités comme source directe d'informations; ces instances diffusent leurs nouvelles principalement à travers les médias, tandis que les renseignements sur des sentiers de forêt ou des expositions publiques sont considérés comme relativement peu importants. Bien que la question posée ne séparait pas clairement la source et le vecteur de l'information, on peut déduire des réponses obtenues que nous allons vers une intensification des contacts directs entre une population avide d'informations et les autorités forestières (cf. réponses à la question 58). Autorités forestières, radio/TV, journaux/magazines : c'est clairement dans cet ordre que sont désignées les sources d'informations essentielles de l'avenir concernant la forêt. On peut déduire de ces préférences que les informations auront un impact excellent si elles sont diffusées par les autorités forestières locales à travers les médias susmentionnés. La majorité des gens accordent beaucoup moins d'importance à d'autres vecteurs (p.ex. livres, brochures, prospectus, etc.) qu'à l'omniprésente presse écrite et audiovisuelle.

Les exemples présentés sous point 12 mettent en évidence des lacunes relativement étendues dans les connaissances de la population en matière de nature et de forêt. De leur côté, les personnes interrogées limitent les thèmes dont elles souhaitent être mieux informées – mettant très nettement l'accent sur des questions qui relèvent de la nature. Une large majorité voudrait surtout davantage d'informations sur les interactions écologiques ainsi que sur les animaux et les plantes de la forêt. La population manifeste en revanche assez peu le besoin d'être informée sur des questions d'économie forestière, sur la situation et l'état des forêts, ou encore sur les dangers naturels et la fonction protectrice des espaces boisés. Alors même que l'information diffusée par les pouvoirs publics est considérable, notre enquête a révélé de sérieuses lacunes des connaissances dans certains domaines. Ce qui soulève entre autres la question de savoir s'il faudrait examiner systématiquement l'impact et l'efficacité des informations sur la forêt que diffuse l'administration fédérale.

D'une manière très générale, les réponses obtenues par notre enquête quant aux besoins d'information montrent que la forêt est précieuse aux yeux de la population. Un sujet mis à part : personne ne semble souhaiter davantage d'informations sur la détente ou les loisirs en forêt. On peut y voir une confirmation que la plupart des gens sont pleinement satisfaits de leurs activités en forêt et qu'ils ne souhaitent aucune modification importante de l'infrastructure et des règles applicables à ces activités.

On constate dans l'ensemble qu'il existe un besoin d'informations relativement important au sein de la population, mais que les instances chargées de la communication devraient tenir compte d'aspirations diverses quant aux sources d'information, aux médias et aux thèmes à traiter.

3 Appréciation générale de la politique forestière et recommandation pour l'avenir

Cette première interprétation de quelques questions choisies met en évidence un regard très positif de la population suisse sur la forêt et, dans l'ensemble, sur la législation fédérale en la matière. Ce jugement populaire apporte un surcroît de légitimation aux grands principes qui régissent notre politique forestière. A cet égard il convient de relever en premier lieu le sentiment d'adhésion à l'idée d'une forêt plurifonctionnelle, dont le principe figure à l'article premier de la loi fédérale sur les forêts. Et même si la notion de durabilité est (encore) peu connue, l'attitude générale de la population encourage les milieux concernés à pratiquer une exploitation durable au sens moderne du terme: la politique officielle se doit de promouvoir une gestion forestière qui respecte le mieux possible les intérêts écologiques et économiques autant que sociaux.

Outre ce besoin de plurifonctionnalité, on observe une large approbation des principaux instruments utilisés par la politique forestière suisse. C'est tout particulièrement le cas pour la conservation des forêts: préserver l'aire forestière est une nécessité aux yeux d'une grande majorité de sondés, qui soutiennent pour la plupart l'interdiction de défricher. Un tel cautionnement des instruments politiques en vigueur s'explique par la grande valeur que l'on attache à la forêt considérée comme un espace de nature protégée et comme une aire de détente librement accessible. Quant aux problèmes posés – par exemple aux aménagistes et aux bâtisseurs – par la stricte application du principe de conservation, il semble que la majorité des gens n'en aient pas conscience ou qu'ils les considèrent comme moins importants que la forêt elle-même.

Pour l'essentiel, la population donne également son aval aux subventions qui constituent le deuxième pilier de la politique forestière officielle. On estime en général que conserver et entretenir la forêt sont des tâches qui incombent aux pouvoirs publics, lesquels doivent donc y consacrer des ressources financières. Du fait que la population considère la forêt essentiellement comme un espace de détente et de nature qu'il s'agit de protéger, et que l'on est plutôt réfractaire à l'aménagement d'infrastructures dans cet espace, les subventions doivent être affectées avant tout aux mesures d'entretien et à la protection de la nature en forêt. Les réponses obtenues par notre enquête donnent même à penser qu'aux yeux de la population – pour une part tout au moins – ces contributions publiques ne sont pas des aumônes ou un soutien discutable de l'économie forestière, mais la juste rémunération d'un service public. Ce point de vue est étayé notamment par l'appréciation variable des mesures à subventionner (protection, réserves et entretien: oui, infrastructures et exploitation du bois: plutôt non) ou par les réponses concernant la répartition des frais qu'occasionnent les travaux en forêt. Cette hiérarchie des catégories de subventions dans l'esprit du public appelle d'ailleurs à perpétuer la transparence des subventions forestières, par types de mesures, par secteurs, par produits ou selon des critères analogues. La population n'adhérerait guère à l'adoption d'un régime d'allocation aux entreprises ou de couverture des déficits.

Troisième pilier important de la politique forestière suisse: le droit d'accès. L'opinion presque unanime qui prévaut dans ce domaine est que la forêt devra rester un espace librement et gratuitement accessible, ce qui implique deux choses: premièrement que la majorité des usagers rejette le principe de causalité dans la participation aux frais (p.ex. entretien des chemins de forêt pour les promeneurs); et deuxièmement que la forêt doit rester en principe accessible à tout un chacun. On admet des restrictions dans l'exploitation du bois et dans l'accès à certaines zones (interdiction de s'écarter des chemins forestiers), ainsi que la création de réserves, mais on refuse que celles-ci ne tolèrent pas la présence humaine. Cette façon de voir s'explique là aussi par la conviction que la forêt remplit plusieurs fonctions et qu'il convient de donner aux pouvoirs publics les moyens d'assumer certaines tâches. Elle montre également que l'application à l'ensemble des forêts helvétiques des idées proposées dans le cadre du projet VAFOR²⁷ se heurterait à de sérieuses résistances. D'après les réponses obtenues lors notre enquête, il apparaît que ce n'est pas l'utilisateur mais les pouvoirs publics – en dérogation au principe de causalité qui prévaut généralement dans la législation sur la protection de l'environnement – qui doivent supporter les frais occasionnés aux propriétaires forestiers en relation avec l'exercice du droit d'accès. Les subventions publiques sont censées remplacer ici ce qu'auraient à payer des usagers pour la plupart privés.

Ce droit d'accès est étroitement lié aux nombreuses activités de loisirs et de détente en forêt. Une majorité de personnes interrogées n'émet pas d'objections aux formes existantes de loisirs pratiqués dans les bois, et n'y voit guère une source de conflits entre diverses catégories d'utilisateurs. Seule une petite minorité se sent dérangée par des VTT ou des chiens. Le monde politique peut reprendre à son compte cette grande tolérance du public à l'égard des multiples activités en forêt, les accepter dans leur diversité comme l'expression de besoins individuels. Mais cela ne signifie pas que l'on doive renoncer par principe et en toute circonstance à limiter certaines activités. Si les conflits entre utilisateurs de certaines forêts devaient se multiplier, il faudrait interpréter les résultats de notre consultation populaire comme suit : ne pas interdire complètement l'exercice de certaines occupations, mais le canaliser de manière à réduire les causes de friction. La population considère dans sa majorité qu'il ne faut pas trop restreindre les droits actuellement en vigueur pour l'accès public aux forêts, même s'il s'agit de protéger les bois en tant que milieu naturel.

Côté interventions en forêt, il apparaît clairement que la population souhaite pouvoir jouir d'un environnement diversifié et aussi naturel que possible; elle est en majorité persuadée que la nature a besoin d'y être soutenue jusqu'à un certain point par l'homme. On approuve donc le principe d'entretenir les forêts, en trouvant même que c'est une excellente chose. Mais il faut en même temps que les interventions humaines ne perturbent pas trop les processus naturels. La population cautionne par exemple l'interdiction d'effectuer des coupes rases ou peu soigneuses, ou celle de surexploiter la forêt. Les autorités se voient ainsi invitées à délimiter un cadre dans lequel les interventions sur le milieu naturel se limiteront aux mesures nécessai-

²⁷ VALorisation des FORêts : la Direction fédérale des forêts (OFEPF) a lancé ce projet en 1994. Il a pour but de sonder le contexte juridique et économique de l'exploitation forestière, et d'examiner les biens et services éventuellement commercialisables par les propriétaires (cf. OFEPF Documents environnement n° 64, Evaluation et rétribution des prestations de la forêt).

res pour que la forêt conserve son caractère d'espace de nature propice à la détente. Entretenir la forêt, d'accord, mais pas plus qu'il n'est indispensable !

Il résulte de ces constatations que la population suisse subordonne la fonction économique de la forêt à ses fonctions 'nature' et 'détente'. Par ailleurs, une partie importante de nos sondés souhaite que l'on utilise davantage de bois indigène. Autorités et économie forestière sont ainsi confrontées au défi de respecter la forêt en tant qu'espace de nature et de détente tout la considérant comme une source de bois à récolter. Cela signifie indirectement que la majorité du peuple voit d'un bon œil que l'on continue d'exploiter le bois de nos forêts; cette exploitation sera largement approuvée pour autant qu'elle respecte le cadre esquissé plus haut. Les résultats des enquêtes COST et Monitoring étayent la thèse selon laquelle l'exploitation du bois telle qu'elle se pratique actuellement ne suscite pas de contestations sérieuses au sein de la population helvétique.

Dispositions contraignantes et incitations financières mises à part, la politique forestière dispose d'instruments de persuasion – principalement sous forme d'information et de conseils. Si l'on considère les connaissances lacunaires des personnes interrogées et le besoin d'information qu'elles manifestent, il semble bien que toutes les autorités forestières pourraient optimiser leur politique d'information dans des proportions appréciables. A l'échelon fédéral, on a l'impression que les nombreux documents élaborés et diffusés ces dernières années par l'OFEFP et la Direction fédérale des forêts n'ont touché qu'en partie le grand public. La présente étude ne permet pas de tirer des conclusions définitives concernant la politique d'information forestière pratiquée jusqu'à présent, et il est certain que la problématique « connaissances/information » mériterait une analyse approfondie. Il serait intéressant d'associer systématiquement examen de l'état des connaissances et évaluation du travail de communication effectué par la Direction fédérale des forêts au cours des cinq à dix dernières années. Ce serait le moyen de découvrir à la fois les lacunes qui existent dans le public et les causes d'éventuels problèmes de communication, donc de préparer les fondements d'une bonne stratégie d'information dans le domaine forestier. Il y a là un champ d'action politique à ne pas sous-estimer eu égard à la réceptivité dont la population semble faire preuve dans ce domaine.

A côté des questions forestières ou écologiques, la présente enquête s'intéressait – quoique de façon marginale – aux opinions sur la chasse et la politique appliquée en la matière. Mais une seule question, c'était insuffisant pour se faire une idée nuancée de ce que pense la population suisse de la chasse et du gibier. On constate tout de même un certain flou dans l'opinion helvétique sur cette activité. Si une majorité de 60% approuve la chasse sous sa forme actuelle, pas moins de 40% des personnes interrogées voudraient voir les choses changer et préconisent des restrictions par rapport au régime en vigueur. Il y a tout lieu de supposer qu'un événement particulier modifierait facilement cette proportion dans un sens ou dans l'autre. La situation est analogue en ce qui concerne la tolérance envers les grands prédateurs, où les attitudes paraissent claires pour le lynx uniquement. Là aussi une analyse plus fouillée des données à disposition fournirait des repères utiles pour l'élaboration d'une politique d'information par les services responsables de la chasse et du gibier. Ce que la présente enquête n'est pas en mesure de déterminer, c'est si les personnes interrogées basent leur opinion plutôt sur l'intuition ou

sur leur connaissance du sujet. Contrairement aux questions portant sur la forêt, celle concernant la chasse ne révèle rien de l'état des connaissances sur le sujet abordé.

Terminons par une constatation sociologiquement intéressante, qui se rapporte au contraste ville-campagne. Notre enquête révèle à cet égard une différence qui se manifeste plutôt dans les actes que dans les sensibilités, les attitudes ou les jugements. Alors que les opinions (p.ex. à l'égard des fonctions de la forêt ou des prédateurs) ne varient guère entre citadins et habitants des zones rurales, on observe que ces derniers ont tendance à fréquenter un peu plus assidûment la forêt. On pourrait là aussi analyser plus avant les données à disposition et faire des comparaisons avec d'autres études pour en tirer des conclusions à la fois plus nuancées et plus sûres. Cette remarque s'applique d'ailleurs à l'ensemble de notre enquête, dont le but était de mettre en évidence attitudes, opinions et connaissances à propos de la forêt, de la nature et de l'environnement. Ce qui resterait à accomplir, c'est une analyse approfondie des causes, la mise en évidence des interactions ou l'explication de différents paramètres.

Bibliographie

- Office fédéral de la statistique (1996). *Enquête suisse sur la population active (ESPA) : concepts, bases méthodologiques, considérations pratiques*. Berne.
- Office fédéral de la statistique & OFEFP (1997). *L'environnement en Suisse 1997*. Berne.
- Office fédéral de la statistique & OFEFP/Direction fédérale des forêts. (1998). *La forêt et le bois – Annuaire 1997* (statistique forestière 1997). Neuchâtel.
- OFEFP (1998). *La fonction verte de la forêt*. Environnement 3/98, 22-25.
- OFEFP (1999). *Qui a peur du loup et de l'ours?* Environnement 2/99, 42-45.
- OFEFP/Direction fédérale des forêts. (1997). *Evaluation et rétribution des prestations de la forêt (VAFOR). Guide*. Documents environnement, n° 64.
- Diekmann, A. & Franzen, A. (1997). *Einsicht in ökologische Zusammenhänge und Umweltverhalten*. In: Gehr, P., Kost, C. & Stephan, G. (Hrsg.): *CO2 - Eine Herausforderung für die Menschheit*. Berlin, Heidelberg, New York: Springer Verlag.
- Franzen, A. (1997). *Umweltbewusstsein und Verkehrsverhalten: Empirische Analysen zur Verkehrsmittelwahl und der Akzeptanz umweltpolitischer Massnahmen*. Zürich: Rüegger Verlag.
- Franzen, A. & Wild-Eck, S. (1998). *CODEBUCH zur BUWAL-Befragung: Gesellschaftliche Ansprüche an den Schweizer Wald*. SIDOS, Neuchâtel.
- Hertig, H. P. (1979). *Die Einstellung der Bevölkerung zu Problemen des Waldes und der Waldwirtschaft: Ergebnisse einer Meinungsumfrage*. Bern: Schweizerische Gesellschaft für Praktische Sozialforschung / Forschungszentrum für schweizerische Politik, Universität Bern. Egalement publié dans le Journal forestier suisse (1979) 130: 591-620.
- Schmithüsen, F., Wild-Eck, S. & Zimmermann, W. (1999). *Wissen, Einstellungen sowie Zukunftsperspektiven der Bevölkerung im Berggebiet zum Wald, zur Forstwirtschaft und zur Forstpolitik (Abschlussbericht zum Forschungsprojekt COST E3)*. Zürich: Professur Forstpolitik und Forstökonomie ETH Zürich (non encore publié).
- Wild, S. & Gasser, G. (1998). *La portée des enquêtes dans le domaine de la politique forestière*. Journal forestier suisse, 149(4), 745-762.
- Zimmermann, W. (1994). *Zur politischen Karriere des Themas Waldsterben*. Gaia 3, Nr. 1. Basel.

Graphiques

Figure 1 :	Menace 'trou d'ozone' pour l'homme et l'environnement (n= 2013); question 10.....	25
Figure 2 :	Acceptation de prix plus élevés pour protéger l'environnement (n=2012); question 11 ...	26
Figure 3 :	Acceptation de réduire son niveau de vie pour protéger l'environnement (n=2012); question 12.....	26
Figure 4 :	Instaurer une taxe sur l'énergie et diminuer en même temps les autres redevances (n=1985); question 77	27
Figure 5 :	Opinion concernant l'aire forestière (n= 2013); question 14	29
Figure 6 :	Avis sur la quantité de routes ou chemins forestiers (n=2010); Question 27	30
Figure 7 :	Réglementer la circulation des véhicules à moteurs en forêt (n=2010); question 28.....	31
Figure 8 :	Provenance de la majeure partie du bois employé en Suisse (n=2010); question 20	32
Figure 9 :	Personnes ayant rencontré le terme 'gestion durable' (n=2014); question 21	32
Figure 10 :	Coupe-t-on en Suisse au maximum la même quantité de bois que celle qui repousse ? (n=2010); question 22.....	33
Figure 11 :	Réglementer les importations de bois tropicaux (n=1958); question 24	34
Figure 12 :	Volume de bois exploité dans les forêts suisses (n=2001); question 25.....	35
Figure 13 :	Disposition à payer plus pour du bois suisse (n=1989); question 26	36
Figure 14 :	Conseiller le métier de garde forestier (n=1989); question 65	37
Figure 15 :	Subventionner la forêt (n=1995); question 66	37
Figure 16 :	Interdiction de défricher (n=1995); question 75	39
Figure 17 :	Facteurs exerçant une influence sur l'état de la forêt (n=1955); question 61.....	41
Figure 18 :	Mesures susceptibles d'améliorer l'état de la forêt (n=1924); question 62.....	42
Figure 19 :	Evaluation du dépérissement des forêts (n=1994); question 63	42
Figure 20 :	Moyen de transport jusqu'à la forêt (n=1821); question 34	46
Figure 21 :	Evolution souhaitée des équipements de loisirs (n=1860); question 42	51
Figure 22 :	Revêtement souhaité des routes forestières (n=1851); question 43.....	52
Figure 23 :	Autres utilisateurs de la forêt: présence dérangeante? (n=1865); question 44.....	52
Figure 24 :	La forêt peut-elle être endommagée ou détruite par des personnes en quête de détente ? (n=1999); question 46.....	54
Figure 25 :	Contribution financière des utilisateurs de la forêt à son entretien (n=1986); question 47	54
Figure 26 :	Délimitation de réserves naturelles en forêt, en renonçant à l'exploitation du bois (n=2002); question 51	56
Figure 27 :	Délimitation de réserves naturelles en forêt, en limitant l'accès public aux routes forestières (n=2002); question 52	56
Figure 28 :	Délimitation de réserves naturelles en forêt, avec interdiction générale d'y pénétrer (n=2003); question 53.....	57

Figure 29 : La forêt est-elle menacée dans sa fonction de milieu naturel d'espèces animales ? (n=2004); question 49.....	58
Figure 30 : Opinions concernant la chasse en Suisse (n=1986); question 54	59
Figure 31 : Tolérer la présence du lynx (n=1999); question 55	60
Figure 32 : Tolérer la présence de l'ours (n=2000); question 55	60
Figure 33 : Tolérer la présence du loup (n=1997); question 55.....	61
Figure 34 : Quelle forêt remplit le mieux ses fonctions ? (n=2008); question 18.....	62
Figure 35 : Quelle forêt offre la meilleure protection contre les dangers naturels ? (n=1990); question 70.....	64
Figure 36 : Pourquoi soigne-t-on la forêt en montagne ? (n=1999); question 71	64
Figure 37 : Evolution future des dangers naturels en Suisse (n=1987); question 72.....	65
Figure 38 : Danger naturel le plus menaçant pour le lieu d'habitation (n=1985); question 73	65
Figure 39 : Devrait-on informer davantage sur la forêt ? (n=1997); question 57.....	68
Figure 40 : Circulation dans la rue du lieu de résidence (n=2013); question 6	70
Figure 41 : Verdure autour de l'habitation (n=2014); question 7.....	71
Figure 42 : Qualité de l'environnement du lieu d'habitation (n=2013); question 8.....	71
Figure 43 : Contacts avec des voisins (n=1988); question 89	72
Figure 44 : Intention de voter (n=1983); question 91	73
Figure 45 : Propriétaires forestiers au sein de la famille (n=1978); question 93	75

Tableaux

Tableau 1 : Echantillon et taux de réponse de l'enquête « attentes de la société envers la forêt »....	18
Tableau 2 : Nombre d'interviews réalisées par région linguistique	19
Tableau 3 : Les deux principaux sujets de préoccupation en Suisse (données non pondérées, recodage supplémentaire des réponses 'autre' pertinentes, n=1815/3379); questions 3 et 4.....	22
Tableau 4 : Importance de diverses mesures de protection de l'environnement (n=2014 à 2016); question 5.....	23
Tableau 5 : Réactions à des affirmations concernant l'environnement (n=2011 à 2016); questions 9 et 76.....	24
Tableau 6 : Associations spontanément suscitées par le mot 'forêt' (données non pondérées, recodage supplémentaire des réponses 'autre' pertinentes, n=4208); question 13.....	28
Tableau 7 : Estimation du pourcentage de forêt en Suisse; question 15	29
Tableau 8 : Principale fonction de la forêt suisse (plusieurs réponses possibles, n=3373); question 17.....	30
Tableau 9 : Crédibilité de divers organes susceptibles d'attribuer des labels de 'gestion forestière écologique' (n=1991 à 2003); question 23.....	34
Tableau 10 : Travaux les plus importants des gardes forestiers (plusieurs réponses possibles, n=3243, non pondéré, recodé); question 64	36
Tableau 11 : Domaines à subventionner (plusieurs réponses possibles, n=3555); question 67	38
Tableau 12 : Propositions en vue de réduire les déficits des entreprises forestières (plusieurs réponses possibles, n=3555); question 69	38
Tableau 13 : Prise en charge des coûts forestiers (plusieurs réponses possibles, n=3079); question 68.....	39
Tableau 14 : Estimation générale de l'état de la forêt suisse (n=2018); question 16.....	40
Tableau 15 : Pourcentage d'arbres malades en Suisse; question 60	41
Tableau 16 : Choses qui ont frappé de manière positive lors de la dernière visite en forêt (plusieurs réponses possibles, non pondéré, recodé, n=2680); question 29.....	43
Tableau 17 : Choses qui ont frappé de manière négative lors de la dernière visite en forêt (plusieurs réponses possibles, non pondéré, recodé, n=2214); question 30.....	44
Tableau 18 : Fréquentation de la forêt par la population suisse (n=2022/2021); questions 31 et 32 ...	45
Tableau 19 : Quand les sondés ont été la dernière fois en forêt (n=1981); question 33.....	46
Tableau 20 : Coût du déplacement jusqu'à la forêt; question 35.....	47
Tableau 21 : Temps requis pour se rendre en forêt; question 36.....	47
Tableau 22 : A combien de personnes les habitants de la Suisse se rendent-ils en forêt ? (n=1867); question 37.....	48
Tableau 23 : Durée du séjour en forêt; question 38	49
Tableau 24 : Motif de la dernière visite en forêt (non pondéré, recodage de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2602); question 39.....	49

Tableau 25 : Motifs de sorties en forêt durant l'été (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses ,autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=3032); question 40....	50
Tableau 26 : Motifs de sorties en forêt durant l'hiver (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2473); question 41.....	51
Tableau 27 : Sources de dérangement en forêt (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=438); question 45.....	53
Tableau 28 : Disposition à payer pour une visite en forêt; question 48.....	55
Tableau 29 : Sources de danger pour la forêt (données pondérées, recodage de réponses 'autre' pertinentes, une seule réponse possible, n=1261); question 50.....	59
Tableau 30 : Apparence d'une forêt soignée, (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=4307); question 19.....	63
Tableau 31 : Nombre d'occurrences d'un danger naturel au lieu d'habitation; question 74.....	66
Tableau 32 : Médias utilisés pour s'informer sur la forêt (données pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, une seule réponse possible, n=2001); question 56.....	67
Tableau 33 : De qui les personnes souhaitant davantage d'informations sur la forêt voudraient-elles les obtenir ? (plusieurs réponses possibles, n=2805); question 58.....	68
Tableau 34 : Sujets que voudraient voir traiter les personnes souhaitant davantage d'informations sur la forêt (données non pondérées, recodage supplémentaire de réponses 'autre' pertinentes, plusieurs réponses possibles, n=2083); question 59.....	69
Tableau 35 : Position sur l'échelle politique gauche-droite (1=pôle 'gauche', 10=pôle 'droite'); question 90.....	73
Tableau 36 : Partis préférés (n=2018); question 92.....	74
Tableau 37 : Appartenance à une association écologiste (plusieurs réponses possibles); question 94.....	75
Tableau 38 : Appartenance à une association de transports; question 95.....	76
Tableau 39 : Corrélations entre superficie forestière estimée et superficie souhaitée.....	78
Tableau 40 : Corrélations entre évolution estimée des surfaces boisées et superficie souhaitée.....	79
Tableau 41 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et estimation de la santé de la forêt et de la biodiversité (régression OLS).....	81
Tableau 42 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et indication de la principale fonction de la forêt (régression logistique).....	83
Tableau 43 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion concernant l'entretien de la forêt (régression logistique).....	85
Tableau 44 : Corrélations des opinions relatives à l'exploitation et à la durabilité.....	86
Tableau 45 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion concernant l'importation de bois tropicaux (régression logistique).....	88
Tableau 46 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et attitude à l'égard du prix du bois (régression logistique).....	90
Tableau 47 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et fréquentation de la forêt (régression OLS).....	93

Tableau 48 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et impression d'être dérangé en forêt d'une part, opinion concernant l'hypothèse d'une menace sur la forêt en tant que milieu naturel d'espèces animales d'autre part (régression logistique)	95
Tableau 49 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et attitudes relatives au retour du lynx, de l'ours et du loup (régression logistique).....	97
Tableau 50 : Corrélations entre régions linguistiques et attitudes à l'égard du retour de l'ours.....	98
Tableau 51 : Corrélations entre régions linguistiques et attitudes à l'égard du retour du loup.....	99
Tableau 52 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et aspiration à davantage ou à moins d'informations concernant la forêt (régression logistique)	101
Tableau 53 : Corrélations entre régions linguistiques et évaluation des dangers naturels	103
Tableau 54 : Corrélations entre caractères sociodémographiques et opinion sur la chasse (régression logistique).....	105
Tableau 55 : Corrélations entre régions linguistiques et opinion sur la chasse	106
Tableau 56 : Fréquentation de la forêt en 1978 et en 1997.....	111

Questionnaire utilisé pour l'enquête de l'OFEFP

Attentes de la société envers la forêt suisse

Prof. Willi Zimmermann

Stephan Wild-Eck

Chaire de politique et d'économie forestières

EPF Zurich

8092 Zurich

et

Axel Franzen

Institut de sociologie

Université de Berne

Lerchenweg 36

3012 Berne

Décembre 1998

On a laissé tomber ici les questions de l'interview téléphonique ayant permis de sélectionner la personne de chaque ménage qui a eu son anniversaire en dernier, car elles ne répondaient qu'à l'exigence de la représentativité et sont sans importance du point de vue du contenu. Il en va de même pour la question permettant de déterminer la langue dans laquelle devait avoir lieu l'interview.

Bonsoir Madame/Monsieur, Je suis de l'université de Berne. Vous avez certainement reçu une lettre de notre part. Nous aimerions réaliser maintenant une interview avec une personne de votre ménage.

1. Avant de commencer l'interview, j'aimerais savoir combien de personnes composent votre ménage, vous inclus ?

_____ personnes

2. Combien de personnes – vous inclus –ont plus de 18 ans ?

_____ personnes

3. De manière générale, quel est à votre avis le plus grand problème auquel nous avons à faire face aujourd'hui en Suisse ?

Classer les réponses données par les sondés dans les catégories suivantes (jusqu'à 3 réponses au maximum) :

Le chômage	Les étrangers/les requérants d'asile
Les problèmes sociaux : œuvres sociales (AVS, caisses maladies) ,	L'Europe/la politique extérieure (y compris l'histoire suisse)
La pauvreté	L'égoïsme, la solitude, l'anonymat
Les conditions économiques / les finances publiques	La drogue
La nature et l'environnement	La criminalité/les cambriolages
Le trafic	Autres, à savoir: _____
L'agriculture	

4. Et quel problème vient à votre avis en deuxième position ?

Classer les réponses des sondés dans les mêmes catégories que précédemment (jusqu'à 3 réponses au maximum)

5. Je vais vous citer quelques mesures de protection de l'environnement. Dites-moi pour chacune d'entre elles si vous les considérez comme très importantes, plutôt importantes, ni importantes ni pas importantes, peu importantes, pas importantes.

- a) Protection de la couche d'ozone et du climat
- b) Diminution du bruit
- c) Diminution de la pollution de l'air
- d) Eviter ou diminuer les déchets
- e) Economiser de l'énergie
- f) Diminution de la pollution des eaux
- g) Protéger le sol
- h) Conserver la diversité des espèces animales et végétales

6. Quand vous sortez de chez vous (maison, appartement), quelle est l'intensité de la circulation dans la rue sur laquelle vous débouchez ? La rue est-elle

Réponses à choix : très fréquentée,
assez fréquentée,
peu fréquentée?

7. Depuis la fenêtre de votre appartement, est-ce que vous voyez

Réponses à choix : pas du tout de verdure,
un peu de verdure, ou
beaucoup de verdure?

8. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la qualité de l'environnement dans la région où vous habitez ? Etes-vous

Réponses à choix : très content,
plutôt content,
ni content, ni mécontent,
plutôt mécontent, ou
très mécontent ?

9. Je vais vous lire maintenant une série d'affirmations. Dites-moi, pour chaque affirmation, à quel point vous l'approuvez : Dites si vous n'êtes pas du tout d'accord, si vous avez tendance à ne pas être d'accord, si vous êtes à la fois d'accord et pas d'accord, si vous êtes plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations suivantes :

a) La science moderne va résoudre nos problèmes environnementaux en modifiant seulement légèrement notre manière de vivre.

b) En continuant comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous nous dirigeons vers une catastrophe écologique.

c) Les gens ont trop peur que les progrès humains nuisent à l'environnement.

10. Pensez-vous que le trou dans la couche d'ozone représente une menace pour l'homme et l'environnement ?

Réponses à choix : pas de menace
peu de menace
une menace moyenne
une menace assez importante
une menace importante

11. Dans quelle mesure trouveriez-vous personnellement acceptable de payer un prix plus élevé pour protéger l'environnement ?

Réponses à choix : très acceptable
plutôt acceptable
indécis
plutôt inacceptable
inacceptable

12. Dans quelle mesure trouveriez-vous personnellement acceptable de réduire votre standard de vie pour protéger l'environnement ?

Réponses à choix : très acceptable
 plutôt acceptable
 indécis
 plutôt inacceptable
 inacceptable

Les questions suivantes concernent la forêt :

13. Quand vous entendez le mot forêt, qu'est-ce qui vous vient spontanément à l'esprit?

Classer les réponses des sondés dans les catégories qui suivent (jusqu'à 3 réponses au maximum) :

La nature en général	L'air (l'air frais/le bon air)	La notion de « protection »	La beauté
Les animaux/la faune			La liberté
Les plantes/la flore	La détente en général	La vie	L'exploitation/l'utili-
Les arbres	Se promener/marcher	Le vert (la verdure)	-sation
Le calme/la tranquillité	La mort des forêts		Autres réponses

14. Estimez-vous qu'en Suisse il y a plutôt trop de forêts, juste assez ou pas assez ?

Réponses à choix : plutôt trop
 juste assez
 pas assez

15. Quel est le pourcentage de la surface suisse recouverte de forêts ?

_____ %

16. Quel est selon vous l'état de la forêt suisse ?

Réponses à choix: a fortement augmenté,
 a peu augmenté,
 est restée la même,
 a fortement diminué, ou
 a fortement diminué ?

- a) Ces 20 dernières années, la surface forestière suisse
 b) Qu'en est-il concernant le nombre de plantes et d'animaux ?
 c) Et l'état de santé de la forêt en général ?

17. Quel est à votre avis la principale fonction de la forêt suisse ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

L'air/la production d'oxygène
 La détente
 Les fonctions écologiques (faune, réserve, réservoir d'eau, climat, etc.)
 Les fonctions économiques (bois, etc.)
 La fonction de protection (contre les dangers naturels, etc.)
 Autres, à savoir: _____

18. A votre avis, quelle forêt peut le mieux jouer le rôle qui lui est attribué ? Une

Réponses à choix : forêt bien soignée,
forêt peu soignée, ou
forêt laissée à elle-même, abandonnée à la nature ?

19. A votre avis, à quoi ressemble une forêt soignée ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

ordonnée	variée	laissée à	verte
soignée	forêt mélangée	elle-même	sous-bois et haies
propre	beaucoup de vieux	réserve	Autres, à savoir ____
sans déchets	bois	sauvage	
rangée	plantes et animaux	naturelle	

20. D'où vient la majeure partie du bois utilisé en Suisse

Réponses à choix : de la Suisse
des pays voisins
de la Scandinavie
de l'Europe de l'Est
de pays extra-européens

21. Imaginez que vous trouviez un produit en bois portant une étiquette ou un label « bois provenant d'une gestion durable ». Avez-vous déjà entendu ce terme ?

Réponses à choix : déjà entendu
jamais entendu

22. Pensez-vous qu'en Suisse la quantité de bois coupé ne dépasse pas la quantité de bois qui repousse ?

Réponses à choix : oui
non

23. Quelle crédibilité accorderiez-vous à un certificat indiquant que le bois provient d'une gestion forestière écologique si ce certificat ou ce label était établi et contrôlé par les organisations suivantes :

Réponses à choix : très crédible
plutôt crédible
plutôt peu crédible
pas du tout crédible

- Les représentants des intérêts de l'économie des forêts et du bois en Suisse
- Les organisations internationales de protection de l'environnement (Greenpeace etc.)
- Un office fédéral suisse compétent
- Le producteur
- L'administration de l'UE
- Les représentants européens des intérêts de l'économie des forêts et du bois
- Un office national compétent dans chaque pays producteur

24. L'importation de bois tropicaux fait de temps à autre l'objet de discussions politiques. Laquelle des opinions suivantes défendez-vous le plus ?

Réponses à choix : L'importation de bois tropicaux devrait être interdite d'une manière générale
 Le bois tropical doit pouvoir être importé librement en Suisse
 Seuls les bois tropicaux produits de manière écologique devraient pouvoir être importés

25. Pensez-vous que dans les forêts suisses on exploite plutôt trop de bois, plutôt pas assez ou juste ce qu'il faut ?

Réponses à choix : plutôt trop
 plutôt pas assez
 juste ce qu'il faut

26. Etes-vous prêt à payer davantage pour du bois suisse que pour du bois d'importation ?

Réponses à choix : oui
 non

27. Etes-vous d'avis qu'en Suisse il y a trop de routes et de chemins forestiers, pas assez ou juste ce qu'il faut ?

Réponses à choix : trop
 pas assez
 juste ce qu'il faut

28. Comment devrait-on réglementer la circulation des véhicules à moteur en forêt ? Etes-vous pour une ...

Réponses à choix : interdiction totale
 interdiction avec autorisations exceptionnelles, ou
 pas d'interdiction?

29. Lors de votre dernière visite en forêt, qu'est-ce qui vous a frappé de manière particulièrement positive ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

Etat de la forêt (soins, ordre)	Impressions/perceptions (fraîcheur, tranquillité, odeurs, etc.)
Arbres	Emotions/sensations (joie, plaisir, abri, etc.)
Plantes/mousses	Bois
Animaux	Autres, à savoir: _____

30. Lors de votre dernière visite en forêt, qu'est-ce qui vous a frappé de manière particulièrement négative ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

Manque d'ordre/trop de déchets ou de bois mort	Chevaux
Forêt trop/mal exploitée	Routes/chemins (trop nombreux, asphalte, etc.)
Autos	Dépérissement des forêts/couronnes clairsemées
Chiens	Autres, à savoir: _____

31. Si vous pensez à votre temps libre – exception faite de vos vacances – avec quelle fréquence approximative allez-vous en forêt pendant les mois d'été ?

Réponses à choix : presque tous les jours
 une à deux fois par semaine
 une à deux fois par mois
 moins d'une fois par mois
 jamais?

32. Si vous pensez à votre temps libre – exception faite de vos vacances – avec quelle fréquence approximative allez-vous en forêt pendant les mois d'hiver ?

Réponses à choix : presque tous les jours
 une à deux fois par semaine
 une à deux fois par mois
 moins d'une fois par mois
 jamais?

33. Pouvez-vous me dire quand vous êtes allé pour la dernière fois en forêt ?

_____ jour _____ mois _____ année

Les questions suivantes n'ont été posées qu'à ceux qui se rendent en forêt.

34. Comment vous êtes-vous rendu ce jour-là de chez vous en forêt ?

Réponses à choix : à pied
 en vélo
 avec les transports en commun
 avec un véhicule à moteur privé
 autres, _____

35. Pourriez-vous me dire combien d'argent vous avez approximativement dépensé pour vous rendre en forêt (aller simple) ?

_____ francs

36. Combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre de chez vous en forêt ?

_____ minutes

37. Avec combien d'autres personnes vous êtes-vous rendu ce jour-là en forêt ?

_____ personnes

38. Combien de temps approximativement êtes-vous resté en forêt ?

_____ minutes

39. Dans quel but vous êtes-vous rendu la dernière fois en forêt ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

Détente	Sensation de la nature	Travail
Promenade	Ramasser (bois, baies, cham-	Autres, à savoir : ____
Marche/sport/santé	pignons)	
Air (bon, frais)	Chien	

40. Dans quel but vous rendez-vous principalement en forêt durant les mois d'été ?

Classer les réponses des sondés dans les mêmes catégories que ci-dessus (plusieurs réponses possibles)

41. Dans quel but vous rendez-vous principalement en forêt durant les mois d'hiver ?

Classer les réponses des sondés dans les mêmes catégories que ci-dessus (plusieurs réponses possibles)

42. Est-ce que la forêt dans laquelle vous vous rendez pour vous détendre devrait être équipée de plus d'infrastructures de loisirs (par exemple bancs, chemins, panneaux indicateurs) ?

Réponses à choix : plus
comme maintenant
moins

43. Quel type de revêtement préférez-vous pour les routes forestières ?

Réponses à choix : terre
gravier
goudron/asphalte

44. Lorsque vous vous délassiez en forêt, est-ce que vous êtes dérangé par d'autres personnes en quête de détente ou d'autres usagers ?

Réponses à choix : oui
partiellement
non

45. Quelles sont les activités qui vous dérangent particulièrement ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles)

Voitures
Motos/véломoteurs
Vélos/VTT
Sport
Chevaux
Chiens
Bruit
Autres, à savoir :

46. Pensez-vous que les usagers endommagent ou détruisent la forêt ?
- Réponses à choix : oui
suivant les circonstances, oui
non
47. Pensez-vous que les usagers de la forêt devraient fournir une contribution financière aux coûts liés à son utilisation ?
- Réponses à choix : oui
suivant les circonstances, oui
non
48. Quel montant seriez-vous d'accord de payer pour une visite en forêt ?
- _____ francs
49. La forêt est le milieu naturel de nombreuses espèces d'animaux. Pensez-vous que ce milieu soit menacé d'une quelconque manière ?
- Réponses à choix : oui
non
50. En quoi consiste à votre avis le plus grand danger ?
- Réponses à choix : dans les activités de loisirs en forêt,
dans les aménagements pour le trafic et les infrastructures en forêt,
dans l'exploitation du bois,
dans la chasse,
dans la pollution de l'environnement?
autres, à savoir, _____
51. Que pensez-vous de l'idée de délimiter des surfaces forestières comme réserves naturelles et d'y renoncer à toute forme d'exploitation du bois ? Etes-vous ...
- Réponses à choix : pour, ou
contre?
cela m'est égal
52. Que pensez-vous de l'idée de délimiter des surfaces forestières comme réserves naturelles et d'y interdire la pénétration en dehors des routes forestières ? Etes-vous ...
- Réponses à choix : pour, ou
contre?
cela m'est égal
53. Que pensez-vous de l'idée de délimiter des surfaces forestières comme réserves naturelles et d'y interdire toute pénétration en général ? Etes-vous ...
- Réponses à choix : pour, ou
contre?
cela m'est égal

54. Avec laquelle des affirmations suivantes concernant la chasse pouvez-vous vous identifier le plus facilement ?

- Réponses à choix :
- La chasse devrait être facilitée
 - La chasse sous sa forme actuelle est en ordre
 - La chasse devrait être plus limitée ou restreinte
 - La chasse devrait être interdite
 - Je n'ai pas d'opinion sur la chasse

55. Ces derniers temps on a beaucoup débattu dans les médias de la question de savoir s'il fallait tolérer en Suisse l'immigration d'animaux sauvages tels que le lynx, le loup ou l'ours. a) Quelle est votre opinion concernant le lynx ?

- Réponses à choix :
- Je suis d'avis qu'il faut le tolérer
 - Je suis opposé à cette idée
 - Je ne me suis pas encore fait une opinion

b) Quelle est votre opinion concernant l'ours ?

c) Quelle est votre opinion concernant le loup ?

56. Les médias informent le public sur certains thèmes forestiers. Personnellement, de quel type de médias apprenez-vous le plus de choses sur la forêt ?

- Réponses à choix :
- Journaux et revues
 - Revue spécialisée
 - Livres
 - Brochures spéciales
 - Radio
 - Télévision
 - Autres, à savoir, _____
 - Je n'en sais rien ou ne sais pas assez à ce sujet

57. Est-ce que l'on devrait donner davantage d'informations sur la forêt ?

- Réponses à choix: oui
non

58. Qui devrait fournir plus d'informations sur la forêt ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------------|------------------|
| Journaux et illustrés | Organisations de protection de la nature | Corps enseignant |
| Journaux spécialisés/livres | Autorités forestières | autres, _____ |
| Radio/télévision | | |

59. Sur quel sujet concernant la forêt aimeriez-vous bien être plus informé ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Aspects économiques & aspects de gestion | Flore/plantes | Rapport homme-forêt |
| Faune/animaux | Arbres | Autres, à savoir : |
| | Relations/liens écologiques | _____ |

60. Quel est le pourcentage d'arbres suisses considérés comme étant malades ?

_____ %

61. A votre avis, qu'est-ce qui influence le plus l'état général de la forêt ?

Réponses à choix : les dangers naturels (neige, tempête, temps),
les parasites (insectes, champignons, virus),
l'exploitation forestière (exploitation du bois, routes forestières),
la pollution de l'environnement, ou
les activités de loisirs en forêt ?
autres, _____

62. A votre avis, qu'est-ce que l'on devrait faire pour améliorer l'état général de la forêt ?

Réponses à choix : plus de protection de l'environnement et de la nature
moins de pollution
davantage d'intervention forestières
moins ou aucune intervention forestière
autres, à savoir: _____

63. Dans les années quatre-vingt, on a beaucoup parlé de la mort des forêts. Quelle est, parmi les opinions suivantes, celle que vous partagez le plus ?

Réponses à choix : La mort des forêts existe toujours
La mort des forêts a existé une fois, aujourd'hui on l'a sous contrôle
La mort des forêts a été exagérée par les médias
La mort des forêts est une invention des forestiers pour toucher plus de subventions

64. Quels sont les travaux du garde forestier que vous trouvez les plus importants ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

maintenir ou créer de l'ordre
soigner
contrôler/surveiller
informer
exploiter
autres, à savoir: _____

65. Est-ce que vous conseilleriez à vos enfants la profession de garde forestier ?

Réponses à choix : oui
non
je ne peux pas me le représenter

66. Trouvez-vous que les subventions pour la forêt (l'économie forestière) sont :

Réponses à choix : justifiées,
partiellement justifiées,
inutiles ?

67. Pour quelles mesures concrètes en forêt les subventions de la Confédération et des cantons devraient-elles être utilisées ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles)

Pour l'exploitation du bois	Pour la protection de la nature en forêt	Pour la protection contre les dangers naturels
Pour les soins aux forêts		
Pour les routes forestières		

68. Toute la population peut avoir des exigences envers la forêt. A votre avis qui doit répondre des coûts ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

Les propriétaires de forêt	Les organisations de protection de l'environnement
L'Etat	
Les utilisateurs	Les banques et les assurances

69. Malgré les subventions, les comptes de nombreuses entreprises forestières présentent un déficit. Parmi les propositions suivantes, lesquelles approuveriez-vous ?

Réponses à choix : augmentation des subventions
rationalisation des entreprises forestières
réaliser moins de travaux en forêt
vendre plus de bois suisse

70. Selon vous, quelle forêt offre la meilleure protection contre les dangers naturels ?

Réponses à choix : la forêt sans interventions forestières
la forêt avec des interventions forestières

71. Dans les régions de montagne, la forêt est souvent bien soignée et des reboisements sont effectués. Savez-vous pourquoi ? S'agit-il avant tout de ...

Réponses à choix : protéger la nature en tant qu'espace vital
protéger l'homme contre les avalanches, les glissements de terrain ou les chutes de pierres
protéger la population contre les inondations

72. Pensez-vous qu'en Suisse, dans le futur, le nombre des avalanches, des glissements de terrain, des chutes de pierres et des inondations va ...

Réponses à choix : augmenter
rester le même
diminuer?

73. Quel danger naturel vous apparaît comme le plus menaçant pour votre lieu d'habitation ?

Réponses à choix : avalanches
inondations
chutes de pierres
glissement de terrain
tremblement de terre
Pas de danger naturel menaçant pour le lieu d'habitation

74. Avec quelle fréquence vous attendez-vous à ce que l'événement le plus dangereux affecte votre lieu d'habitation dans les 10 prochaines années ?

_____ fois

75. En Suisse, le défrichement de surfaces forestières est interdit sauf exception. Est-ce que cette interdiction doit :

Réponses à choix : être maintenue,
être assouplie, ou
être supprimée?

Je vais vous lire maintenant diverses affirmations. Dites-moi dans quelle mesure vous les approuvez.

76. Dites-moi, pour chaque affirmation, si vous n'êtes pas du tout d'accord, si vous y êtes plutôt opposé, si vous n'êtes ni d'accord ni opposé, si vous êtes plutôt d'accord ou tout à fait d'accord.

- a) Je me comporte de façon respectueuse de l'environnement, même si cela implique des coûts et des efforts plus importants.
- b) Selon moi, les problèmes de l'environnement sont largement exagérés par de nombreux défenseurs de l'environnement.
- c) Presque tout ce que nous faisons dans notre monde moderne nuit à l'environnement.
- d) Les politiciens font trop peu pour la protection de l'environnement.
- e) Nous nous faisons trop de soucis pour l'avenir de l'environnement et pas assez pour le coût de la vie et les places de travail.

77. Il existe différentes possibilités pour résoudre les problèmes de changement climatique. Dites-moi si vous rejetez ou soutenez la mesure suivante. Dites si vous le faites fortement ou moyennement, ou si vous êtes indécis :

introduction d'une taxe sur l'énergie et baisse simultanée des autres taxes (TVA, impôts)

Nous allons maintenant vous poser une série de questions de statistique sociale (sociodémographie). Dans cette partie, il y a un certain nombre de questions permettant de filtrer certains points (par exemple revenu touché en cas de chômage), sans que la question soit directement posée.

78. En quelle année êtes-vous né?

Année de naissance : _____

79. Quelle est la dernière formation (générale ou universitaire) que vous avez achevée?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

Ecole primaire	Ecole professionnelle/école supérieure
Ecole secondaire	Gymnase/technicum
	Université/Ecole polytechnique

80. Pouvez-vous m'indiquer l'âge, le sexe et le degré de parenté de chaque personne vivant dans votre ménage?

(Une question pour chaque personne concernant chacun de ces points)

81. Exercez-vous actuellement un travail rémunéré?

Réponses à choix : oui
non

82. Etes-vous homme/femme au foyer, retraité, écolier, étudiant ou êtes-vous actuellement au chômage?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

Homme/femme au foyer	Etudiant
Retraité	Au chômage
Ecolier	Autres

83. Quel est votre taux d'occupation?

_____ %

84. Que faites-vous à côté de votre activité rémunérée ? Etes-vous homme/femme au foyer, retraité, écolier, étudiant ou bien avez-vous encore d'autres activités à temps partiel ou des jobs occasionnels ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

Homme/femme au foyer	Etudiant
Retraité	Autre(s) job(s)
Ecolier	Autres/rien

85. Quelle est la dénomination exacte de votre profession ? _____

86. De quoi vivez-vous principalement?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

Activité rémunérée	A la charge du conjoint
Rente/pension (2 ^e pilier)	Fortune propre, loyer, intérêts, héritage ou avance sur héritage
Caisse de chômage	Assistance sociale et autre type de soutien
AVS	Autres
A la charge des parents	

87. Quel est votre état civil?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

célibataire	divorcé
marié	veuf
séparé	

88. Combien d'enfants avez-vous?

Nombre d'enfants : _____

89. Dans beaucoup d'immeubles et de régions d'habitation, les voisins n'ont que peu de contacts entre eux. Dans d'autres régions d'habitation, on cultive au contraire des contacts fréquents.

Qu'en est-il chez vous ?

Réponses à choix : pas de contacts,
contacts rares,
contacts occasionnels,
contacts fréquents, ou
contacts très fréquents?

90. De nombreuses personnes utilisent les termes DROITE et GAUCHE pour caractériser différentes orientations politiques.

Si nous utilisons une échelle allant de 1 à 10, où 1 =gauche et 10 = droite, où vous situeriez-vous sur cette échelle ?

Chiffre : _____

91. Si dimanche prochain il y avait des élections fédérales, pensez-vous que vous iriez voter ?

Réponses à choix : oui
non

92. De quel parti seraient la plupart des candidats que vous inscririez sur votre bulletin de vote ?

Classer les réponses des sondés selon la liste qui suit !

Parti radical démocratique
Parti démocratique chrétien/Parti chrétien social
Parti socialiste
Union démocratique du centre
Alliance des indépendants
Parti de la liberté/Parti des automobilistes
Parti évangélique populaire
Les verts/Parti écologiste suisse/Alliance verte
Parti du travail
Femmes pour la politique
Démocrates suisses
Parti libéral suisse
Union démocratique fédérale
LEGA

93. Est-ce que vous ou un proche parent possédez de la forêt ?

Réponses à choix : oui
non

94. Etes-vous membre d'une association de protection de la nature ou de l'environnement ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

WWF	Protection des oiseaux
Greenpeace	Club alpin suisse
LSPN Ligue suisse pour la protection de la nature	Randonnée pédestre
Protection des animaux	Autres, à savoir: _____

95. Etes-vous membre d'une association de transports ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes (plusieurs réponses possibles) :

Touringclub Suisse (TCS)	IG Velo
Automobile-Club Suisse (ACS)	Rad- und Motorradfahrer Bund (SRB)
Auto- und Touringbund der Schweiz (ATB)	Autres, à savoir : _____
Association des transports Suisse (ATS)	

96. Avez-vous grandi dans ...

Réponses à choix : une grande ville ou agglomération (plus de 100'000 habitants),
une ville de moyenne importance (10'000 à 100'000 habitants),
une petite ville (5000 à 10'000 habitants),
un grand village (1000 à 5000 habitants)
un petit village (jusqu'à 1000 habitants)
dans un hameau ou une ferme isolée ?

97. Pouvez-vous me dire quel est le revenu mensuel net total de tous les membres du ménage, soit la somme qu'il vous reste après déduction des cotisations pour les assurances sociales mais avant la déduction des impôts ?

Réponses à choix : 1999 fr. ou moins
 Entre 2000 et 3999 fr.
 Entre 4000 et 5999 fr.
 Entre 6000 et 7999 fr.
 Entre 8000 et 9999 fr.
 Entre 10000 et 11999 fr.
 Entre 12000 et 13999 fr.
 Entre 14000 et 15999 fr.
 16000 fr. ou plus

98. Et quel est votre propre revenu mensuel net, soit la somme qu'il vous reste après déduction des cotisations pour les assurances sociales, mais avant déduction des impôts ?

_____ francs

Si le sondé a répondu, sauter la question suivante !

99. Seriez-vous disposé à m'indiquer le montant approximatif de votre revenu mensuel net ?
 Se situe-t-il

Réponses à choix : 1999 fr. ou moins
 Entre 2000 et 3999 fr.
 Entre 4000 et 5999 fr.
 Entre 6000 et 7999 fr.
 Entre 8000 et 9999 fr.
 Entre 10000 et 11999 fr.
 Entre 12000 et 13999 fr.
 Entre 14000 et 15999 fr.
 16000 fr. ou plus

100. De quelle nationalité êtes-vous ?

Classer les réponses des sondés dans les catégories suivantes :

Suisse
 Italie
 Allemagne
 France
 Autres.....

101. Depuis quand habitez-vous dans la région (par région on entend les environs du lieu de domicile actuel) ?

depuis _____ (année)

Ici se termine l'interview. Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer !

Appréciation par l'intervieweur :

102. Comment qualifieriez-vous la disposition de la personne interrogée à répondre aux questions ?

Réponses à choix : bonne
moyenne
mauvaise
au début bonne, par la suite mauvaise
au début mauvaise, par la suite bonne

103. A votre avis, à quel point peut-on compter sur l'authenticité des réponses de la personne interrogée ?

Réponses à choix : dans l'ensemble sûr (conscientieux)
dans l'ensemble peu sûr (peu conscientieux)

104. Sexe de la personne interrogée :

Réponses à choix : féminin
masculin

Peter et Petra Muster
Musterngasse 15
2485 Muster

Berne, le 15 janvier 1997

Madame, Monsieur,

En collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, l'Institut de sociologie de l'université de Berne mène une enquête téléphonique sur les opinions de la population suisse concernant la forêt et la politique forestière. Votre ménage a été choisi pour participer à cette enquête. Un de nos intervieweurs contactera dans ce but un membre de votre ménage la semaine prochaine.

Pour la bonne réussite de l'étude, il est très important que votre avis soit pris en considération dans cette enquête. Je vous saurais donc gré de bien vouloir y participer. Bien entendu, toutes vos indications seront traitées de manière confidentielle et anonyme. Le responsable de cette étude est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 031/631 48 74).

En vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Axel Franzen